

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Pôle universitaire de Koléa

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences
commerciales et de gestion**

Spécialité : Finance d'Entreprise

THEME

**L'analyse financière comme un outil pivot pour la
gestion du financement bancaire des PME**

**Cas : Analyse du processus d'octroi de crédits d'exploitation au niveau
de la Banque « BADR »**

Elaboré par :

BADIS Hani

Encadré par :

Mme. DELMADJI Ahlam

PERIODE ET LIEU DE STAGE : 11/04/2021- 11/05/2021 BOUIRA

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL: Agence BADR Bouira 458

ANNEE : 2020/2021

Remerciements

Tout d'abord j'aimerais remercier Dieu le tout-puissant, de m'avoir donné la force et la patience de pouvoir mener ce travail à terme.

Mes sincères remerciements s'adressent à mon encadreur, Mme Ahlam DELMADJI, de m'avoir encadré, ainsi que sa disponibilité et ses encouragements.

Je remercie également le Professeur Mr. AZOUANI NACER pour sa disponibilité et sa présence pour répondre au moindres de mes questions.

Ma reconnaissance va également à l'ensemble du personnel de l'agence BADR 458 Bouira particulièrement le directeur de l'agence AIT-OUADHIA ainsi mon superviseur de stage et tout le personnel de Service crédit.

Je remercie également les membres du jury pour l'honneur qu'ils me font en acceptant de juger ce travail et de participer à la soutenance.

Mes sincères sentiments vont à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce projet, en particulier à ma chère famille

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

A mes parents, pour leur aide et leur soutien tout au long de mon cursus ;

A tous mes oncles, tantes et cousins (es)

A mes sœurs et frères ;

A tous mes amis sans exception.

A tous ceux qui me sont chers

Hani

Résumé

Considérant les circonstances actuelles auxquelles font face les économies de nos jours, la promotion des PME pourrait constituer un levier stratégique considérable dans la reprise et la dynamique de celles-ci. Le financement des banques en faveur de ces PME devient alors primordial, en particulier dans le cadre des offres de crédits d'exploitation destinés à cet effet.

Ainsi, l'objectif de notre recherche, effectuée au sein de la BADR, consistera à savoir comment ces crédits sont utilisés et de quelle façon pourraient-ils contribuer à mettre en avant ces PME comme acteur économique à part entière.

A cet effet, nous allons tâcher d'analyser le type de crédit d'exploitation que la BADR met à la disposition des PME en Algérie ainsi que les critères d'octroi de celui-ci, afin d'avoir une visibilité concernant l'apport et l'implication de cet acteur économique dans le cadre de ce sujet.

Mots clés : PME, financement, crédits d'exploitation, analyse, banque, levier stratégique

بالنظر إلى الظروف الحالية التي تواجه اقتصاد اليوم، يمكن أن يشكل تشجيع الشركات الصغيرة والمتوسطة رافعة استراتيجية كبيرة في تعافي وديناميات هذا الاقتصاد. يصبح تمويل البنوك لصالح هذه الشركات الصغيرة والمتوسطة ضروريا، خاصة في سياق عرض قروض الاستغلال المخصصة لهذا الغرض.

وبالتالي، فإن الهدف من بحثنا، الذي يتم إجراؤه في البنك الفلاحة والتنمية الريفية، هو معرفة كيف يتم استخدام هذه القروض وكيف يمكن أن تساهم في إبراز هذه الشركات الصغيرة والمتوسطة باعتبارها جهات فاعلة اقتصادية كاملة.

وتحقيقا لهذه الغاية، سنحاول تحليل قرض الاستغلال الذي توفره بنك الفلاحة والتنمية الريفية للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر بالإضافة إلى معايير منحها، من أجل الحصول على رؤية فيما يتعلق بالمساهمة ومشاركة هذا الفاعل الاقتصادي في سياق هذا الموضوع.

الكلمات المفتاحية: المشاريع الصغيرة والمتوسطة، التمويل، القروض التشغيلية، التحليل، البنوك، الرافعة الاستراتيجية

SOMMAIRE

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

RESUME

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX I

LISTE DES FIGURES II

LISTE DES ABREVIATIONS III

INTRODUCTION GENERALE A

CHAPITRE 01 : GENERALITES SUR LES PME

INTRODUCTION 1

Section 01 : notions de bases des PME 2

Section 02 : la contribution des PME dans l'économie algérienne 10

Section 03 : les modalités de financement des PME 15

CONCLUSION 22

CHAPITRE 02 : LE FINANCEMENT BANCAIRE DES PME

INTRODUCTION 23

Section 01 : les crédits bancaires destinés au financement des PME 24

Section 02 : Les crédits d'exploitations 33

Section 03 : montage et étude de dossier d'exploitation 40

CONCLUSION 57

CHAPITRE 03 : ETUDE DE CAS D'UN DOSSIER DU CREDITS D'EXPLOITATION AU SEIN DE BADR BANQUE

INTRODUCTION 58

Section 01 : Présentation de l'agence d'accueil (BADR458-BOUIRA) 59

Section 02: Etude d'un cas pratique d'un crédit d'exploitation « SARL ALPHA» 70

CONCLUSION 82

CONCLUSION GENERALES 83

BIBLIOGRAPHIQUE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX

Liste des tableaux

Tableau 1. 1: La classification des PME en Algérie _____	3
Tableau 1. 2: La classification européenne de la PME _____	4
Tableau 1. 3: Evolution des emplois déclarés par type de PME _____	10
Tableau 2. 1: Structure de financement d'un crédit (ANADE, CNAC, ANGEM.) _____	69
Tableau 2. 2: Les mouvements d'affaires confiées _____	71
Tableau 2. 3: L'actif des années 2018, 2019,2020. _____	72
Tableau 2. 4: Le passif des années 2018, 2019,2020. _____	73
Tableau 2. 5: les SIG et la CAF _____	74
Tableau 2. 6: variations de FR, BFR et la TN (2018-2019-2020) _____	75
Tableau 2. 7: les ratios de liquidité _____	77
Tableau 2. 8: les ratios de structure financière _____	77
Tableau 2. 9: les ratios de solvabilité _____	78
Tableau 2. 10: les ratios de gestion _____	79
Tableau 2. 11: les ratios de rentabilité _____	80

Liste des figures

Figure 1. 1: Les sources de financement.	15
Figure 2. 1: Evolution d'un compte courant financer par une facilité de caisse	34
Figure 2. 2: Evolution d'un compte financé par un crédit de compagne	35
Figure 2. 3: L'évolution d'un compte courant d'une entreprise bénéficiant d'un découvert	36
Figure 2. 4: schéma détaillé d'un bilan financier.	46
Figure 3. 1: Organigramme générale de la banque BADR	62
Figure 3. 2: Organigramme de l'agence BADR-458 BOUIRA.	64
Figure 3. 3: Evolution des indicateurs de l'équilibre financier	76

LISTE DES ABREVIATIONS

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
ANADE	Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat
ANDI	Agence Nationale de Développement des Investissements
ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit
ANSEJ	Agence Nationale pour la Soutien à l'Emploi des Jeunes
ATD	L'Avis à Tiers Détenteur
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BFRE	Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation
BFRHE	Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation
BOAL	Bulletin Officiel des Annonces Légales
BTPH	Bâtiment et Travaux Public et Hydraulique
CA	Chiffre d'Affaire
CAD	Caisse Algérienne de Développement
CAF	Capacité d'Autofinancement
CASNOS	Caisse d'Assurance Sociale pour les Non-salariés
CIB	Carte Interbancaire
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNAS	Caisse Nationale d'Assurance Salariés
CR	Compte de résultat
DCT	Dettes à Court Terme
DLMT	Dettes à Moyenne et Long Terme
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EI	Entreprise Individuelle
FR	Fond de Roulement
HT	Hors Taxe
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Télécommunication
PME	Petite et Moyenne Entreprise
RBE	Résultat Brut d'Exploitation

LISTE DES ABREVIATIONS

RCAI	Résultat Courant Avant Impôts
SARL	Sociétés A Responsabilité Limitée
SCS	Société en Commandite Simple
SEP	Société En Participation
SIG	Soldes Intermédiaires de Gestion
SNC	Société en Nom Collectif
SPA	Société Par Action
TPE	Très petite Entreprise
TR	Trésorerie
TTC	Toute taxe Comprise

INTRODUCTION GENERALE

Introduction Générale

Introduction Générale :

Face à un environnement mondialisé et volatile, assurer sa pérennité devient complexe pour les entreprises qui doivent faire face à de nouveaux défis chaque jour dont une concurrence davantage rude, des clients de plus en plus exigeants ou encore des menaces et événements inattendus qui surviennent pour perturber la vie, en général, et l'environnement économique, en particulier.

On ne peut évoquer cet axe sans parler de la crise sanitaire actuelle qui a totalement chamboulé le quotidien ainsi que l'activité et les projets, même des plus grandes entreprises, dont certaines ont dû revoir leurs stratégies de base et d'autres, repenser leurs priorités et faire des sacrifices pour tenter de survivre dans des conditions délicates et inhabituelles où l'adaptabilité et l'innovation deviennent les principaux facteurs clés de succès

Ainsi et si cette phase a été une grande menace aux lourdes conséquences pour certains, elle a également représenté une opportunité pour beaucoup d'éventuels entrepreneurs qui souhaitent lancer leur PME ou développer celles déjà existantes. L'Algérie considérée comme un pays jeune et dont le marché demeure fertile et propice à divers investissements, le nouveau gouvernement a mis l'accent sur la fibre entrepreneuriale en encourageant le lancement des start-ups.

Celles-ci ayant besoin de ressources et de soutien dans le cadre de leur lancement et du maintien de leur activité, c'est dans ce cadre que les banques interviennent comme principal acteur économique, afin d'accompagner ces PME à se propulser et maintenir la stabilité de leur activité. A cet effet, ces banques multiplient les offres en matière de financement bancaire et proposent des crédits d'exploitation destinés à cet effet.

C'est alors dans cette optique que va s'inscrire notre étude qui tâchera de déterminer le rôle de la banque dans le cadre de son financement destiné aux PME, en étudiant le cas des crédits d'exploitation au niveau de la BADR, et dont l'objectif consistera à répondre à la problématique suivante :

« Comment la banque algérienne participe-t-elle aux financements des PME et dans quelle mesure l'outil d'analyse financière gère efficacement l'octroi des crédits d'exploitations au niveau de la banque BADR? »

De cette problématique découlent les sous-questions suivantes :

Introduction Générale

- **S/Q 01** : Quelles sont les importantes notions concernant les PME et leur contribution en économie nationale?
- **S/Q 02** : Comment les banques interviennent-elles dans la satisfaction des besoins du financement du cycle d'exploitation des PME ?
- **S/Q 03** : est-ce que l'analyse financière un outil adéquat pour traiter les crédits d'exploitation au niveau de BADR banque ?

En guise de réponses temporaires à ces sous-questions, nous proposons les hypothèses de départ suivantes :

- **H 01** : Les PME constituent un levier de développement économique très important.
- **H 02** : Les banques proposent une gamme de crédits qui répond aux besoins des PME, dont principalement : le crédit d'exploitation.
- **H 03** : La BADR traite la demande de crédit à travers l'analyse financière qu'elle considère comme principal outil de prise de décision pour l'octroi ou non du crédit sollicité.

Le But de la recherche

Déterminer le rôle de la banque dans le cadre de son financement destiné aux PME, et l'importance de ces dernières dans le développement de l'économie nationale.

Le choix et l'intérêt du thème

Parmi les raisons qui ont motivé le choix de notre thème :

- L'importance des PME dans la dynamique de relance économique.
- La tentative d'identifier les différents problèmes qui entravent l'émergence des PME, ainsi que les mécanismes mis en place par les pouvoirs publics.
- Faire le point sur l'ampleur de la contribution des banques dans le développement des PME.

Méthodologie de recherche

En vue de vérifier nos hypothèses de recherches et afin de répondre à notre problématique et à nos questions secondaires, nous avons utilisé une démarche descriptive et analytique, dans la partie théorique en se basant sur une recherche bibliographique, des ouvrages et des articles ...

Puis, une étude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation basé sur les documents interne de l'organisme d'accueil où nous effectuons le stage (BADR), afin de prendre une décision d'octroyer le crédit ou non et aussi pour vérifier comment la pratique se faisait dans le financement des PME.

Introduction Générale

Le plan adopté :

Afin de tester la validité de nos hypothèses et présenter des résultats analytiques, concrets et empiriques, nous articulerons notre travail autour de trois principaux chapitres :

- le premier chapitre sera consacré aux généralités relatives aux PME, telles que leurs caractéristiques générales, leur contribution à l'économie nationale, ainsi qu'à leurs modalités de financement,
- le deuxième sera totalement dédié aux principaux éléments en rapport avec le deuxième concept clé de notre sujet, à savoir : le financement bancaire des PME
- le troisième et dernier chapitre représentera le noyau de notre étude sur le terrain où nous commencerons par présenter notre organisme d'accueil la BADR, avant de passer à l'étude de cas d'un dossier de crédit d'exploitation d'une PME auprès de cette même banque.

En conclusion, nous présenterons les résultats de notre étude consolidés par quelques remarques et suggestions, ainsi que d'éventuels débouchés de sujets de recherches complémentaires.

**CHAPITRE 01 :
Généralités sur les PME**

INTRODUCTION:

La Petite et Moyenne Entreprise (PME) fait l'objet actuellement d'une étude particulière dans la mesure où elle participe au développement économique et social du pays, qui est l'outil le plus efficace pour mobiliser la volonté humaine et la créativité.

La PME a été identifiée également comme l'un des leviers essentiels au développement économique en termes de création d'emplois, création de la valeur ajoutée, la distribution des revenus, ainsi que de contribution au commerce international. Cependant, ces PME qui jouent un rôle très important dans l'économie sont souvent confrontées aussi à plusieurs obstacles d'ordre économique, social et financier.

Nous avons opté dans ce chapitre pour la présentation du concept de PME et sa contribution dans l'économie et les différents modes de financement internes et externes auxquelles pourraient recourir les PME.

Dans cette perspective, on tente aborder cette thématique en traitant trois sections :

Section 01 : Notion de bases des PME

Section 02 : La contribution des PME dans l'économie Algérienne

Section 03 : Les modalités de financement des PME

Section 01 : Notion de bases des PME

Les PME jouent un rôle important dans l'économie, dans ce contexte on tente à travers cette section de traiter en premier lieu les différentes définitions, la classification des PME ainsi que les critères d'identification de la PME.

1. DEFINITION DE LA PME

1.1 Définition de la PME en Algérie

La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :¹

- employant une (1) deux cent cinquante (250) personnes ;
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (1) milliard de DA ;
- Et qui respecte le critère de l'indépendance.

Il est entendu par :

- **Personnes employées** : correspondent au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année UTA. L'année à prendre en considération pour une PME en activité est celle du dernier exercice comptable clôturé.
- **Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan** : ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.
- **Entreprise indépendante** : l'entreprise dont le capital n'est pas détenu 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME.

On distingue 3 types en Algérie :

- **La moyenne entreprise** : est définie comme une entreprise employant de cinquante (50) deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de dinars algériens et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel est compris entre deux cent (200) millions de dinars algériens et un (1) milliard de dinars algériens.²
- **La petite entreprise** : est définie comme une entreprise employant de dix (10) quarante-neuf (49) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de

¹ Loi PME, N° 17-02 du 10.01.2017. art.5.

² Loi PME, Op.cit. Art .8.

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens.³

- **La très petite entreprise « TPE »** : est définie comme une entreprise employant de un (1) neuf (9) personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur quarante (40) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas vingt (20) millions de dinars algériens.⁴

Ce tableau présente une synthèse de 3 types :

Tableau 1. 1: La classification des PME en Algérie

Catégorie	Effectif	Chiffre d'affaire	Total du bilan
Moyenne entreprise	50 à 250	400 millions de Dinars Algériens à 4 milliards de Dinars Algériens	200 million de Dinars Algériens à 1 milliard de Dinars Algériens
Petite entreprise	10 à 49	<400 millions de Dinars Algériens	< 200 millions Dinars Algériens
Très petite entreprise	1 à 9	< 40 millions de Dinars Algériens	< 20 millions de Dinars Algériens

Source: Synthétisé à partir de la loi n°17-02 portant la loi d'orientation sur le développement de la PME.

1.2 Définition de l'Union Européenne

La Commission Européenne a adopté une nouvelle recommandation 2003/361/CE concernant la définition des petites et moyennes entreprises et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005, qui a remplacé celle de 1996, afin de prendre en compte les développements économiques survenus depuis 1996, et les enseignements tirés de sa pratique. La nouvelle définition précise ainsi la qualification de la petite et moyenne entreprise et la notion de micro entreprise.

³ Loi PME, Op.cit. Art .9.

⁴ Idem, art.10.

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

Les petites et moyennes entreprises : sont définies comme des entreprises qui emploient moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.⁵

Au sein de cette catégorie, la recommandation distingue :

La petite entreprise : elle emploie moins de 50 personnes ; son chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'euros.

La microentreprise : elle est définie comme une entreprise qui emploie moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaire ou le total du bilan annuel n'excède pas 2 millions d'euros.

Tableau 1. 2: La classification européenne de la PME

Catégorie	Effectif (nombres des salaires)	Chiffre d'affaires	Total du bilan
Moyenne entreprise	< 250	< 50 millions d'euros	< 43 millions d'euros
Petite entreprise	< 50	< 10 millions d'euros	< 10 millions d'euros
Micro entreprise	< 10	< 2 millions d'euros	< 2 millions d'euro

Source : Synthétisé à partir de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003.

2. Critères d'identification de la PME

On utilise généralement deux types de critères pour distinguer une PME d'une autre.

2.1 Les critères quantitatifs

Cette approche s'appuie sur des critères facilement mesurables et apparents, Selon cette approche, la définition d'une PME repose principalement sur trois critères, à savoir:

- Le nombre d'employés.
- Le chiffre d'affaires.
- Le total du bilan

⁵ Guide de l'utilisateur pour la définition des PME, Union européenne, 2020, p10.

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

2.1.1 Le nombre d'employés :

C'est le critère le plus retenu par la majorité des pays et c'est un critère initial essentiel pour déterminer la catégorie dans laquelle les PME se situent. Selon Wtterwulghe R., le nombre d'employés peut répertorier les PME en trois catégories :

- Les très petites entreprises, dont le nombre d'employés ne dépasse pas dix (10).
- Des petites entreprises, est celle qui emploie moins de 50 salariés
- Des moyennes entreprises, dont le nombre des employés varient entre cinquante (50) et cinq cents (500).

2.1.2 Selon le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est un indicateur qui permet d'évaluer le patrimoine de l'entreprise. Il peut paraître comme le seul critère financier essentiel reflétant l'importance et le poids de l'entreprise. R. Wtterwulghe (1998) souligne que ce critère est insuffisant car ce dernier peut être exposé au risque de falsification, et présente par ailleurs l'inconvénient d'être soumis aux fluctuations monétaires (inflation).

2.1.3 Le total du bilan

Cette notion financière reflète la valeur d'une PME. Malgré l'importance de ce paramètre, qui est adopté par les théoriciens comme un critère d'identification des PME dans des cas échéants, il dégage certaines faiblesses, car la structure générale du bilan peut ne pas être modifiée lorsque les stocks, les valeurs réalisables et les liquidités varient.

2.2 Les critères qualitatifs

La deuxième famille des critères qui servent à différencier les PME des entreprises de « grande taille » a un caractère descriptif de l'entreprise et de son environnement social et Economique. L'étude qualitative se base en principe sur:

- la dimension humaine et qualité de la gestion de l'entreprise ;
- Le rapport Bolton.

2.2.1 La dimension humaine et qualité de la gestion de l'entreprise

Selon ce critère, l'aspect humain est considéré comme étant l'élément fondamental qui pourrait être utilisé pour décrire la PME. La PME est définie comme étant « une entreprise dans laquelle, le

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

chef d'entreprise assume personnellement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise ; quelle que soit la forme juridique de celle-ci ».⁶

2.2.2 Le rapport Bolton

La définition de cette approche repose sur trois critères ⁷ :

- **un management personnalisé** : la PME est dirigée d'une manière personnalisée par le propriétaire et non au travers d'une structure managériale formalisée comme c'est le cas pour les grandes entreprises.
- **Une faible part de marché** : ce critère implique que la PME est une entreprise qui, en termes économiques, ne possède qu'une part relativement petite du marché.
- **l'indépendance de la société** : l'entreprise ne doit pas faire partie d'un groupe pour être considérée comme une PME (une indépendance totale de la PME).

3. La classification des PME

Ce point présente les diverses sortes des PME qui existent en tant qu'entreprises à l'échelle nationale ou internationale.

Les petites et moyennes entreprises peuvent être classées selon plusieurs critères Parmi lesquelles, on cite :

- Classification par secteur économique ;
- Classification par statut juridique ;

3.1 Classification par secteur économique

Cette classification des entreprises peut se faire selon trois(3) aspects⁸ :

A- La classification par secteur d'activité

- **Le secteur primaire** : comprend l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et l'exploitation minière.
- **Le secteur secondaire** : c'est un secteur qui réunit toutes les entreprises ayant comme activité la transformation de matières premières en produits finis et englobe donc toutes les industries.

⁶ Wtterwulghé Robert, « La P.M.E : une entreprise humaine », département de Boeck université, 1998, p.15.

⁷ Melle RAHMANI Yamina.les déterminants des petites et moyennes entreprises exportatrices en Algérie : cas de l'ouest algérien. Thèse de Doctorat, Université d'Oran 2 – Mohamed Ben Ahmed, FSEGC, Année universitaire 2018-2019, p.14.

⁸ www.tifawt.com (consulté 16 /04/2021)

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

- **Le secteur tertiaire** : rassemble toutes les entreprises prestataires de services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs (primaire et secondaire).

B- La classification selon le type d'opérations accomplies

- **Les opérations agricoles** : ce sont des opérations dans lesquelles le facteur naturel est prédominant.
- **Les entreprises industrielles** : effectuent des opérations de transformation de la matière en produits finis.
- **Les entreprises commerciales** : réalisent les opérations de distribution des biens.
- **Les entreprises de prestations de service** : Caractère immatériel de leur production mais peuvent avoir activité de transformation ou présentation physique de produits (films, pub, transport...).

c- La classification des entreprises selon la branche d'activité

Les entreprises d'une même branche ont pour points communs :

- l'usage d'une même technique.
- l'utilisation des mêmes matières premières
- des intérêts communs dans certains domaines : ce qui leur permet de regrouper certaines de leurs activités et de créer des services communs, notamment de recherche, d'achat ou de vente.

3.2 La classification selon la forme juridique

Une entreprise peut appartenir soit à des personnes privées, soit à l'Etat, soit en partie à l'Etat et en partie à des personnes privées.

3.2.1 Les entreprises du secteur privé

Il y a des entreprises détenues par une seule personne ou par plusieurs personnes, d'où on trouve la distinction suivante⁹ :

A- Sociétés des personnes :

- **Entreprise individuelle (EI)**

Cette forme sociale convient à l'investisseur désirant être son propre patron et seul propriétaire de son affaire. Mais des risques importants sont présentés par cette entreprise dans la mesure où il n'y a pas séparation entre les biens de l'entreprise et ceux du propriétaire.

⁹ www.mfdgi.gov.dz (consulté 17/04/2021)

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

▪ **Les sociétés en nom collectif (SNC)**

Dans ce type, les associés ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement aux dettes sociales.

▪ **Les sociétés en commandite simple (SCS)**

Une société en commandite simple ou SCS est une société de personne composée:

- D'associés, les commandités, responsable personnellement et solidairement de tout le passif de la société.
- de commanditaires qui ne sont responsables que de leurs apports et dont les parts sociales sont peu liquides car liées à leur propre personne ou identité.

▪ **La société en participation (SEP)**

Est une société qui, contrairement aux autres, n'est pas immatriculée au Registre du commerce et des sociétés. Elle n'a donc pas de personnalité morale. Elle est de nature civile ou commerciale selon que son objet est civil ou commercial.

B- Sociétés des capitaux

▪ **Les sociétés par action (SPA)**

La société par actions est la société dont le capital est divisé en actions et qui est constitué entre des associés qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports. Le nombre des associés ne peut être inférieur à sept (07) membres. Leur capital ne peut être inférieur à 5.000.000 DA. Si la société fait publiquement appel à l'épargne son capital minimal est de 1.000.000 DA.

▪ **Les sociétés en commandite par actions (SCA)**

Dont le capital social doit être divisé en actions se caractérisent par l'existence de deux groupes d'associés :

- Les commandités qui sont des commerçants indéfiniment et solidairement responsables du passif social et dont les parts ne sont pas librement cessibles.
- Les commanditaires qui, contrairement aux commandités ne sont responsables des dettes de la société qu'à concurrence de leurs apports et leurs actions, sont librement négociables. Leur nombre ne peut être inférieur à (03) membres.

▪ **Les sociétés à responsabilité limitée (SARL)**

La SARL est une société de capitaux, elle doit être constituée par un minimum de deux associés et d'un maximum de cinquante(50). Si la société vient à comprendre plus de cinquante (50) associés, elle doit dans, le délai d'un an, être Transformée en société par actions. A défaut, elle est dissoute, à moins que, pendant le dit délai, le nombre des associés ne soit devenu égal ou

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

inférieur à cinquante (50). Le capital social de la société à responsabilité limitée est fixé librement par les associés dans les statuts de la société. Il est divisé en parts sociales égales, les associés répondent des dettes de la société à concurrence de leurs apports.

3.2.2 Les entreprises publiques

Ce sont des entreprises dans laquelle la totalité du capital appartient à l'Etat ou à des collectivités publiques. On distingue :

- **Les régies directes** : est un mode de gestion des services publics dans lequel la personne publique assure directement la gestion de service public.
- **Entreprises publiques industrielles et commerciales** : entreprises publiques ayant une activité industrielle ou commerciale gérées de la même manière que les entreprises publiques et cherchant à réaliser un profit.
- **Les entreprises nationales** : entreprises en situation de monopole. Et l'Action de l'Etat est directe sur l'économie notamment par la fixation des tarifs et des programmes d'investissement.
- **Les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC)** : est une personne morale, ayant pour but la gestion d'une activité de service public de nature industrielle et commerciale. Ils disposent d'une certaine autonomie mais comme ils évoluent souvent en situation de monopole, ils doivent obéir à certaines règles du secteur public.

3.2.3 Les entreprises parapubliques ou semi publiques

Sont des entreprises dans lesquelles le capital est partagé entre l'Etat et des particuliers. Et par conséquent garde un pouvoir de contrôle sur ces entreprises (choix d'investissement, politique d'emploi,...) et les particuliers participent par le financement ou la gestion. On distingue :

- **Les sociétés d'économie mixtes**: ce sont des entreprises dans lesquelles sont associés des capitaux publics et des capitaux privés.
- **Les concessions** : entreprises intervenant dans le domaine des services publics gérées par un particulier ou par une société privée. Elles sont soumises à un contrôle concernant les prix et les programmes d'investissement.

Section 02 : La contribution des PME dans l'économie Algérienne

Dans cette section, Nous intéresserons à l'importance et le rôle des PME algériennes dans l'économie, leur évolution ainsi qu'aux contraintes auxquelles elles font face.

1. Importance et rôle des PME dans l'économie algérienne.

Nul ne peut nier le rôle et l'importance de la PME dans toutes les économies, car elle permet et contribue à la croissance et au développement économique, par¹⁰:

- La création d'emploi
- La création de la valeur ajoutée
- La distribution des revenus
- Contribution au commerce international

1.1 La création d'emplois :

Les PME contribuent à l'absorption d'une grande quantité d'emplois, et il ne fait aucun doute que le grand développement que connaît l'Algérie d'une part lui a permis de créer de nombreux emplois, en particulier à ce stade où l'économie algérienne souffre d'une hausse significative du taux de chômage, considéré comme l'un des problèmes sociaux les plus importants en Algérie. Les PME sont également l'un des principaux piliers de la réduction de la pauvreté et de l'augmentation du taux d'emploi, et peuvent être considérées comme un centre de formation pour recevoir une main-d'œuvre non qualifiée et non désirée qui n'est pas reçue par les grandes entreprises. Le tableau suivant récapitule l'évolution de l'emploi :

Tableau 1. 3: Evolution des emplois déclarés par type de PME

Types de PME	1 er semestre 2018		1 er semestre 2019		Evolution (%)
	Nombre	Part %	Nombre	Part %	
Salariés	1575003	58,54	1626080	57,69	3,24
Employeurs	1093170	40,63	1171701	41,57	7,18
S/Total	2668173	99,18	2797781	99,26	4,86
PME Publiques	22 073	0,82	20 955	0,74	-5,07
Total	2690246	100	2818736	100	4,78

Source : Bulletin d'information statistique de la PME_N_35, édition novembre 2019, p.14.

¹⁰ GHARBI Samia, Les PME/PMI en Algérie : Etat des lieux. Cahiers du lab.RII : document du travail n° 238. Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation Université du Littoral Côte d'Opale, mars 2011, p. 1-14.

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

On voit à travers le tableau ci-dessus que :

L'effectif global des PME, à la fin du 1er semestre 2019, est de 2818736 agents, dont seulement 20 955 relèvent des PME publiques. A noter que l'effectif global des PME a progressé de 4,78 % entre le 1er semestre 2018 et le 1er semestre 2019¹¹.

1.2 La création de la valeur ajoutée :

Les PME jouent un rôle prépondérant dans la création de la valeur ajoutée, qui mesure la production créée et vendue par une entreprise. La valeur ajoutée à l'échelle nationale est désignée par le PIB algérien, qui est pour l'essentiel la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des entreprises dans différents secteurs, implantées sur le territoire national¹².

L'économie algérienne a réalisé une croissance de 1,4% en 2018. Cette croissance est légèrement supérieure à celle de 2017 (1,3% mais en net recul par rapport aux années 2015 et 2016 qui étaient respectivement de 3,7% et 3,2%). La croissance en 2018 est encore positive malgré le contexte de déficit du compte courant de la balance des paiements, de baisse des réserves de change et également de baisse de la croissance dans le secteur des hydrocarbures¹³.

La croissance a été tirée par (PME) les secteurs de l'agriculture, du Bâtiment-Travaux Publics et Hydraulique (BTPH y compris services et travaux publics pétroliers), de l'industrie avec des accroissements respectifs de leurs valeurs ajoutées de 5,0%, 5,2% et 4,1%¹⁴.

1.3 Distribution des revenus

Les PME apportent une grande aide dans la distribution des revenus, grâce à sa valeur ajoutée elle rémunère les services et les forces de travail cela implique une rémunération sous diverses formes entre agents pour accomplir la tâche de la distribution des revenus dans un cadre d'une société moderne.

1.4 Contribution au commerce international

Par manque de sources d'approvisionnement, et aussi par saturation du marché national ou encore pour fuir à la concurrence, les PME recourent à un marché dit extérieur, et ce, soit pour couvrir leurs besoins en matières premières ou bien pour vendre sur ce dernier. Elles contribuent donc dans le

¹¹ Bulletin d'information statistique de la PME_N_35, édition novembre 2019, p.14.

¹²GABOUSSA, Ali. KORICH, Yousef. SI LEKHAL, Karim. Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. Revue des sociétés algériennes n°04/décembre 2013, p.29-49.

¹³ Office national des statistiques, Les comptes économiques de 2015 à 2018, N° 861.

¹⁴ Idem,

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

commerce international¹⁵. Par rapport au 1^{er} semestre 2018, la balance du commerce extérieur Algérien en 1^{er} semestre 2019 a enregistré¹⁶:

- Un volume des importations de 22,15 milliards de dollars US soit une baisse de 4,30% par rapport aux résultats du premier semestre 2018.
- Un volume global des exportations de 18,96 milliards de dollars US, en hausse de 6,57% par rapport aux résultats du premier semestre 2018.

Cela s'est traduit par un déficit de la balance commerciale au premier semestre 2019 de l'ordre de 3,18 milliards de dollars US. D'où un taux de couverture des importations par les exportations de 86% pour le premier semestre 2019 contre un taux de 88% pour la même période 2018.

2. L'évolution des PME en Algérie

Depuis que l'Algérie a libérée son économie en réalisant des réformes au début des années 90 en se rapprochant des institutions de Bretton Woods, notamment avec le code de l'investissement du 5 octobre 1993 (décret législatif n°93-12, 1993) en vue de libérer l'économie algérienne du pouvoir public et promouvoir l'investissement, le nombre d'entreprises privées et tout particulièrement les PME n'a cessé de croître, permettant ainsi le passage à l'économie de marché dans le contexte de la mondialisation et le libre-échange¹⁷.

Le secteur privé d'une manière globale en Algérie se trouve prédominant dans l'économie du pays suite au démantèlement du monopole de l'Etat. D'après les bulletins d'informations statistiques de la PME, le nombre des PME privées en Algérie a connu une évolution de 147% en dix ans, puisqu'il est passé de 79 850 PME en 2003 à 160 764 en 2012. En 2013 le nombre de PME était de 747 934 dont 747 387 privées (L'équivalent de 90% du total des entreprises) A travers ces chiffres, le gouvernement algérien a atteint ses objectifs concernant la promotion du secteur privé¹⁸.

Malgré une véritable évolution des PME ces dernières années, le nombre des PME algériennes répertoriées à travers le pays équivaut à 20 PME/1000 habitants. Cette moyenne est en dessous des normes internationales (45-60 PME/1000 habitants).

¹⁵ N. Benkhaldi, W, Halimi, Le sculptage de la PME dans un contexte de mutations récentes. Colloque international sur les nécessités de la promotion des PME dans les pays arabes, 2003, p.1-15.

¹⁶ Bulletin d'information statistique de la PME_N_35, édition novembre 2019, p.31.

¹⁷ Alliche Fatima, Djafri Ouardia, bouaichaoui youcef - LES PME ALGERIENNES : Enjeux et défis - The Added Value of Business Economics Journal, N° 02(2020), P. 109.

¹⁸ Idem.

3. Les contraintes de développement des PME en Algérie

Les obstacles qui freinent le développement des PME ne sont pas forcément appréhendés dans le même ordre par tous les dirigeants-propriétaires, et se différencient selon la nature des activités. Pour mieux comprendre leurs contours et bien apprécier le poids et la sévérité de chaque contrainte, nous proposons d'examiner dans ce qui suit celles qui nous semblent être des plus importantes, à savoir :¹⁹

- les contraintes découlant de l'informel ;
- les contraintes financières ;
- les contraintes relatives au marché du travail ;
- les contraintes d'ordre administratif et judiciaire ;
- les contraintes d'informations.

3.1 Les contraintes découlant des activités informelles dites souterraines

De nos jours, l'environnement socioéconomique de la PME algérienne reste prédominé par le secteur informel. Ses manifestations sont diverses et concernent plusieurs domaines, à savoir :

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines ; financières et même techniques et /ou technologiques ;
- La fraude fiscale ;
- La concurrence déloyale des importateurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

Les principales raisons qui poussent les micro-entrepreneurs algériens à s'installer dans la clandestinité sont :

- La complexité des démarches administratives pour la création de son affaire.
- L'importance des prélèvements obligatoires –exagérés- que supportent les entreprises déclarées, des impôts, taxes et cotisations, qui peuvent dépasser les 50 % du chiffre d'affaires, dans le cas d'une déclaration de bénéfices.

3.2 Les contraintes financières

Le rapport des actes des assises nationales de la PME du ministère de PME et de l'artisanat (Janvier 2004) a synthétisé les difficultés financières rencontrées par les PME algériennes comme suite :

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques ;

¹⁹ GABOUSSA, Ali. KORICH, Yousef. SI LEKHAL, Karim., Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. Revue des sociétés algériennes n°04/décembre 2013, p.29-49.

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

- Le coût du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs ;
- L'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services ;
- Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.

3.3 Les contraintes relatives au marché de travail

En Algérie, le marché de travail est encore instable et sujet à tous les dépassements possibles. Les contraintes qu'il subit sont multiples. On peut citer les plus importantes :

- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés... ;
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et des coûts de licenciement...) ;
- L'inexistence d'Instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés ;
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing.

3.4 Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire

L'un des problèmes les plus rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est bien celui de la complexité des démarches administratives. Une situation qui découle du manque de transparence dans le traitement des dossiers, de la lourdeur des procédures administratives, du non engagement des institutions concernées, du manque de coordination et de connexion entre les divers organismes impliquées, de l'absence de structures d'accueil et d'encadrement. La difficulté d'identifier l'entité habilitée à délivrer une autorisation d'exploitation pour une PME livre le dirigeant de cette dernière à un long parcours de combattant, le ballottant d'un service à un autre.

3.5 Les contraintes d'informations

La réalité de l'économie algérienne est caractérisée par un manque flagrant de disponibilité de l'information, qui est l'un des principaux obstacles rencontrés par les PME. Parmi ces obstacles on cite :

- Absence de banques de données statistiques et d'un système d'informations national
- Manque de données et des études de marché (national, régional et local) ;

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à Internet qui est jusque-là peu utilisé dans le monde des affaires (80 % des PME algériennes n'ont pas accès à Internet) ;
- Indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements ;
- Manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économique.

Section 03 : Les modalités de financement des PME

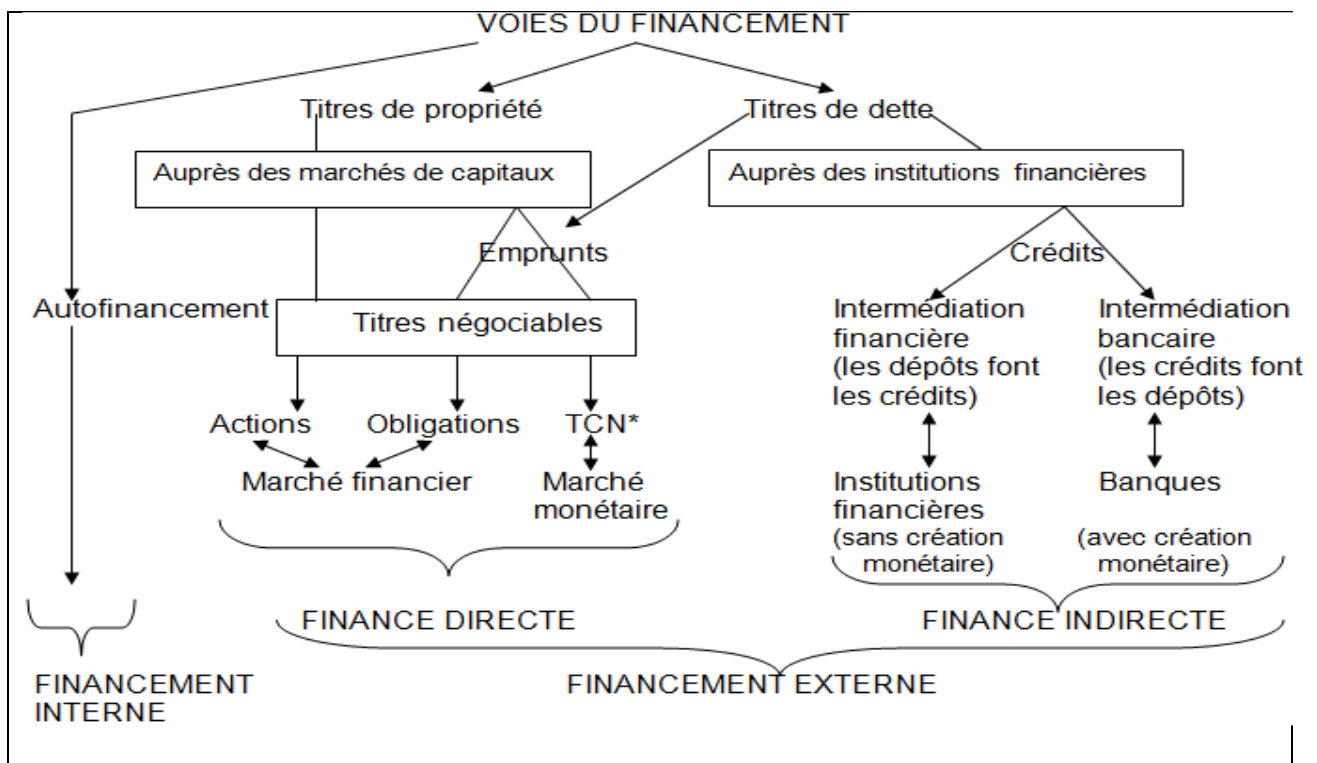
Dans cette section nous allons présenter les principales sources de financement des PME, ainsi les différents organismes qui aident les entreprises (PME) en difficulté à financer leurs croissances ou à maintenir leurs activités.

1. Les sources de financement

Pour financer une PME il existe deux grandes catégories de sources de financement, soit les sources internes « l'autofinancement », soit les sources externes « à travers le système monétaire et financier ».

Avant de présenter ces différentes sources de financement, on commence par un schéma qui résume ces dernières.

Figure 1. 1: Les sources de financement.



Sources: <https://sites.google.com/site/edmcgoartaud/ecm-2eme-annee/eco-2eme-annee/eco2chap1>: consulté le 04/06/2021

1.1 Le financement interne

La première source de financement pour une entreprise est le financement interne issu du cycle d'exploitation de la société, du refinancement ou de la cession d'actif, et d'une augmentation de l'engagement des actionnaires présents²⁰.

Donc le financement interne c'est la capacité de l'entreprise à se financer par ses propres moyens, que ce soit par l'autofinancement à travers la cession d'actifs immobilisés, les cessions-bails ou par l'augmentation du capital.

1.1.1 L'autofinancement

L'autofinancement est le financement des investissements par les moyens propres de l'entreprise, c'est la ressource qui provient de l'activité de l'entreprise et conservée par elle. L'autofinancement a pour avantage d'assurer à l'entreprise son indépendance.

Selon Gillet l'autofinancement «correspond à une rétention de tout ou partie de la rémunération annuelle des actionnaires en vue de couvrir les divers besoins de l'entreprise. Il s'agit donc d'un processus d'épargne réalisé au niveau de la société»²¹.

L'autofinancement représente la différence entre la capacité d'autofinancement et les dividendes distribués au cours de l'exercice et la formule utilisée pour le calculer est la suivante :

$$\text{Autofinancement} = \text{CAF} - \text{Dividendes distribués.}$$

Ce mode de financement reste accessible qu'aux puissantes entreprises puisqu'il nécessite une excellente trésorerie et aussi une très grande rentabilité.

1.1.2 L'augmentation de capital

Elle permet de financer le développement de l'entreprise (investissements nouveaux) ou en cas de perte, rétablir une situation financière saine (émission de titres, introduction en bourse), capital risque (organisme financier).

Il existe plusieurs modalités d'augmentation du capital²² :

²⁰ MICHAEL, Fontaine. Les modes de financement des PME et TPE. Revue la commission et développement des entreprises de la CCEF, Février-Mars 2013, p. 6-11.

²¹ GILLET R, Joberd J-P, Navette.P, Rambourg.P, «Finance d'entreprise, Finance de marché, Diagnostique financier», édition Dalloz, p.143.

²² Fadoua Anairi, Saïd Radi. Sources De Financement Des Petites Et Moyennes Entreprises (PME) Et Contraintes De Survie. Revu European Scientific Journal edition Vol.13, N°.25/ Septembre 2017, P.318-338.

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

- **L'augmentation de capital par apports en numéraire** : est la forme la plus intéressante puisqu'elle est la seule qui procure à l'entreprise de nouvelles sources financières. Elle permet d'augmenter le fonds de roulement par des apports en trésorerie et d'assurer une certaine autonomie financière.
- **L'augmentation de capital par apports en nature** : Il s'agit d'apport d'actifs en nature sous forme d'immobilisations incorporelles, d'immobilisations corporelles, financières ou d'actifs circulant.
- **L'augmentation de capital par conversion de dettes** : Il s'agit d'une conversion de dettes des créanciers de l'entreprise en actions afin de réduire son endettement tout en s'engageant sur un futur meilleur. Cette modalité permet de convertir certains bailleurs de fonds du statut de créancier à celui d'actionnaire.
- **L'augmentation de capital par incorporation de réserves** : l'entreprise augmente son capital en intégrant les réserves accumulées majorées le cas échéant du résultat de l'exercice, du report à nouveau et des primes d'émissions antérieures. Cette forme d'augmentation de capital n'ajoute aucune liquidité à l'entreprise sauf qu'elle permet de communiquer les performances de la société auprès d'un public élargi.

1.1.3 Les cessions d'éléments d'actifs

Elles peuvent résulter d'un renouvellement normal des immobilisations, de la nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de recentrage (cessions des participations ou filiales marginales par rapport aux métiers dominant qu'elle exerce).

1.2 Le financement externe

Regroupe les moyens financiers que l'entreprise trouve à l'extérieur, le financement externe peut s'établir soit sur la base d'un mode de finance directe (via le marché financier) soit sur la base de l'intermédiation financière (par la banque).

1.2.1 Le financement par la banque (indirect)

La banque a un rôle d'intermédiaire financier entre les déposants de fonds et les demandeurs de capitaux. Actuellement, les banques proposent des emprunts bancaires qui se différencient par les durées, les modalités de remboursement, les taux d'intérêt, les garanties, les conditions de remboursement. Ainsi, on distingue généralement deux grandes catégories de crédits bancaires ²³:

²³ Idem,

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

A- Le crédit à moyen et long terme

Le crédit à moyen terme est destiné au financement des investissements de différentes natures. Il est qualifié d'une durée comprise entre 2 à 7 ans, quant au crédit à long terme il est d'une durée comprise entre 7 et 20 ans, et il sert à financer les investissements de longue durée.

B- Le crédit à court terme

Le crédit à court terme permet le financement des besoins courants et d'exploitation de l'entreprise, il est d'une durée inférieure à deux ans. Il existe deux (02) grandes modalités de financement par crédit à court terme (crédit de trésorerie, financement par mobilisation de créance).

1.2.2 Le Financement via le marché financier (Direct)

« Les marchés financiers ont comme mission principale de participer au financement de l'économie, c'est-à-dire d'organiser la rencontre entre les agents à besoin de financement (investissement des entreprises, financement de la dette de l'État) et ceux à capacité de financement (habituellement les ménages) »²⁴. C'est un marché de financement à long terme qui met directement en relation l'offre et la demande de capital et est considéré comme une véritable manne de ressources pour les PME. Le financement à travers ce marché se fait par les valeurs mobilières :

- **Action** : Une action est une part de la propriété d'une entreprise. L'action représente un droit sur l'actif et le bénéfice.
- **Obligations** : Les obligations sont des titres de créance négociables, utilisés par les entreprises ou les États pour emprunter de l'argent sur les marchés financiers²⁵.

2. Les organismes d'appui pour le développement des PME en Algérie

Les organismes existants en Algérie pouvant avoir un rôle d'appui auprès des PME pour leur développement sont des structures d'aides, sous formes d'agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création d'entreprises²⁶. Les dispositifs les plus importants mis en place par l'État pour promouvoir la PME, sont :

²⁴ Philippe MONNIER et Sandrine Le François-MAHIER : « Les techniques bancaires en 52 fiches » ; p229 ; Dunod ; Paris ; 2008.

²⁵ www.lafinancepourtous.com (consulté le 26/04/2021)

²⁶ GABOUSSA Ali, KORICHI Youcef, SI LEKHAL Karim. Op.cit., p. 29-49.

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

2.1 L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI)

L'ANDI est créée en 2001. Elle est chargée de la promotion, le développement et la continuation des investissements en Algérie ; accueillir, conseiller et accompagner les investisseurs nationaux et étrangers. Ses Guichets Uniques Décentralisés sont des antennes de proximité et des interlocuteurs privilégiés auprès des porteurs de projets. Leur principal rôle est de faciliter les procédures et simplifier les formalités de création d'entreprises et de développement des investissements²⁷.

❖ Les missions de l'ANDI ²⁸:

- L'accueil, le conseil et l'accompagnement des investisseurs au niveau de ses structures centrales et régionales.
- L'information des investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information sur les événements économiques organisés en Algérie et à l'étranger.
- La formalisation sur une base d'équité et dans des délais courts des avantages prévus par le dispositif d'encouragement.
- La veille à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (Douanes, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement.
- La contribution à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, en synergie avec les secteurs économiques concernés.
- La mise à la disposition des investisseurs potentiels sa bourse de partenariat.

2.2 L'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) ex (ANSEJ)

C'est désormais officiel. L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) qui a été créé en 1996, chargé de la gestion d'un fonds de crédit pour la création et le financement de la microentreprise par des jeunes (19 à 35 ans), ANSEJ devient «l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat» par abréviation « ANADE ». le changement de dénomination et les nouvelles missions de l'agence sont fixés dans le décret exécutif correspondant au 22 novembre 2020 modifiant et complétant le décret exécutif correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, et changeant sa dénomination, qui vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel²⁹.

²⁷ Idem,

²⁸ <http://www.jecreemonentreprise.dz> (consulté 26/04/2021)

²⁹ A Imene, Emploi de jeunes : L'ANSEJ devient officiellement « l'ANADE ». Article publiée dans Algérie-Eco 09 décembre 2020.

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

❖ Les missions de L'ANADE ³⁰:

- Mettre en œuvre toute mesure de nature à permettre la mobilisation et l'utilisation, dans les délais impartis, de ressources extérieures destinées au financement de la création d'activités en faveur des jeunes, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ;
- Encourager la mise en place et le développement des écosystèmes en fonction des opportunités d'investissement offertes par les différents secteurs et qui répondent aux besoins du marché local et/ou national ;
- Veiller à la modernisation et à la normalisation du processus de création, d'accompagnement et de suivi des microentreprises ;
- Elaborer et de développer des outils de Business Intelligence, dans une démarche prospective, dans le but d'un développement économique équilibré et efficace ;
- Moderniser et de numériser les outils de gestion de l'agence et du dispositif de création des microentreprises ;
- Encourager l'échange d'expérience à travers les programmes des organismes internationaux et des partenariats avec les agences étrangères d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat et de la microentreprise ;
- Assurer la gestion des micro zones d'activités spécialisées, aménagées au profit des microentreprises ».

2.3 L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

Créée en 2004, l'Agence représente un autre outil de lutte contre le chômage et la fragilité sociale grandissante, dont l'objectif est de soutenir le développement des capacités individuelles des citoyens à s'auto-prendre en charge, en créant leur propre activité économique³¹.

❖ Les missions de l'ANGEM ³²:

- Gestion du dispositif du micro crédit, conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Soutien, conseil et accompagnement des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le montage financier de leurs projets.
- Notification aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, des différentes aides qui leur sont accordées.

³⁰ Journal officiel de la république Algérienne N°70, création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, et changeant sa dénomination, Décret exécutif n° 20-329 Article 6, 25 novembre 2020, p8.

³¹ GABOUSSA Ali, KORICHI Youcef, SI LEKHAL Karim. Op.cit., p. 29-49

³² www.angem.dz (consulté le 27/04/2021)

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

- Suivi des activités réalisées par les bénéficiaires, en veillant au respect des conventions et contrats qui les lient à l'ANGEM et en les assistant auprès des institutions et organismes concernés pour la mise en œuvre de leurs projets, notamment les partenaires financiers du programme.
- Formation des porteurs de projets et des bénéficiaires de micro crédits aux techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus.

2.4 La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)

A partir de 2004 et dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC a mis en œuvre un dispositif de soutien à la création de l'activité économique, par un appui financier aux chômeurs de 30 à 50 ans, en offrant plusieurs avantages, pour un montant d'investissement pouvant atteindre 10 millions de DA, la possibilité d'extension de la capacité de production des biens et des services pour les entrepreneurs déjà en activité. Concernant les risques de crédits, l'organisme accompagne les banques partenaires par un fonds de garantie couvrant 70% du montant du crédit accordé. Le dispositif inclut un système de bonification des taux d'intérêts, la réduction des droits de douanes, des exonérations fiscales et dans le souci de préserver les nouvelles TPE un service d'accompagnement et de formation des dirigeants-chômeurs est assuré par les équipes conseillères de la Caisse.

❖ Les missions de la CNAC ³³ :

- La contribution à la lutte contre le chômage par le retour à l'emploi des travailleurs compressés et la création d'activités ;
- La tenue du fichier des chômeurs pour le versement d'une assurance chômage aux travailleurs ayant fait l'objet d'une compression d'effectifs, subi la dissolution de l'entreprise ou bénéficié de la retraite anticipée ;
- Une aide organisée et spécifique pour la recherche d'emploi ;
- L'offre de formation de reconversion pour élargir les compétences ;
- L'aide au travail indépendant ;
- Le financement d'études sur l'emploi, le travail et la création d'activité.

³³ HAMITI, Hamid. La PME facteur de développement local : Etude de cas du couloir Est du SEBAOU. Mémoire de magister, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, FSEGC, 2013, p. 162.

CHAPITRE 01 : Généralité sur les PME

Conclusion :

Les PME ont des spécificités et des caractéristiques différentes des autres grandes entreprises, leurs définitions diffèrent d'un pays à l'autre, les critères les plus retenus pour les définir sont : l'effectif, le chiffre d'affaires et le montant de l'actif du bilan. Il n'existe pas une définition universelle d'une PME.

Les PME algériennes jouent un rôle important dans l'économie nationale, en participant à la création d'emplois et de la richesse ainsi qu'à la distribution des revenus. Cependant, elles se heurtent à des obstacles et problèmes financiers, administratifs, immobiliers et juridiques qui limitent ses performances. Et pour cela l'état crée des organismes d'appui (ANADE, ANGEM, ANDI ...etc.) pour encourager et développer les PME.

Il existe plusieurs modes de financement des PME que ce soit interne ou externe ont été mises pour la création et le développement de ces dernières, mais le plus souvent les PME sollicitent un crédit bancaire.

**Chapitre 02 : le financement
Bancaire des PME**

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

Introduction :

Les banques Algériennes jouent un rôle important dans le développement de l'économie, notamment à travers le financement des PME.

Dans toutes les économies du monde, les PME éprouvent continuellement des besoins de capitaux pour financer leurs différentes activités et assurer leur présence sur les marchés et leur développement. A cet effet, le banquier lui propose des différents types de crédits qui répondent à ses besoins.

Dans l'étude que nous avons menée, nous avons choisi parmi la panoplie de financements que les banques accordent, le crédit d'exploitation, Ce dernier permet aux entreprises de couvrir en temps leurs besoins de trésorerie, en finançant l'actif circulant du bilan.

Avant l'octroi de tout crédit, le banquier est tenu de s'entourer d'un maximum d'informations susceptibles de lui donner une idée sur les compétences et les performances de l'entreprise d'une part, et sur l'honorabilité et la moralité de son client d'autre part.

Dans ce chapitre nous allons aborder les sections suivantes :

- ✓ Section 01 : les crédits bancaires destinés au financement des PME
- ✓ Section 02 : le crédit d'exploitation
- ✓ Section 03 : montage d'un dossier du crédit d'exploitation

Section 01 : Les Crédits bancaires destinés au financement des PME

La PME aura fréquemment des besoins de financement qu'elle ne peut pas satisfaire par ses propres capacités, A cet effet, la banque lui propose des différents types de crédits qui répondent à ses besoins.

Nous essayerons à travers cette section de définir la notion du crédit et de présenter les différents types de crédits accordés par la banque pour les PME, les risques associés et différentes garanties exigées.

1. Définition de la Banque

Les banques sont des établissements financiers qui collectent les dépôts du public (en particulier les dépôts à vue) et qui accordent des crédits aux entreprises et aux ménages.

Selon J.V.capal et O.Garnier « la banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprises ou particuliers), gère leurs moyens de paiement (carte de crédit, cheque, ...etc.) Et leur accord des prêts »³⁴.

D'après F.Mishkin dans son livre intitulé :'' Monnaie, banque, et marché financier'' définit les banques comme suit : « les banques sont des institutions financières qui acceptent les dépôts et qui font des crédits. Sont inclus sous le terme de banques, les banques commerciales, les sociétés de crédit immobilier et les caisses d'épargne. Les banques sont des intermédiaires financiers avec lesquels un particulier est le plus souvent en relation »³⁵

A partir des définitions précitées, on constate que la banque représente un concept qui varie, il serait donc important de définir la banque selon quelques critères économiques et juridiques

2. Définition du crédit bancaire :

Selon l'article 68 de l'ordonnance n°2003-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, le concept de crédit est défini comme étant: « ...tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie »³⁶.

Selon G.Petit-Ditaillis, « faire un crédit c'est faire confiance ; c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel, ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien,

³⁴ J-V. Capal et O. GARNER, « dictionnaire d'économie et de science sociale », Hâtier, Paris, 1996, page20

³⁵ Mishkin.F, « Monnaie, banque et marché financier », Ed. Pearson, Paris 2010, p8

³⁶ Loi no 03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit, Article 68

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

ou un bien équivalent, vous sera restitué dans certain délai, le plus souvent avec -que comporte la nature de ce service »³⁷.

D'après la deuxième définition, on constate que le crédit est fondé sur trois éléments essentiels (Le temps, la promesse et la confiance).

3. Typologie des crédits bancaires accordés aux PME

3.1 Le crédit d'investissement

3.1.1 Définition

Le crédit d'investissement est un crédit à moyen terme qui est de deux à sept ans, au-delà commence le crédit d'investissement à long terme. Il finance l'actif immobilisé du bilan, c'est avec ces immobilisations que l'entreprise réalise sa mission sociale. Le remboursement de ce crédit est assuré essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise, octroyer ce crédit à cette dernière c'est associée avec elle pour une longue durée³⁸.

3.1.2 Les types de crédit d'investissement

On distingue quatre (4) forme de crédit d'investissement

3.1.2.1 Le crédit moyen terme

C'est un financement sur une durée de deux à sept ans (2 à 7 ans), ce crédit est utilisé pour financer un besoin permanent de l'entreprise en tant que couverture d'immobilisations ou pour financer des équipements et des machines.

3.1.2.2 Le crédit long terme

« Le crédit à long terme finance des actifs dont la durée d'amortissement est supérieure à sept ans. Il n'y a pas de limite maximale établie concernant la durée, mais en matière de crédits aux entreprises, l'usage consiste pour le banquier à ne pas rechercher un risque sur une durée supérieure à 15 ans. Un crédit à long terme est un crédit confirmé dont l'exécution repose sur un contrat fixant les conditions à respecter entre les parties. Ce contrat généralement notarié dans la mesure où sur des durées longues la garantie retenue est plus fréquemment une garantie réelle constituée par une hypothèque, mais il peut être aussi sous seing privé »³⁹.

³⁷ BOUYACOUB, Farouk. L'entreprise et le financement bancaire. Alger: Edition CASBAH, 2000, p. 17.

³⁸ Idem, P.251.

³⁹ Mairif Asma : « Le financement des PME par le Capital Investissement », Mémoire de fin d'études

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

3.1.2.3 Le crédit-bail « le leasing »

Le crédit-bail est une technique de financement des investissements professionnels. Le chef d'entreprise choisit un équipement et convient avec le vendeur des conditions de l'achat. Après examen du dossier, une société de crédit-bail achète le matériel et loue celui-ci à l'utilisateur qui l'exploite librement. En fin de contrat, le chef d'entreprise peut : ⁴⁰

- soit rendre l'équipement ;
- soit le racheter pour sa valeur résiduelle fixée au départ dans le contrat ;
- ou continuer à le louer moyennant un loyer très réduit.

Montant : La banque achète le matériel au fournisseur 100 % du TTC.

Loyer : Le paiement des loyers en précompté, grande souplesse de fonctionnement.

Taux : Fonction des taux fixe de la banque, la proposition commerciale se fait toujours sur le montant du loyer. Il est d'usage de ne pas communiquer le taux au client. La valeur résiduelle est de l'ordre de 1 à 5 % de la valeur initiale.

Durée : De 2 à 5 ans pour du matériel, de 10 à 20 ans pour de l'immobilier.

Garanties : En général pas de garanties demandées, il est possible toutefois de demander une caution personnelle.

❖ Les formes de crédit-bail

- **Crédit-bail mobilier** : il porte sur des biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise.
- **Crédit-bail immobilier** : c'est la location des biens immobiliers (existants ou à construire) par la société de leasing pour un locataire. Le preneur à la fin du contrat de location a le choix de rendre le bien à la banque, acheter le bien avec un prix faible ou renouveler le contrat.

3.1.2.4 Les crédits spécifiques

Généralement ce sont des crédits bonifiés par l'état, ils sont destinés au financement des projets à long terme pour accomplir un but économique ou social par les déférentes dispositions comme CNAC, ANADE (ex ANSEJ)...etc.

En vue de l'obtention du diplôme de magister en sciences commerciales et financières
Option : finance, Année : 2015-2016.

⁴⁰ BEGUIN.J-M et BERNARD, l'essentiel des techniques bancaire, groupe Eyrolles, paris, 2008, P.253

3.2 Le financement du commerce extérieur

En augmentant les transactions internationales entre les entreprises de différents pays et en faisant en sorte que les PME contribuent aux opérations d'exportation et d'importation, il a nécessairement conduit à l'émergence de nouveaux services bancaires où les banques proposent des crédits pour faciliter et améliorer ces opérations.

3.2.1 Le crédit documentaire

Le crédit documentaire est l'engagement pris par la banque d'un importateur de garantir à l'exportateur le paiement des marchandises (ou l'acceptation d'une traite) contre la remise de documents attestant de l'expédition et de la qualité des marchandises prévues au contrat⁴¹.

Les intervenants dans cette opération sont :

- Importateur c'est lui qui donne l'ordre à la banque ;
- La banque émettrice (banque de l'acheteur) ;
- L'exportateur (le bénéficiaire) ;
- La banque notificatrice (banque de l'exportateur).

3.2.1.1 Les formes de Crédit documentaire

- **Révocable** : Le banquier de l'importateur peut revenir sur son engagement (modifier ou annuler) avant expédition des marchandises et sans l'accord du bénéficiaire.
- **Irrévocable** : contrairement au crédit révocable le banquier ne peut revenir sur son engagement, sauf accord de toutes les parties.
- **Irrévocable et confirmé** : Elle est garantie par deux engagements de payer, par la banque émettrice et la banque confirmatrice. Et cette forme de crédit est plus sécurisée pour l'exportateur.

3.2.2 Le crédit fournisseur

Est un crédit accordé par une banque à un fournisseur (exportateur) afin d'octroyer des différés de paiement aux acheteurs (importateurs), ce crédit ne fait qu'avec l'intermédiation bancaire et l'exportateur accepte d'expédier les marchandises en échange de la garantie d'obtenir le montant de la dette (billet à ordre).

⁴¹ Luc BERNET-ROLLANDE Op.cit., 2008 P.358.

3.2.3 Le crédit acheteur

Le crédit acheteur est un crédit consenti directement par une banque de vendeur (fournisseur) à un acheteur (importateur) en échange de garantie de sa banque, afin de lui permettre de régler au comptant son fournisseur. Et la banque du prêteur effectuera des paiements au vendeur sur la base d'arrangements contractuels convenus par les parties commerciales.

3.2.4 Les crédits de préfinancement à l'exportation

Les crédits de préfinancement à l'exportation sont des crédits de trésorerie qui peuvent être emballés auprès de la Banque centrale, qui sont accordés par un banquier pour lui permettre de financer les besoins courants ou exceptionnels résultant de son activité exportatrice.

3.2.5 La mobilisation des créances nées à l'étranger

Ce sont des crédits accordés par une banque à une entreprise exportatrice, cette forme de crédit permet à l'exportateurs de mobiliser auprès des créances qu'ils détiennent sur les acheteurs étrangers et de maintenir à un niveau stable de trésorerie.

3.2.6 Transfert libre

Le transfert libre est un moyen fréquemment utilisé de régler les transactions commerciales internationales, en raison de sa facilité et de sa rapidité. De sorte que ce transfert se fait uniquement avec un solde dans la banque. Le transfert libre prend plusieurs types, tels que le transfert du courrier, le transfert TELEX, et SWIFT, qui est plus sûr et moins coûteux pour la banque que d'autres méthodes de transfert.

3.3 Le crédit d'exploitation

Dans le but de limiter ou réduire les fluctuations quotidiennes auxquelles la trésorerie des entreprises et surtout les petites et moyennes est exposées en raison de la longueur du cycle d'exploitation ou de la lenteur du processus de fabrication, ces dernières recourent à des crédits d'exploitation.

Les crédits d'exploitation jouent un rôle très important dans le financement des besoins du cycle d'exploitation des entreprises et la réduction des insuffisances ponctuelles de capitaux à court terme. Il permet également de financer les actifs du bilan actuel en fournissant aux entreprises les liquidités nécessaires aux paiements à court terme en attendant de recouvrer les créances facturées.

On va traiter ce type de crédit d'une manière plus précise et plus développée dans la prochaine section

4. Les risques du crédit

Le risque crédit est défini comme étant « la perte potentielle consécutive à l'incapacité par un débiteur d'honorer ses engagements. Cet engagement peut être de rembourser des fonds empruntés, cas le plus classique et plus courant ; risque enregistré dans le bilan. Cet engagement peut être aussi de livrer des fonds ou des titres à l'occasion d'une opération à terme ou d'une caution ou garantie données ; risque enregistré dans le hors-bilan. Les sommes prêtées non remboursées, suite à la défaillance d'un emprunteur doivent être déduire du bénéfice des fonds propres qui peuvent alors devenir insuffisants pour assurer la continuité de l'activité »⁴².

Le risque de crédit est le premier risque qui confronte une banque que ce soit une pour opérations d'exploitation ou celles d'investissement. Il existe plusieurs risques, et on cite :

4.1 Le risque de non remboursement

Est la possibilité que les emprunteurs ne paient pas leurs obligations financières dues envers la banque à l'échéance à cause d'une défaillance ou un refus, Ce risque est considérée comme une faillite juridique ou non remboursement s'il dépasse le délai légal.

4.2 Le risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte liée à des processus opérationnels, des personnes ou des systèmes inadéquats ou défaillants ou à des événements externes.

Dans l'approche standard, l'activité des banques est répartie entre plusieurs domaines ou «lignes métiers» (business line). À chaque ligne de métier les autorités de régulation attribuent un facteur de Pondération sur le revenu brut «moyen» censé refléter le risque opérationnel objectif encouru par chaque activité.⁴³

4.3 Le risque de liquidité

Ce risque représente l'incapacité de la banque à honorer les retraits des déposants à cause de mauvaise gestion de la trésorerie ou pour des raisons externes pour la banque représentées par le retard dans le remboursement du prêt et la date d'échéance par les clients, Cette situation pourrait mettre en péril la solvabilité de la banque.

⁴² A.SADRI, « Audit et contrôle interne bancaire » Ed, AGFES, Paris, 2002, P40.

⁴³ Luc BERNET-ROLLANDE Op.cit., 2008 P.10.

4.4 Le risque de change

La notion de risque de change est liée à l'incertitude de la stabilité du taux de change d'une monnaie national par rapport à une autre étrangère à court ou moyen terme, de sorte que la diminution de la devise étrangère par rapport à la monnaie nationale correspond au gain de change et tandis qu'une augmentation entraîne une perte de change. Le banquier ne peut pas contrôler ce risque, mais il peut retenir des provisions pour se prémunir contre les fluctuations de change.

4.5 Le risque de taux

Le risque de taux dépend des conditions de refinancement de la banque. Ce risque survient lorsque la banque accorde des prêts à taux fixe et emprunte à taux variable, toute augmentation des taux entraîne une perte pour la banque, et pour cela le banquier doit appliquer des taux variables tenant compte des taux de référence de la banque centrale.

4.6 Le risque d'immobilisation

Il porte sur la trésorerie de la banque, apparaît lorsque les besoins à court terme ne sont pas financés par les recettes à court terme.

Afin de limiter les risques menaçant les banques, le banquier doit prendre les précautions nécessaires.

5. Les garanties du crédit

Pour assurer le remboursement des crédits accordés aux emprunteurs, les prêteurs prennent des garanties, on distingue deux (02) types de garanties :

- Les garanties personnelles
- Les garanties réelles

5.1 Les garanties personnelles

5.1.1 Cautionnement

Le cautionnement est un contrat engagé par une personne nommée (la caution) à un tiers dite (le bénéficiaire de la caution) de régler la dette d'un débiteur principal en cas de défaut.

On distingue deux modèles de cautionnement :⁴⁴

⁴⁴ Luc BERNET-ROLLANDE Op.cit., 2008 P.184.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

- le cautionnement simple
- le cautionnement solidaire.
- **Le cautionnement simple** : Le cautionnement simple donne droit au bénéfice de discussion et à celui de division. Le bénéfice de discussion : la caution peut exiger du créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur avant de faire jouer le cautionnement. Le bénéfice de division: au cas où il y aurait plusieurs cautions chacune ne serait engagée que pour sa part.
- **Le cautionnement solidaire** : La caution peut être actionnée en paiement en même temps que le débiteur principal, le créancier choisissant dans ce cas celui qui lui paraît le plus solvable ou les deux ensembles. Lorsque plusieurs personnes sont cautions solidaires, elles garantissent ensemble le créancier et chacune est engagée pour le tout. En cas de solidarité, la caution ne peut donc pas invoquer les bénéfices de discussion ou de division. À défaut de convention expresse, la caution ne garantit que le capital. Pour qu'elle soit contrainte au paiement des intérêts, l'acte doit y faire référence et indiquer le taux de ces intérêts. Par son paiement, la caution est automatiquement subrogée dans les droits, actions et privilèges du créancier.

5.1.2 L'aval

L'aval est un engagement par lequel un tiers (généralement la banque) garantit le paiement de l'effet de commerce en faveur d'un des signataires de l'effet appelés (avalisés) et sa signature suivie de (Bon pour aval). L'avaliste est donc solidaire du débiteur principal.

5.2 Les garanties réelles

5.2.1 L'hypothèque

Selon l'Article 882 du code civil algérien définit l'hypothèque comme étant : « un contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelques mains qu'il passe ».

L'hypothèque peut être légale, conventionnelle ou judiciaire.

- **Hypothèque légale** : L'hypothèque légale est l'hypothèque prévue par la loi pour protection légale de certains créanciers sur les biens immobiliers de leur débiteur.
- **Hypothèque conventionnelle** : est inscrite à la suite de la signature d'un contrat entre le créancier et le débiteur sur un bien immobilier, elle garantit l'opposabilité des droits du banquier aux tiers.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

- **L'hypothèque judiciaire** : elle s'agit d'une condamnation judiciaire donnée au créancier non payé à l'échéance le droit de saisir le bien immobilier.

5.2.2 Le nantissement

D'après l'article 948 du code civil algérien le nantissement est défini comme étant : « un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou celle d'un tiers, à remettre au créancier ou à une tierce personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance, et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il soit, par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs au rang ».

Il existe trois types de nantissement :

- **Le nantissement du fonds de commerce**

Le nantissement des fonds de commerce est un contrat par lequel un créancier (la banque) acquiert un droit réel sur le fonds de commerce affecté en garantie. Ils peuvent être inclus dans l'engagement dans le cadre des droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique associés.

- **Le nantissement du matériel de l'outillage**

C'est un acte notarié enregistré au droit fixe, il confère un droit réel sur l'outillage et le matériel d'équipement financé par la banque. Ce droit permet à la banque de saisir et de vendre le matériel par voie de justice.

- **Le nantissement des actifs financiers**

Est un engagement consiste à apporter des actifs financiers en garantie à un créancier en échange de l'obtention d'un prêt ou autre avantage. Le créancier a le droit de saisir et vendre les valeurs données en garantie en cas de défaut ou de non-remboursement.

5.2.3 Les assurances

Avant d'octroyer un crédit la banque exige de l'emprunteur pour souscrire à diverses assurances (obligatoires ou non). Afin d'obtenir le prêt en cas de décès ou d'invalidité de l'emprunteur

5.2.4 Le privilège

Le privilège est un droit que la qualité de la créance donne à un créancier (la banque) d'être préféré aux autres créanciers et toutes les autres garanties, même s'ils reçoivent une garantie conventionnelle telle qu'une hypothèque. Aucune créance ne peut être privilégiée qu'en vertu de la loi.

Section 02 : Les crédits d'exploitations

Au sein de son activité, une PME éprouve des besoins de trésorerie généralement très importants pour qu'elle puisse les assumer seule, que ce soit pour réaliser un investissement ou pour financer les besoins liés à son activité courante (constitution de stock de marchandises, octroi de délais de paiement aux clients...).

Les crédits d'exploitation sont des crédits à court terme destinés à financer les besoins opérationnels des PME au cours de leur activité (financement des stocks, accompagnement du cycle d'exploitation pour un équilibre entre les opérations d'amont et d'aval) pour objectif de limiter les fluctuations de trésorerie et ses insuffisances temporaires.

1. Les crédits d'exploitation par caisse

Ces crédits sont également dits « Directs ». Ce sont des crédits qui impliquent un décaissement de la part du banquier en faveur de son client et qui lui permet d'équilibrer sa trésorerie à court terme.

Ils se subdivisent en crédits par caisse globaux et crédits par caisse spécifiques :

1.1 Les crédits par caisse globaux

Appelés également crédits en blanc (car ils ne sont pas adossés à un élément d'actif) ou crédits personnels, ces crédits servent à compléter momentanément une trésorerie devenue insuffisante, ce crédit à court terme est très risqué car il ne comporte aucune garantie intrinsèque (juste une promesse de remboursement de la part du client) et sans précision d'objet à financer, Pour cela, le banquier doit vérifier la réalisation des encaissements attendus pour le remboursement du crédit. Ces crédits se présentent sous différentes formes :

- La facilité de caisse ;
- Le crédit de campagne ;
- Le découvert ;
- Le crédit relais ou de soudure.

1.1.1 La facilité de caisse

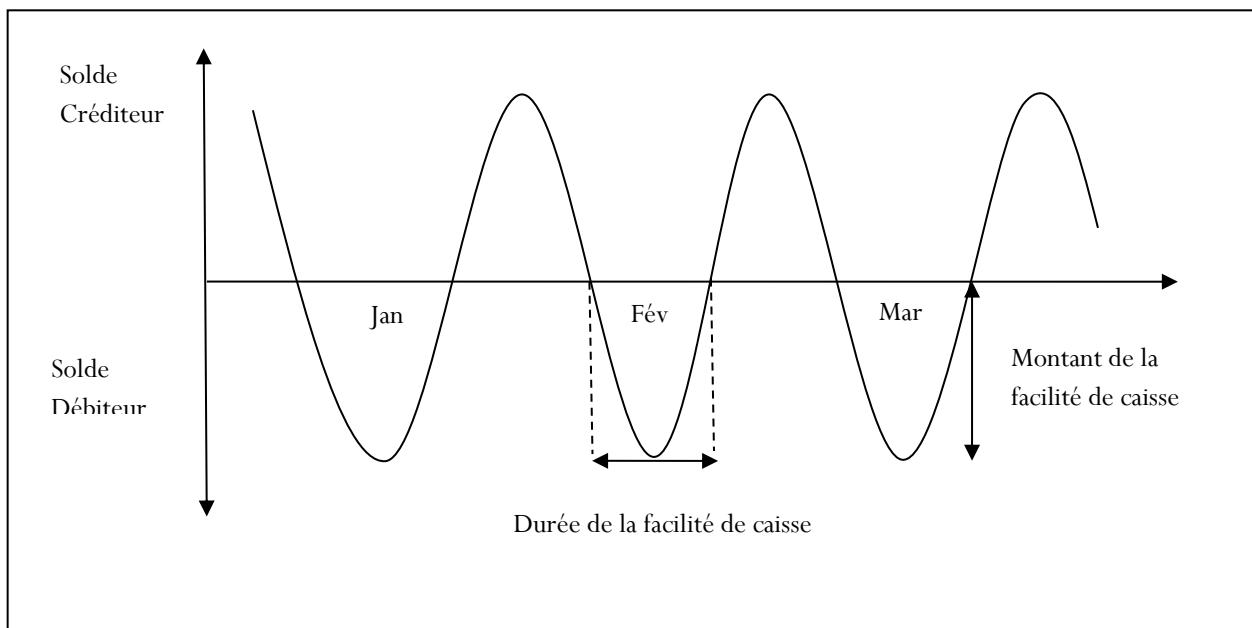
Ce crédit assure l'élasticité nécessaire au bon fonctionnement de la trésorerie courante et permet de faire face aux décalages de très courte durée. S'agissant d'une souplesse de trésorerie, son utilisation doit être limitée et doit s'accompagner en contrepartie d'un mouvement significatif, source de commissions pour la banque.

Techniquement, le client a l'autorisation de faire fonctionner son compte courant en lignes débitrices. Si ce crédit simple et souple a la faveur des entrepreneurs, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un crédit risqué pour la banque et par conséquent d'un coût plus élevé pour le client. En effet, en l'absence de contrôle formel, ce crédit peut facilement être détourné de son objet initial.⁴⁵

En pratique, ce crédit est limité de 15 à 30 jours de chiffre d'affaire mensuel de l'entreprise concernant.

Le graphique suivant, montre l'évolution d'un compte d'une entreprise bénéficiant d'une facilité de caisse :

Figure 2. 1: Evolution d'un compte courant financé par une facilité de caisse



Source : BOUYACOU. L'entreprise et le financement bancaire. Edition CASBAH. ALGER 2001 ; page 236.

⁴⁵BEGUIN.J-M et BERNARD, l'essentiel des techniques bancaire, groupe Eyrolles, paris, 2008, P.255

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

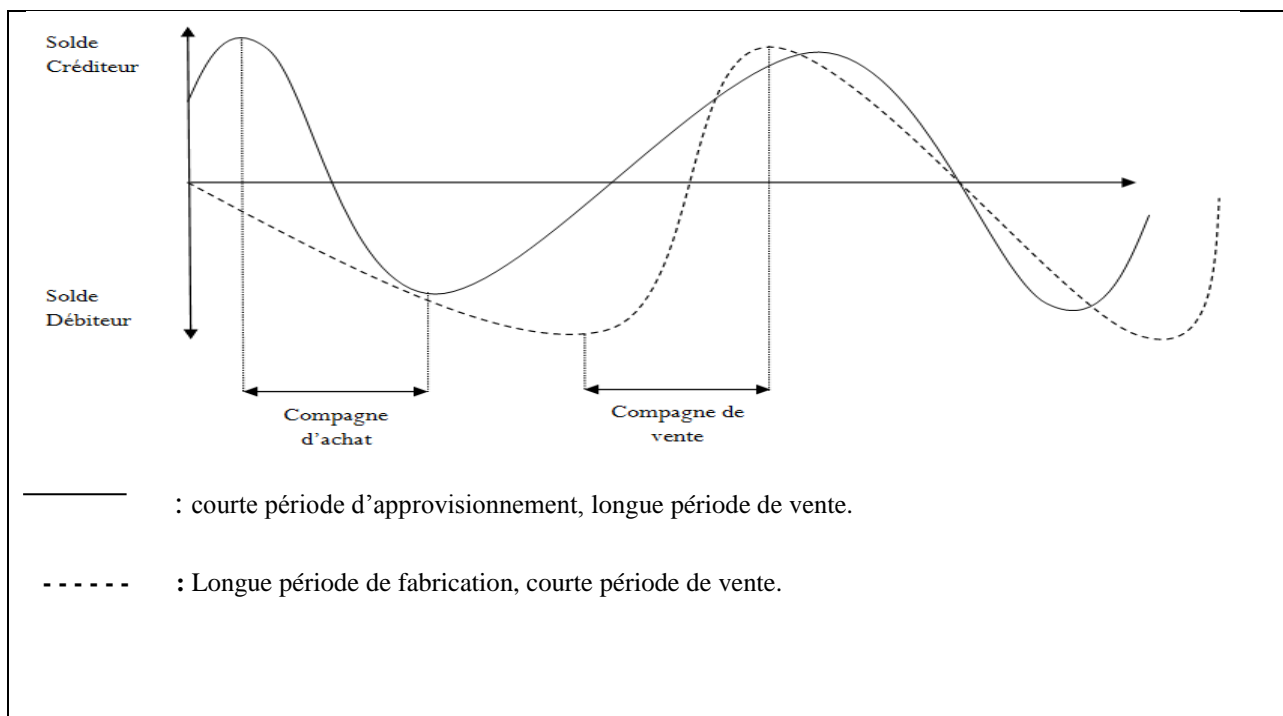
1.1.2 Le crédit de campagne

Le crédit de campagne est un concours accordé aux entreprises qui ont une activité saisonnière pour financer leurs charges d'exploitation liées à un cycle de production (les achats de matières premières, les dépenses de production ...)

Pour demander ce type de crédit à la banque, l'entreprise doit fournir obligatoirement un plan de financement qui mentionnera les dépenses et les recettes prévisionnelles. Le banquier analyse ce plan dans le cadre d'une étude de marché qui lui permet de se faire une idée des chances de succès de la campagne et du remboursement du crédit. La bonne analyse du plan de financement ainsi que l'appréciation des chances de réussite de la campagne considérées comme les seules garanties du banquier contre les risques de non-remboursement ou détournement de l'objet.

Le graphe suivant représente l'évolution d'un compte financé par un crédit de campagne :

Figure 2. 2: Evolution d'un compte financé par un crédit de campagne



1.1.3 Le découvert

Accordé pour une période généralement plus longue que la facilité de caisse (de quelques semaines à quelques mois), le découvert peut être autorisé dans le cas où le titulaire du compte attend une rentrée de fonds et qu'il souhaite disposer à l'avance des fonds attendus (par exemple : règlement

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

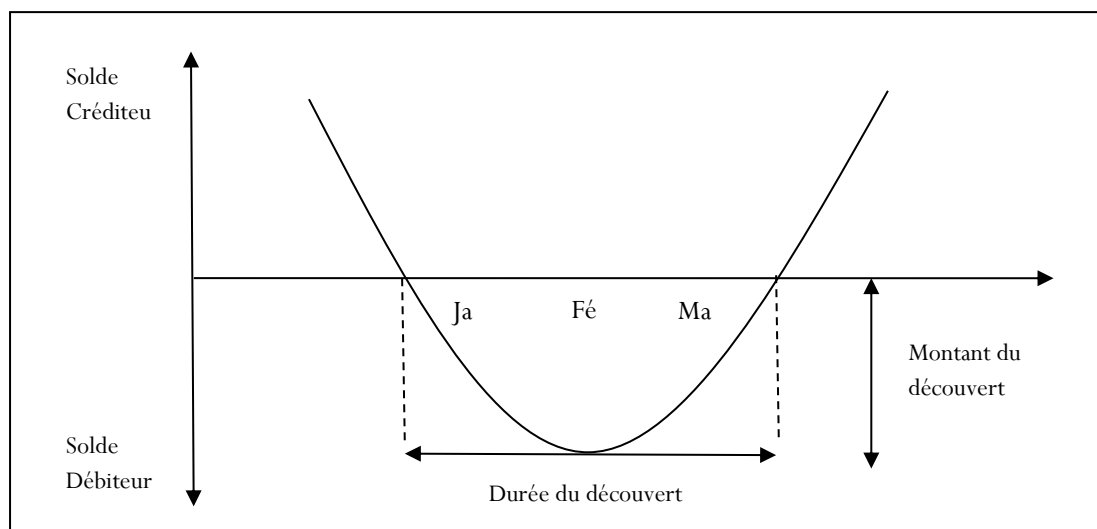
d'une indemnité d'assurance). Comme la facilité de caisse, le découvert est accordé à un taux généralement assez élevé⁴⁶.

Le découvert est un soulagement de la trésorerie de l'entreprise due à une insuffisance temporaire du fond de roulement et son montant ne doit dépasser 15 jours du chiffre d'affaire confié. Il se subdivise en deux formes :

- **Le découvert non mobilisable** : se réalise en autorisant le client à exploiter son compte en position débitrice, dans la limite du plafond autorisé. Les intérêts ne sont décomptés que sur les sommes utilisées.
- **Le découvert mobilisable** : Ce type de découvert est dit mobilisable du fait qu'il se matérialise par des billets souscrits par le client à l'ordre de la banque. Les intérêts seront dans ce cas calculés sur le montant total du crédit accordé et sur toute la durée de validité du crédit.

Le graphique suivant représente l'évolution d'un compte courant assorti d'un découvert :

Figure 2. 3: L'évolution d'un compte courant d'une entreprise bénéficiant d'un découvert



Source : BOUYACOUB. L'entreprise et le financement bancaire. Edition CASBAH. ALGER 2001. P244.

⁴⁶ Principes de technique bancaire, Luc BERNET-ROLLANDE, Ed : DUNOD, Paris, 2008 P.150, 151.

1.1.4 Le crédit relais ou de soudure

Comme son nom l'indique, le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis⁴⁷.

Ce type comporte des risques de non-remboursement en cas de non réalisation de l'opération permettant l'entrée de fonds ou son détournement, et pour cela le banquier ne doit accorder ce type de crédit que si la réalisation de l'opération est certaine dans les délais prévus, et que le montant du crédit doit être inférieur aux sommes à recevoir.

1.2 Les crédits par caisse spécifiques

Il s'agit des crédits destinés à financer des postes bien définis de l'actif circulant d'une entreprise. En d'autres termes, ils ont un objet bien précis et particulier qui constitue en lui-même une garantie de remboursement. Ce qui permet à l'entreprise d'accélérer la rotation de son actif cyclique et d'avoir rapidement des liquidités.

Les crédits par caisse peuvent revêtir les formes suivantes :

- Escompte commercial ;
- Avance sur marchandises ;
- Avances sur marchés publics ;
- Avances sur titres ;
- Avances sur factures ;
- Affacturage (factoring).

1.2.1 Escompte commercial

L'escompte est une opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition du porteur d'un effet de commerce non échu le montant de cet effet (déduction faite des agios) contre le transfert à son profit de la propriété de la créance et de ses accessoires⁴⁸.

Ce type s'adresse à toutes les entreprises commerciales, comme il offre l'avantage pour l'entreprise d'améliorer sa trésorerie.

⁴⁷ Farouk BOUYAKOUB ; « L'entreprise et le financement bancaire » ; p235 ; Casbah ; Alger ; 2001

⁴⁸ BOUYACOUB ; Op.cit ; page 241

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

L'escompte commercial est octroyé sous la forme d'une ligne de remise annuelle, dont le plafond d'escompte autorisé est fixé en fonction du chiffre d'affaires et de la durée du crédit-client.

1.2.2 L'avance sur marchandises

L'entreprise qui détient des marchandises en stock peut demander à son banquier une avance sur ces marchandises. Cette avance sera la plupart du temps garantie par les marchandises qui seront donc affectées en gage soit dans les locaux de l'entreprise ou ce qui est plus sûr dans les locaux appartenant à un tiers (magasin général par exemple)⁴⁹.

Ce type de crédit est généralement accordé à une entreprise pour lui permettre de régler ses dettes auprès de ses fournisseurs. Le montant de l'avance ne dépasse pas dépasser 70% de la valeur des marchandises gagées quant à la durée celle-ci ne dépasse pas 9 mois avec la dépossession du client de sa marchandise.

Il existe deux formes de la constitution du gage :

- Entreposage des marchandises gagées dans des locaux : Le banquier louera des locaux dans lesquels les marchandises seront stockées, la clé doit être dans les mains du banquier.
- Entreposage des marchandises dans les magasins généraux : Le banquier détient les titres extraits de la souche "récépissés-warrants" comportant deux parties dissociables, le banquier qui donne l'ordre de sa sortie.

1.2.3 L'avance sur marché public

La délégation du marché public est un contrat rédigé selon le code des marchés entre l'État, les collectivités publiques, les établissements publics à caractère administratif et les entrepreneurs ou les fournisseurs, en vue d'exécuter des travaux au compte de l'Etat dans le cadre d'un marché unique.

L'avance sur le marché public c'est une avance accordée par les banques aux entreprises des travaux publics en contrepartie d'une garantie. Cette garantie est obtenue par le nantissement des créances détenues sur l'administration publique matérialisé par le nantissement du marché unique.

1.2.4 Avances sur titres

Il s'agit d'une avance consentie par la banque au détenteur de titres de placement (bons de caisse) ou de titres de négociation (action, obligation, ...) pour une durée inférieure à celle leur restant à

⁴⁹ Luc BERNET-ROLLANDE ; Op.cit, page 307.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

courir, en contrepartie de cette avance, ces titres seront nantis au profit de la banque et accordée à 80% de leur valeur.

1.2.5 L'avance sur factures

L'avance sur factures est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées par des administrations ou des entreprises publiques généralement domiciliées aux guichets de la banque prêteuse⁵⁰.

Cette avance permet aux entreprises de mobiliser leurs créances détenues sur les administrations publiques ou les collectives locales et de pallier les manques de trésorerie qui résultent souvent des délais de paiement.

1.2.6 L'affacturage (factoring)

Selon l'article 543 bis 14 du code de commerce algérien, définit l'affacturage (factoring) comme suit : « le factoring est un acte au terme duquel une société spécialisée appelée "Factor" devient subrogée aux droits de son client appelé "adhèrent", en payant à ce dernier le montant intégral d'une facture à échéance fixe, résultant d'un contrat et en prenant à sa charge, moyennant une rémunération, les risques de non remboursement ».

2. Les crédits par signature (indirect)

Ce crédit est un engagement par signature de la banque vis-à-vis d'un tiers à remplir aux obligations contractées envers lui par certains de ses clients, le banquier doit minutieusement analyser le risque pour apprécier la solvabilité de l'entreprise car il est responsable de paiement obligatoire si le client est défaillant. Parmi ces concours on abordera : L'aval ; l'acceptation et le cautionnement.

2.1 L'aval

Comme on a déjà le définir dans la section précédente ce crédit comporte l'engagement de la banque par lequel le banquier garantie le paiement d'un effet de commerce à l'échéance si le débiteur est défaillant. Il est concrétisé par la signature du banquier avec mention : « Bon pour aval ».

2.2 L'acceptation

L'acceptation c'est l'engagement du banquier à régler à son échéance une traite tirée sur lui. Cette forme de crédit est matérialisée par la signature du banquier au recto de la facture suivie de la mention « Bon pour acceptation ».

⁵⁰ F.BOUYACOUB ; Op.cit. ; page 202.

2.3 Le cautionnement

L'article 644 du code civil algérien stipule : « Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ».

Le cautionnement est un prêt de signature de la part de la Banque, de sorte que le banquier garantit le paiement des créances de ses clients en cas de défaillance de ces derniers, ces créances sont principalement l'administration fiscale, les douanes et les administrations publiques dans le cadre de la réalisation d'un marché public.

Section 03 : montage et étude de dossier d'exploitation

Avant de prendre la décision d'octroi du crédit, le banquier fait le montage et étude de dossier (collecter autant d'informations que possible) de demandeur, ainsi une analyse rigoureuse de la situation économique et financière de l'entreprise qui lui permette d'examiner les performances et les compétences de l'entreprise d'une part, et l'honorabilité et la moralité de son client d'autre part.

Pour étudier un dossier d'exploitation, le banquier doit suivre les étapes suivantes :

- Constitution du dossier de crédit d'exploitation (de la part d'un client) ;
- Classification de la clientèle ;
- Le diagnostic économique et financier de l'entreprise postulante.

1. Documents constitutifs d'un dossier de crédit d'exploitation

1.1 Une demande écrite de l'entreprise

Il s'agit d'une demande de crédit adressée au banquier et doit inclure un en-tête avec toutes les références de l'entreprise. Il doit être datée et signé par les personnes autorisées à engager la société dans les affaires de crédit.

La demande de crédit doit déterminer la nature, le montant et les objets liés concours sollicités.

1.2 Documents administratifs et juridiques

- copie certifiée conforme du registre de commerce ;
- Copie certifiée conforme des statuts pour les sociétés ;
- délibération des associés habilités au gérant à contracter des emprunts bancaires, si cette disposition n'est pas prévue dans les statuts ;

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

- une copie certifiée conforme du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales), factures pro-forma.
- Une copie du diplôme et des qualifications professionnelles si nécessaire;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de propriété ou du bail des locaux à usage professionnel.

1.3 Documents financiers et comptables

- Bilans et tableaux du compte de résultat (CR) des trois dernières années; Dans le cas d'une ancienne relation, seul le dernier rapport est exigé ;
- Le bilan d'ouverture, les prévisions de clôture de l'exercice à financer et le bilan prévisionnel de l'exercice suivant pour les entreprises en démarrage ;
- Plan de trésorerie.

1.4 Les documents techniques et économiques

- Plan de charge pour les entreprises de B.T.P.H avec fiche signalétique par marché. Le banquier sollicite ces documents afin de se faire une idée de l'entreprise et de ses projets en cours ou en phase de lancement ;
- situation des marchés publics en cours de réalisation pour les entreprises du BTPH ;
- Plan de production annuel ou pluriannuel.

1.5 Les documents fiscaux et parafiscaux

- Une carte d'immatriculation fiscale ;
- une déclaration fiscale de l'année dernière ;
- Attestation de mise à jour Caisse Nationale d'Assurance Salariés (CNAS) ;
- Un extrait de rôle apuré de moins de trois (03) mois ou notification de rééchelonnements des dettes fiscales ;
- Attestation de mise à jour Caisse d'Assurance Sociale pour les Non-salariés (CASNOS) ;
- Une attestation d'affiliation aux caisses de sécurité sociale pour les nouvelles affaires.

1.6 Documents commerciaux

- Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- La décomposition du chiffre d'affaire par produit et par marché ;

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

- Carnet de commandes de la clientèle ;
- Planning provisionnel des importations.

1.7 Le compte rendu de visite

L'objectif du compte rendu est d'évaluer le degré de fiabilité des chiffres fournis par le client. On tient à préciser que pour mieux évaluer le risque lié à l'affaire, le banquier devrait s'intéresser aux éléments suivants :

- Le patrimoine de l'entreprise ;
- La réalité et le statut d'occupation des lieux ;
- L'état des installations (commodités, salubrité et sécurité);
- L'organisation des différentes fonctions (approvisionnement, stockage, production...etc.) ;
- La fonctionnalité des locaux.

Remarque : Il convient de noter qu'il n'y a pas de cadre strictement obligatoire pour le contenu des fichiers.

2. Identification du demandeur de crédit et la collecte d'information

Le banquier doit s'assurer avant d'octroyer un crédit que son client pourra rembourser le prêt qui lui sera accordé, à l'échéance. Et pour cela, il doit apprécier tous les éléments entourant l'entreprise l'organisation, les moyens d'exploitation et de technologie, le marché, les perspectives de développement et les risques; la collecte des informations sur le client se fait par :

- L'entretien avec le client ;
- La consultation du service des renseignements commerciaux ;
- Consultation des fichiers de la Banque d'Algérie (centrale des impayés, des risques et des bilans) ;
- Consultation des services de renseignements juridiques (service hypothèque, greffe de tribunal).

3. Classification de la clientèle

Les éléments d'identification cités précédemment ne sont pas suffisants pour mieux apprécier et juger de la qualité du demandeur du crédit. Et donc donner du crédit est basé sur la confiance. Cette confiance sera générée par les relations qui se forment entre le banquier et son client.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

Pour obtenir des informations concernant sa clientèle, le banquier peut recourir à plusieurs sources d'informations. Il peut compter sur :

- Ses confrères pour obtenir des renseignements liés aux clients domiciliés chez eux (Renseignements commerciaux).
- Les centrales de la Banque d'Algérie, à savoir :
 - **La Centrale des Impayés** : centralise et diffuse toutes les informations concernant les incidents de paiement des chèques et effets de commerce.
 - **La Centrale des Risques** : Ce service a pour but de collecter et centraliser toutes les informations liées et concernant les crédits octroyés par les différents établissements financiers et les banques.
 - **La Centrale des Bilans** : Sa mission a pour but de recueillir, traiter et analyser et d'agrèger les documents comptables afin d'identifier autant d'informations que possible pouvant servir de base aux études économiques et financières.

Pour évaluer la nature de la relation qui le lie avec son client, et pour mieux classer sa clientèle, le banquier doit analyser les points suivants :

3.1 Historique de la relation

Le banquier doit faire la distinction entre les gros clients et des clients réguliers. Toute cette information. Il peut être collecté par référence au journal de compte. Il faut aussi consulter le fichier contentieux du client pour se renseigner sur les éventuels problèmes qu'il a pu connaître.

3.2 Les mouvements d'affaires confiés

Le compte courant du client doit normalement retracer tous les mouvements d'affaires liés à l'activité du client. Le mouvement d'affaires confié par le client à sa banque reflète le degré de fidélité et de confiance qu'il a en son banquier. Il se calcule comme suit :

$$\text{Mouvement d'affaires} = \sum \text{Mouvements crédit} = \text{versements} + \text{virements reçus} + \text{remises de chèques et effets}$$

Ce mouvement confié doit être rapporté au chiffre d'affaires déclaré (Mouvement confié/ CA déclaré). Suivant ce rapport, trois situations peuvent se présenter :

- **Mouvement confié = CA déclaré** : une centralisation du CA au niveau du compte du client, et c'est le cas idéal.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

- **Mouvement confié > CA déclaré** : il s'agit d'une fausse déclaration du CA (diminuer le CA pour fuir au fisc), ou d'une réalisation d'opérations hors exploitation.
- **Mouvement confié < CA déclaré** : soit il s'agit d'une fausse déclaration du CA (CA fictif) ou d'une non centralisation du CA, c'est-à-dire que le client détient d'autres comptes auprès d'autres banques, ou encore le client réalise des transactions en espèce.

Remarque : les banques exigent souvent aux clients bénéficiaires d'un crédit bancaire de centraliser leurs chiffres d'affaires chez elles.

3.3 Le Niveau d'utilisation des concours autorisés

Le banquier doit suivre et contrôler inévitablement et strictement, toute utilisation de crédit faite par tout client bénéficiant d'un ou plusieurs crédits, et cela pour veiller à ce qu'il n'y ait pas un détournement de l'objet de ces derniers ou de dépassement de leurs plafonds.

Ce contrôle se fait à travers les positions décadaires, qui font apparaître comment le crédit a été utilisé en terme de plafonds s'il agissait d'un découvert, et en terme de cote en cas d'un escompte⁵¹.

3.4 Les incidents de paiements

La moralité et le sérieux du client sont des éléments les plus importants dans le processus décisionnel du banquier, et les incidents de paiement font objet de référence pour cette décision sont : les saisies arrêts, les ATD (Avis de Tiers Détenteur) ou le non-paiement du chèque ou traite annonce un non remboursement éventuel.

➤ **L'Avis à Tiers Détenteur (ATD)**

Il s'agit d'est une demande de blocage du compte du client émanant des inspections des contributions diverses ou des inspections des domaines. Il est émis à l'encontre des redevables n'ayant pas payé leurs contributions⁵².

➤ **La saisie Arrêt**

La saisie d'arrêt est la procédure qui permet à un créancier « saisissant » de faire pratiquer une saisie des sommes détenues dans les comptes bancaires de son débiteur « le saisi » et d'obtenir le paiement des sommes qui lui sont dues. Elle peut être bancaire ou judiciaire.

⁵¹ ATTARI Abdennasser, le financement des PME en Algérie par le crédit d'exploitation : Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), mémoire de master, ESC, année 2015/2016, P51.

⁵² Idem,

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

Comme pour les ATD, le banquier est tenu de vérifier si son client n'a pas fait l'objet d'une saisie arrêt afin d'apprécier son honorabilité vis-à-vis de ses créanciers. Ces incidents peuvent remettre en cause la confiance du banquier en son client⁵³.

4. Le diagnostic économique et financier de l'entreprise

Pour mesurer les risques qu'il encourt vis-à-vis de l'entreprise, le banquier effectue un diagnostic financier de l'affaire dont la méthodologie et les techniques utilisées seront développées.

L'analyse financière a pour but d'étudier les points forts et les points faibles d'une entreprise en se fondant sur divers éléments d'ordre comptables humains et financiers.

Cette méthode comporte trois étapes successives :

- L'analyse des éléments représentatifs de l'entreprise;
- L'établissement d'un diagnostic sur sa situation actuelle;
- L'élaboration de propositions devant améliorer la situation future de l'entreprise.

L'analyse financière est donc basée sur l'analyse de la situation passée de l'entreprise pour lui fournir les éléments lui permettant d'améliorer sa situation future.

Ainsi, le banquier doit suivre lors de son diagnostic, deux principales étapes qui sont :

- L'Analyse rétrospective.
- Analyse prospective ou prévisionnelle.⁵⁴

4.1 Analyse rétrospective

Cette analyse est élaborée sur la base des bilans, des TCR et les états annexes. Il s'agit d'aboutir à une restructuration de ces documents comptables dans le but d'obtenir une vision plus claire sur la situation financière et de la formation des résultats.

4.1.1 Le Bilan comptable (Selon le S.C.F)

Le bilan est défini comme étant un Etat de synthèse établi à la fin de chaque exercice pour décrire la situation patrimoniale d'une entreprise. De ce point de vue, le bilan propose donc une présentation structurée des avoirs et des dettes d'une entreprise. Il se présente sous forme de tableau équilibré divisé en deux parties :

⁵³ ATTARI Abdennasser, op.cit. P52.

⁵⁴ ATTARI Abdennasser, op.cit. P52, 53.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

- **Actif** : se trouve à gauche du bilan et comporte tous les éléments de la situation patrimoniale active à savoir les investissements, les stocks, les créances et la trésorerie, ces biens ont été acquis grâce à des ressources que l'on retrouve au le passif du bilan ;
- **Passif** : se trouve à la colonne droite du bilan, comporte tous les éléments de la situation patrimoniale passive (une valeur économique négative pour l'entreprise), à savoir les dettes auprès des banques, ou auprès des fournisseurs. Les capitaux propres s'inscrivent au passif bien qu'il ne s'agisse pas de dette.

Les postes du bilan financier sont classés selon un ordre de liquidité croissante de l'actif et d'exigibilité croissante du passif :

- **L'actif** : est subdivisé en deux grands compartiments: l'actif à plus d'un an ou actif immobilisé, et l'actif moins d'un an ou actif circulant ;
- **Le passif** : comportera également deux parties distinctes : le passif à plus d'un an ou capitaux permanents et le passif à moins d'un an ou dettes à court terme.

Le schéma suivant représente un bilan financier bien détaillé :

Figure 2. 4: schéma détaillé d'un bilan financier.

<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>	
<i>Actif immobilisé</i>	<i>Valeurs immobilisées nettes</i>	<i>Capitaux permanents</i>	<i>Capitaux propres</i>
	<i>Autres valeurs immobilisées</i>		<i>Dettes à long et moyen terme</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>Valeurs d'exploitation</i>		<i>Dettes à court terme</i>
	<i>Valeurs réalisables :</i>	<i>Dettes hors exploitation</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> • VR d'exploitation • VR hors exploitation 		
	<i>Valeurs disponibles</i>		

Source: élaboré par les étudiants sur la base des cours de la comptabilité financière

4.1.2 Le compte de résultat (CR)

Le compte de résultat est un document comptable représentant la synthèse des produits et des charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement, il permet au banquier d'apprécier la solvabilité et les performances de l'entreprise en évaluant son activité et sa capacité à être rentable. Il fait apparaître, par différence entre les produits et les charges, le résultat (le bénéfice ou la perte) de l'exercice.

Cette analyse des comptes de résultat peut se faire à l'aide de la méthode dite des Soldes Intermédiaires de Gestion.

4.1.3 Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)

La simple présentation du résultat de l'entreprise ne suffit pas. Il faut, pour élaborer un diagnostic pertinent, s'interroger sur les éléments qui sont à l'origine de ce résultat. Il convient de dissocier ici :

- Ce qui relève de l'activité normale d'une entreprise (son cycle d'exploitation) ;
- Ce qui résulte de son mode de financement : l'endettement a une incidence sur le résultat par le biais des charges financières (paiement des intérêts) ;
- Ce qui est dû à des opérations exceptionnels : qui ne vont pas se renouveler dans le futur et qui sont indépendantes de l'activité propre de l'entreprise.

4.1.3.1 Analyse des soldes intermédiaires de gestion (SIG) :

A- La Marge Brute :

La marge commerciale est exprimée par la différence entre le produit des ventes et le coût des marchandises accompagné des majorations : transport, droits de douanes, ... et des minorités : remises, escomptes, ... etc. Elle se calcule de la manière suivante :

$$\text{Marge commerciale} = \text{Ventes de marchandises} - \text{Coût d'achat de marchandises}$$

B- La valeur ajoutée

Cette valeur représente la richesse créée par l'entreprise, elle correspond à la production de l'entreprise augmentée de la marge brute moins les consommations externes. La valeur ajoutée mesure le poids économique de l'entreprise et constitue le critère de taille le plus pertinent.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

C- L'Excédent Brut d'Exploitation :

L'EBE est ce qui reste de la valeur ajoutée après règlement des impôts et taxes et des charges du personnel.

Il se prête particulièrement aux comparaisons interentreprises parce qu'il est calculé indépendamment de la politique propre de chaque entreprise en matière d'investissement, de financement, de fiscalité et d'opérations exceptionnelles.

$$\text{EBE} = \text{Valeur ajoutée} + \text{Subventions d'exploitation} - \text{impôts et taxes et versements assimilés} - \text{frais de personnel}$$

D- Le Résultat brut d'Exploitation (RBE) :

Le résultat d'exploitation mesure la performance industrielle et commerciale d'une entreprise quel que soit le mode de production utilisé. Il est calculé comme suit :

$$\text{RBE} = \text{EBE} - \text{dotations aux amortissements et provisions et perte de valeurs} + \text{Reprise sur provision et perte de valeur} + \text{Autres produits opérationnels} - \text{Autres charges opérationnelles}$$

E- Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) :

C'est le résultat de toutes les opérations courantes de l'entreprise, par opposition aux opérations exceptionnelles. Il est d'une grande importance puisqu'il fournit des renseignements sur le résultat de l'entreprise non perturbé par des événements exceptionnels ou l'incidence fiscale. Il se calcule de la manière suivante :

$$\text{RCAI} = \text{Résultat d'Exploitation} + \text{Produits financiers} - \text{Les charges financières.}$$

F- Le résultat net de l'exercice (RN)

Le résultat net comptable est le solde final résultant de l'ensemble des charges et produits qui influent sur l'entreprise. Il se calcule de la manière suivante :

$$\text{Résultat net (RN)} = \text{résultat courant après impôts} + \text{résultat extraordinaire}$$

G- La capacité d'Autofinancement (CAF) :

C'est un indicateur de mesure de la capacité de l'entreprise de se financer par ses propres moyens c'est-à-dire par des financements internes générés par l'activité de l'entreprise. Autrement dit, la CAF est la différence entre la somme des produits encaissables et les charges décaissable.

La méthode la plus simple de son calcul est la méthode additive :

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{dotations aux amortissements et aux provisions} + \text{dotations exceptionnelles} - \text{reprise de charges antérieures} + \text{valeur résiduelle d'investissement cédé} - \text{produit de cession d'actif} - \text{quote part de subvention d'investissement.}$$

4.2 Analyse de la structure financière de l'entreprise

La situation financière de l'entreprise dépend de son aptitude à assurer en permanence sa solvabilité. Cette dernière résulte de l'opposition entre la liquidité des actifs qu'elle détient et l'exigibilité de son endettement

Pour cela, deux approches différentes mais complémentaires sont utilisées par le banquier :

- l'approche par la méthode des masses financières
- l'approche par la méthode des ratios.⁵⁵

4.2.1 L'approche par la méthode des masses financières

Cette approche permet de mieux visualiser l'ensemble du profil financier de l'entreprise et de vérifier l'équilibre correct entre les masses significatives du bilan financier (investissement, financement et exploitation) afin d'apprécier l'équilibre financier de l'entreprise ainsi que sa solvabilité.

L'équilibre financier de l'entreprise peut être résultat de la confrontation permanente entre la liquidité des actifs et l'exigibilité du passif, ou la confrontation entre la couverture des besoins de courte durée par des ressources de courte durée (et pas de longue durée)⁵⁶. Cette confrontation se fait par le calcul de trois (03) agrégats clés qui sont :

- Le Fonds de Roulement (FR) ;
- Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) ;
- La Trésorerie (TR).

⁵⁵ ATTARI Abdennasser, op.cit., P55.

⁵⁶ Hubert DE LA BRUSLERIE ; « **Analyse financière** », 4ème édition ; Dunod, Paris ; 2010.P256.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

4.2.1.1 Le Fond de Roulement (FR)

C'est l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés, il constitue une marge de sécurité ; le fonds de roulement peut constituer une liquidité potentielle que l'entreprise détient pour faire face à ses actifs à moins d'un an à cause d'insuffisance de ressources de même cycle court⁵⁷.

On peut calculer le FR par deux méthodes :

Par le haut du bilan : $FR = \text{capitaux permanents} - \text{immobilisation nettes}$

Par le bas du bilan : $FR = \text{Actif circulant} - \text{Dettes à Court termes}$

Evolution du Fond de Roulement (FR) :

- **Le FR en progression** : cela implique qu'une grande partie de l'actif circulant est financée par les capitaux permanents. Cependant, il faut s'assurer que le fonds de roulement ne s'est pas amélioré au détriment de l'autonomie financière de l'entreprise.
- **Le FR en diminution** : la diminution du FR peut être jugée comme un danger pour l'entreprise, car sa marge de sécurité a diminué. Néanmoins, si cette diminution du fonds de roulement a servi à financer de nouveaux investissements rentables, ceux-ci contribueront au renforcement de la situation de l'entreprise à long terme.
- **Le FR est stationnaire** : cette situation traduit une stagnation de l'entreprise. Il faut vérifier s'il s'agit d'une pause conjoncturelle ou d'un ralentissement de la croissance.
- **Le FR positif** : il constitue un excédent de ressources permettant de financer le cycle d'exploitation de l'entreprise, Cela signifie que l'entreprise est en bonne santé financière.
- **Le FR nul** : cette situation peut être considérée comme acceptable, les fonds permanents de l'entreprise couvrent exclusivement la totalité de ses immobilisations. Ainsi, la totalité des emplois est financés par des ressources temporellement équivalentes.
- **Le FR négatif** : dans ce cas, les fonds permanents de l'entreprise ne suffisent pas pour financer l'ensemble de ses immobilisations, celle-ci se trouve obligée de financer la partie

⁵⁷ Josée ST-PIERRE ; «La gestion financière des PME » ; p34 ; Presse de l'université du Québec ; 2003.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

manquante par des ressources à court terme, ce qui traduit un déséquilibre de la situation financière. Un apport d'argent est donc nécessaire pour renforcer les capitaux permanents.

4.2.1.2 Le Besoin en fonds de Roulement (BFR)

On parle de besoin en fonds de roulement lorsque le financement des emplois cycliques n'est pas couvert par des ressources de même nature. Le besoin en fonds de roulement représente l'écart existant entre l'actif circulant hors disponibilités et le passif à court terme hors concours bancaire.

$$\text{BFR} = \text{Actif Circulant (hors trésorerie active)} - \text{Passif Circulant (hors Trésorerie Passive)}$$

Le BFR peut être subdivisé en deux parties :

- **Le BFR d'exploitation** : c'est le solde entre les ressources à court terme et les emplois circulants directement liés à l'exploitation.
- **Le BFR hors exploitation** : représente l'écart existant entre les ressources et les emplois non liés directement à l'exploitation.

NB : généralement le BFR d'exploitation est plus important que le BFR hors exploitation, Ceci est, en fait, dû à la nature des délais de paiement.

- **Le BFR positif** : Celui-ci exprime une non couverture totale des besoins cycliques par des ressources non bancaires à court terme. L'entreprise doit donc financer ces besoins à court terme soit son Fonds de roulement, soit à l'aide de ressources financières complémentaires à court terme (concours bancaires...). Les entreprises ayant généralement un besoin en fonds de roulement positif sont celles de secteur industriel qui ont un cycle de production assez long.
- **Le BFR négatif** : dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont inférieurs aux ressources d'exploitation, l'entreprise n'a donc pas besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant excède les besoins de financement de son actif d'exploitation. Et cela arrive généralement aux entreprises commerciales qui ont une grande distribution.
- **Le BFR Nul** : dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont égaux aux ressources d'exploitation, l'entreprise n'a aucun besoin à financer mais elle ne dispose d'aucun excédent financier.

D'après ses interprétations, on peut dire que le BFR de l'entreprise est étroitement lié au niveau et à la nature de son activité.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

4.2.1.3 La Trésorerie

La Trésorerie d'une entreprise représente l'ensemble de ses disponibilités, correspond à la différence entre le fonds de roulement et le besoin de fonds de roulement, et aussi au résultat de tous les flux financiers traversant l'entreprise et des modes de financements retenus.

Le solde de trésorerie donné par les formules suivantes :

$$\text{Trésorerie (Tr)} = \text{Fonds de Roulement} - \text{Besoin en Fonds de Roulement}$$

$$\text{Trésorerie (Tr)} = \text{Trésorerie d'actif} - \text{Trésorerie du passif}$$

4.2.1.4 Relation entre FR, BFR, TR :

Pour une bonne appréciation de la solvabilité, qui consiste à juger la capacité de rembourser à échéance, ou même l'appréciation de liquidité, l'analyse de la relation entre les aspects de liquidité est obligatoire et les calculs ne sont jamais suffisants, le banquier doit comparer le fonds de roulement avec les montants et les degrés de liquidité de l'actif circulant et l'exigibilité des dettes à court terme pour connaître la véritable structure financière et la solvabilité de l'entreprise.

L'actif immobilisé doit être financé par des ressources stables, si le FRNG est égal à zéro, les besoins à financer du cycle d'exploitation doivent alors être intégralement couverts par les ressources du même cycle, et dans ce cas, le BFRE est égal à zéro (supposons le BFRHE = 0). Cette situation dans laquelle la trésorerie est nulle est appelée « l'équilibre financier optimum ».⁵⁸

Voici les différentes relations entre les aspects de l'équilibre financier :

➤ **FR < BFR => TR < 0**

Le FR ne couvre pas le total de BFR, cette situation est de déséquilibre structurel qui exige une augmentation de FR ou même un concours bancaire courant.

➤ **FR = BFR => TR = 0**

Donc c'est l'équilibre financier d'une trésorerie optimale, le FR couvre exactement le montant de BFR, cette situation prouve une gestion optimale (d'échéances, de liquidités et des besoins d'exploitation).

⁵⁸ LAKHLEF Youcef, MEDOUNI Zakaria mahdi, le financement bancaire des PME : cas PNB PARIBAS ; mémoire de master, ESC koléa, année 2017/2018, P73.

➤ **FR > BFR => TR > 0**

le FR couvre le BFR avec excédent, ce surplus de liquidité ne doit pas être très élevé ou pour une longue période, car, ça peut exprimer une mauvaise gestion et utilisation des ressources, ou mauvaises prévisions.⁵⁹

4.2.2 La Méthode Des Ratios

La méthode des ratios est un outil permettant d'apprécier la situation économique et financière de l'entreprise, d'effectuer et d'enrichir les études comparatives entre deux ou plusieurs secteurs de même activité.

Le ratio : est un rapport significatif entre deux grandeurs cohérentes qui peut se présenter sous forme de coefficient, de délai ou de taux.

Le choix des ratios financiers utilisés par l'analyste financier dépend de l'objectif recherché. Les ratios présentés ici de façon non exhaustive complètent l'analyse du bilan et TCR, et peuvent être classé en trois (03) catégories :

- La structure financière ;
- La gestion ;
- La rentabilité.

4.2.2.1 la structure financière

A- le financement

➤ **Ratio de financement des immobilisations**

Ce ratio mesure l'équilibre financier de l'entreprise, doit être supérieur à 1, car un ratio inférieur à 1 correspond à un financement d'une partie des immobilisations par des ressources à court terme ;

$$\text{Ratio de financement des immobilisations} = \text{Capitaux permanents} / \text{Immobilisations nettes}$$

➤ **Ratio d'autonomie financière**

Ce ratio mesure le taux d'indépendance financière de l'entreprise ; il permet de déterminer les éventuelles capacités de l'entreprise à s'endetter à terme. D'après les normes, les fonds propres doivent être supérieurs aux DLMT, c'est-à-dire que ce ratio doit être inférieur à 1 ;

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \text{DLMT} / \text{Capitaux propre}$$

⁵⁹ Cours d'analyse financière. Monsieur Bouchayeb, EPSE, Annaba 2014.

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

➤ Ratio de financement externe

Ce ratio nous renseigne sur la proportion de l'actif financé par des capitaux externes.

$$\text{Ratio de financement externe} = \text{DLMT} / \text{Total actif}$$

B- La liquidité

La liquidité est définie comme étant l'aptitude de l'entreprise à faire face à ces engagements à très court terme.

➤ Ratio de liquidité générale

Ce ratio permet d'apprécier les capacités de l'entreprise à transformer en liquide tout son actif circulant pour couvrir ses dettes exigibles à court terme. Elle peut être assimilée à travers ces deux ratios suivants :

$$\text{Liquidité général} = \text{Actif circulant (courant)} / \text{DCT}$$

➤ Ratio de liquidité réduite

Ration de liquidité réduite indique la capacité de l'entreprise à financer ses engagements sans faire appel à la vente de ses stocks. Toute augmentation de ce ratio dans le temps laisse présager une amélioration de la situation.

$$\text{Liquidité réduite} = \text{Actif circulant (hors stocks)} / \text{DCT}$$

C- La solvabilité

➤ Ration de la capacité de remboursement

Ce rapport mesure la capacité de l'entreprise à générer des ressources qui lui permettent de rembourser les emprunts à moyen et long terme, Il doit être proche de 3 années pour dire que l'entreprise est solvable.

$$\text{Ratio de capacité de remboursement} = \text{DLMT} / \text{CAF}$$

CHAPITRE 02 : le Financement Bancaire des PME

➤ **Ratio du risque liquidatif**

Ce ratio mesure l'importance des fonds propres par rapport au total bilan. Ce ratio est considéré comme satisfaisant autour de 25%.

$$\text{Ratio du risque liquidatif} = \text{Capitaux propres} / \text{Total bilan}$$

➤ **Ratio d'endettement**

Ce ratio mesure la capacité d'endettement de l'entreprise. L'entreprise dispose d'une capacité d'endettement lorsque ce ratio est supérieur à 50%.

$$\text{Ratio d'endettement} = \text{Capitaux propres} / \text{Capitaux permanents}$$

4.2.2.2 La gestion

A- Ratio de rotation des stocks

Ce rapport mesure le délai d'écoulement (transformation, revente...etc.) des stocks (matière première ou marchandise).

$$\text{Durée d'écoulement des stocks} = \text{stock moyen} * 360 / \text{cout d'achat HT}$$

B- Ratio de rotations des clients

Il mesure la durée moyenne du crédit accordée par l'entreprise à sa clientèle. Ainsi Il reflète le pouvoir de négociation de l'entreprise avec ses clients.

$$\text{Durée des crédits clients} = (\text{clients et compte rattachés} * 360) / \text{Chiffre d'affaire TTC}$$

C- Ratio de rotation des fournisseurs

Ce rapport mesure le délai moyen pour régler les fournisseurs. Il permet d'apprécier la politique de l'entreprise en matière de crédits fournisseurs.

$$\text{Durée des crédits fournisseur} = (\text{fournisseurs et compte rattachées} * 360) / \text{Achats TTC}$$

4.2.2.3 La rentabilité :

A- Rentabilité financière

Le ratio de rentabilité financière (des capitaux propres) permet de savoir si les actionnaires ou associés ont fait un bon choix en plaçant leur argent dans l'entreprise.

$$\text{La rentabilité financière} = \text{résultats net comptable} / \text{fond propres}$$

B- Rentabilité économique

La rentabilité économique indique l'efficacité des gestionnaires dans l'utilisation de leurs ressources. Ce ratio est un indicateur plus pertinent de la rentabilité mesurée en termes d'efficacité du processus productif.

$$\text{La rentabilité économique} = \text{excédent brut d'exploitation / immobilisations brute} + \text{BFRE}$$

C- Rentabilité commerciale

Il mesure la part du chiffre d'affaire dans le résultat net de l'exercice. Autrement dit, mesure le bénéfice net dégagé par l'entreprise pour chaque dinar de vente.

$$\text{La rentabilité commerciale} = \text{résultats net} / \text{CA (HT)}$$

D- L'effet de levier

L'effet de levier consiste à mesurer l'incidence (positive ou négative) de l'endettement financier sur la rentabilité financière de l'entreprise.

On peut le calculer à partir la différence entre la rentabilité financière et rentabilité économique :

$$\text{Effet de levier} = \text{La rentabilité financière} - \text{La rentabilité économique}$$

Conclusion :

L'octroi du crédit est un pilier très important dans la croissance et développement de l'économie d'un pays, dont les PME sont des composantes promettant.

Mais cette opération est très délicate et considéré comme une source de risque pour le banquier tel que le risque e non remboursement, le risque de taux et celui de change. Pour cela, le banquier exige garanties réelles et/ou personnelles pour se prémunir contre ces risques.

Le diagnostic économique et financier de l'entreprise occupe une place prépondérante dans l'étude du dossier de crédit. Fournit au banquier des moyens et des outils qu'ils lui permettent d'étudier la situation financière de l'entreprise et avoir une idée précise et objective sur son état de santé financière à base de ses documents comptables.

A la base des résultats obtenus et des constats réalisés lors de ce diagnostic, le banquier va prendre une décision d'octroi ou non le crédit.

**CHAPITRE 03 : Etude de cas
d'un dossier du crédit
d'exploitation au sein de BADR
Banque**

INTRODUCTION :

L'objectif de ce chapitre est de mettre en pratique les notions et concepts fondamentaux abordés tout au long de notre mémoire, nous allons choisir un dossier de crédit au niveau de l'agence BADR, concernant un crédit d'exploitation, sur lequel nous allons tenter de mener notre propre étude appliquant les techniques d'analyse financière. Et enfin sortir avec la décision d'octroyer ou non le crédit.

Nous diviserons ce chapitre en deux sections, la première pour présenter la banque BADR en générale ainsi que l'agence au sein de laquelle s'est déroulé mon stage pratique (BADR-458 BOUIRA), La seconde section traitera un cas concret d'octroi d'un crédit d'exploitation dont la demande a été présentée par SARL ALPHA.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

Section 1 : Présentation de l'agence d'accueil (BADR458-BOUIRA)

Avant d'aborder l'étude du dossier, il est important de passer avant tout par une présentation du lieu de stage ou dans ce cas précis de la banque d'Agriculture et du Développement Rural (BADR).

1. Présentation générale de la banque BADR

La banque de l'agriculture et du développement rural est une institution financière nationale (publique) créée décret n° 82-106 le 13 mars 1982. Sous forme juridique de société par action au capital social de 2.200.000.000DA.

Sa création était associée aux financements des structures et des activités agricoles et artisanales ainsi que toutes les professions libérales. Elle est conçue comme une banque spécialisée dans le financement du secteur agricole et des activités rurales dans le but de développer la production alimentaire dans le pays.

La BADR est une banque commerciale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi des crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle les moyens de paiement et de gestion. Depuis 1999, le capitale social de la BADR a augmenté et atteint le seuil de 54.000.000.000 DA à la fin de 2021.

Constituée initialement de 140 agences cédées par la BNA, son réseau compte actuellement plus de 321 agences et 39 groupements régionaux d'exploitation et plus de 7000 cadres et employés avec une équipe 1200 chargée de la clientèle active au sein des structures centrales, régionales et locales.⁶⁰

Ainsi donc, les quatre grandes étapes qui caractérisent l'évolution de la BADR sont ⁶¹:

➤ Premier étape : 1982-1990

Au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif, d'asseoir sa présence dans le monde rural en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole.

Elle a acquis une notoriété et une expérience certaine dans le financement de l'agro-alimentaire et de l'industrie mécanique agricole. Cette spécialisation s'inscrivait, alors dans un contexte d'économie planifiée où chaque banque publique avait son champ d'intervention.

➤ Deuxième étape : 1991-1999

⁶⁰ Le site officiel de la BADR : www.BADR-bank.dz. Consulté le 26/05/2021

⁶¹ Le site officiel de la BADR : www.badr-bank.dz/historique. Consulté le 26/05/2021

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

La loi 90/10 ayant mis un terme à la spécialisation des banques, la BADR a élargi son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment, vers les PME/PMI, tout en restant un partenaire privilégié du secteur agricole. Sur le plan technique, cette étape a été celle de l'introduction des technologies informatiques. Ces principales techniques sont :

- **Année 1991** : mise en place du système SWIFT pour l'exécution des opérations de commerce international ;
- **Année 1992** : Mise en place du logiciel « SYBU », avec ses différents modules de traitement des opérations bancaires ;
- **Année 1994** : mise en service de la carte de paiement et de retrait BADR ;
- **Année 1998** : mise en service de la carte de retrait interbancaire.

➤ **Troisième étape : 2000- 2002**

Cette étape se caractérise par la nécessaire implication des banques publiques dans la relance des investissements productifs et la mise en adéquation de leurs activités et du niveau de leur présentation avec les principes de l'économie de marché.

Afin de mettre au diapason des profondes mutations économiques et sociales et répondre aux attentes de la clientèle, la BADR a établi un programme de travail de cinq ans, axée notamment sur la modernisation de la banque, l'amélioration des services et consolidation comptable et financière.

Ce programme a conduit à ce jour aux réalisations principales suivantes :

- **2000** : généralisation du système réseau local avec réorganisation du progiciel SYBU en client-serveur ;
- **2001** : introduction du nouveau plan des comptes au niveau de la comptabilité centrale ;
- **2001** : Généralisation du réseau MEGA PAC à travers nos agences et structures centrales ;
- **2002** : généralisation de la norme « banque assise » avec « service personnalisés » aux agences principales du territoire national.

➤ **Quatrième étape : 2017**

En 2017 la BADR annonce son lancement dans la finance islamique , avant la fin de l'année, et ce en offrant des produits bancaires conformes à la charia islamique, dont six relatifs aux comptes courants et aux comptes épargne et les huit autres destinés au financement de projets d'investissement, des besoins d'exploitation dans tous les secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie de transformation.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

1.1 Missions et objectifs de la BADR⁶²

1.1.1 Les missions de la BADR

Ses principales missions sont :

- Le traitement de toutes les opérations de crédit .de change et de trésorerie.
- La contribution au développement du secteur agricole ;
- L'ouverture de comptes à toute personne;
- La réception des dépôts à vue et à terme;
- La participation à la collecte de l'épargne;
- Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité du mouvement financière des entreprises domiciliées ;
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agro-alimentaires, agro-industrielles et artisanales.

1.1.2 Les principaux objectifs de la banque BADR

Parmi les objectifs de la BADR, il convient de retenir les éléments suivants :

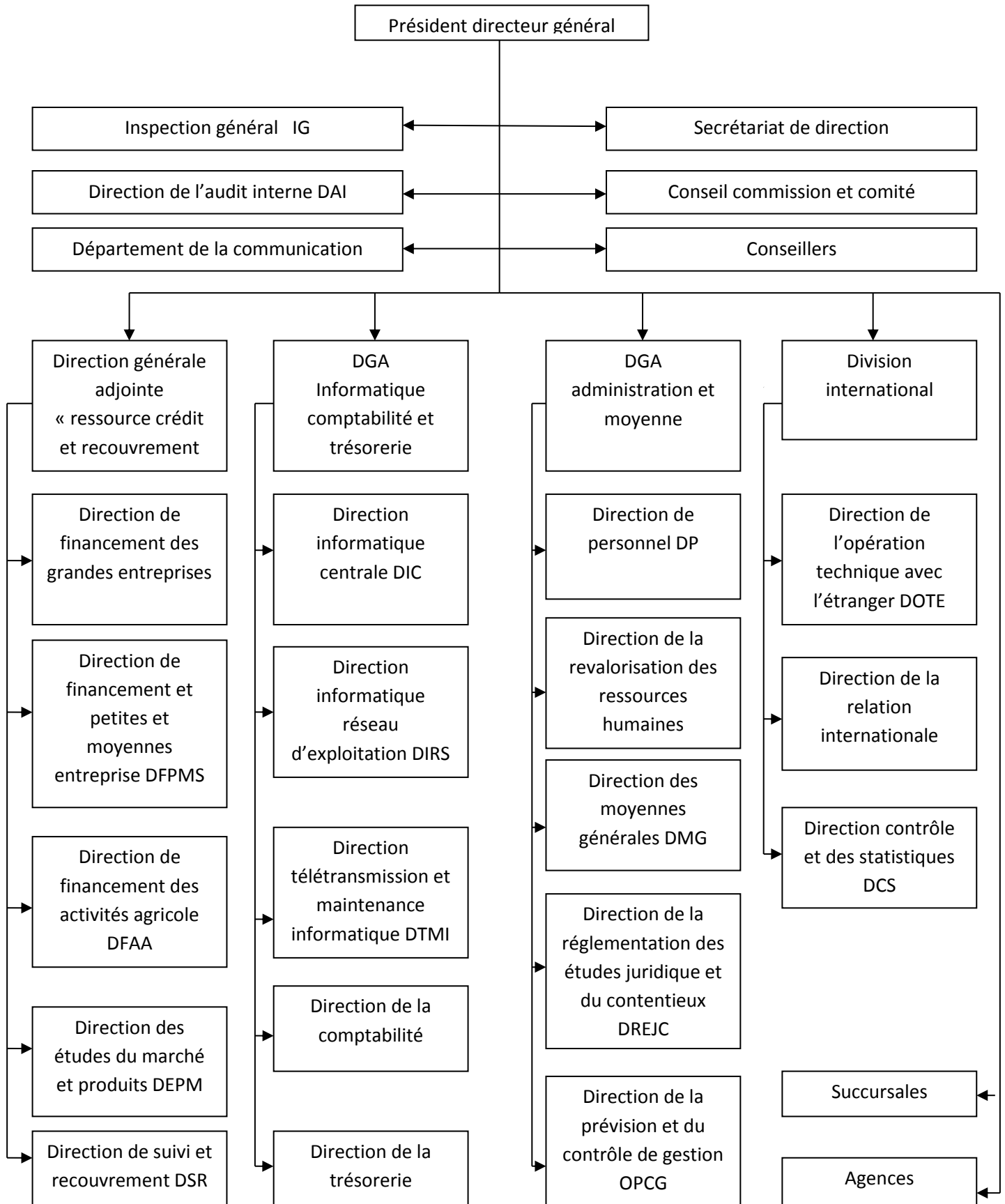
- l'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productif et diversifiés dans le respect des règles ;
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devises.
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans ses domaines d'activités;
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement;
- La satisfaction de ces clients en leur offrant des produits et services susceptibles de répondre à leurs besoins ;
- Le développement commercial par l'introduction de nouvelle technique managériale telle que le marketing, et l'insertion d'une nouvelle gamme de produits.

Le schéma suivant représente la structure de la banque d'agriculture et de développement rural BADR :

⁶² Document interne de la BADR

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

Figure 3. 1: Organigramme générale de la banque BADR



Source : Etablir par l'étudiant sur la base des documents internes de la banque.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

2. Présentations de l'agence d'accueil

L'agence BADR 458 se situe à HAI ETHAOURA BP.142 AU centre de la wilaya de BOUIRA, Cette agence est une filiale de GRE-BADR BOUIRA, l'activité principale de l'agence est de traiter et contrôler diverses opérations bancaires, dépôts et crédits.

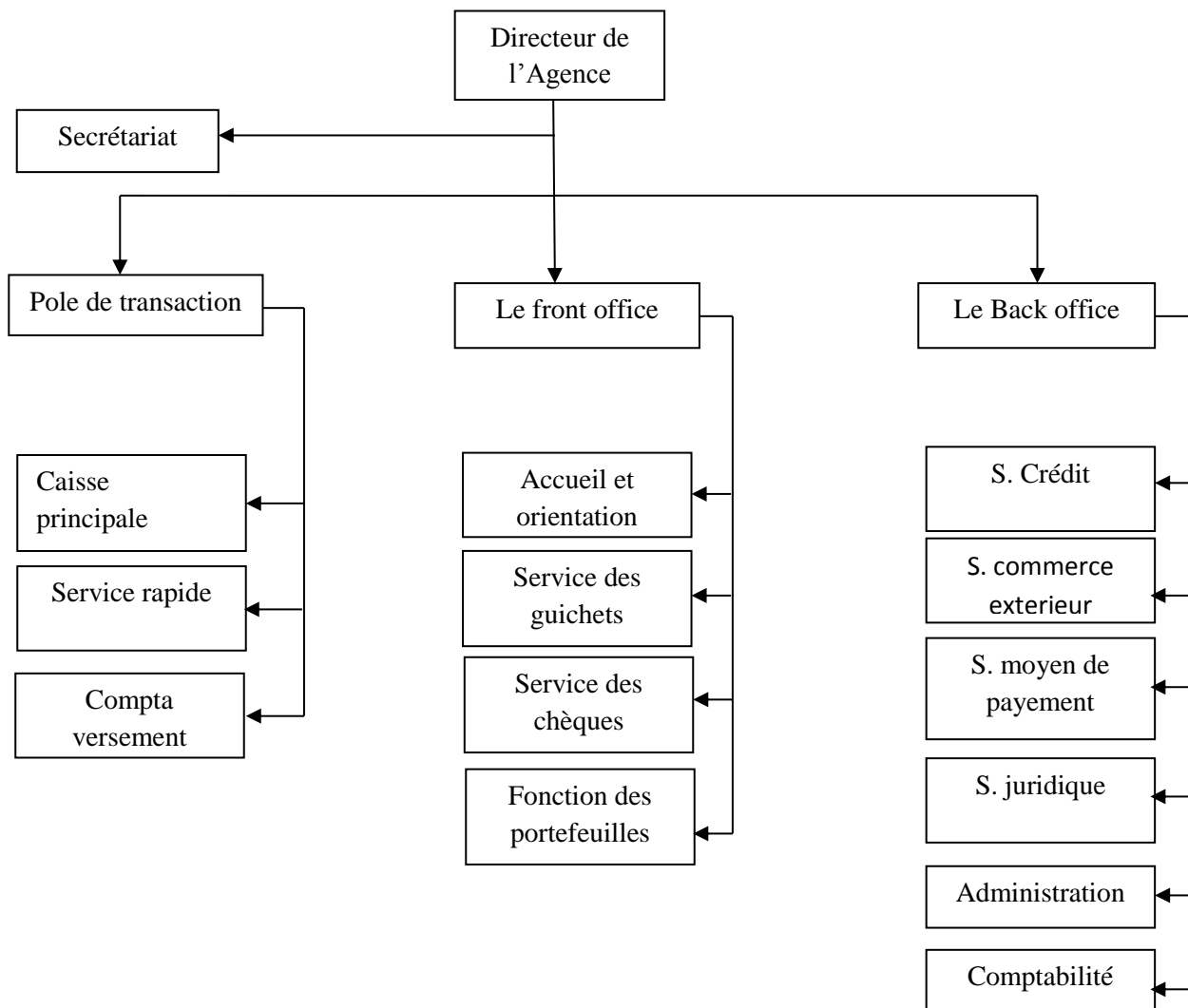
L'agence BADR-458 emploi 20 employés, l'agence compte sur l'expérience de leurs éléments pour effectuer les tâches quotidiennes. Remarquons biens que l'agence actuellement recrute des nouveaux employés avec des diplômes universitaires, et la politique se base sur la formation et les trainings des employés, avec deux paramètres qui sont l'expérience et l'ancienneté. Cette agence est dotée, d'un système de « banque assise », qui est composé de deux groupes de travail le « front office » et le « back office ».

- **Le front office:** est l'unité administrative d'un groupe destiné à recevoir la clientèle, à prendre charge ses ordres directs et traiter ses opérations ;
- **Le back office :** il constitue l'extension naturel et indispensable du front office ; il lui apporte assistance, conseils et informations nécessaires à la bonne exécution des opérations de la clientèle. Le back office est charger de désigner toutes les fonctions administratives nécessaires et de suivre le traitement « post -marché » des opérations: confirmation, paiement, règlement - livraison, comptabilité.

Le schéma suivant représente les différents services qui existent au niveau de l'agence de la BADR-458 BOUIRA :

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

Figure 3. 2: Organigramme de l'agence BADR-458 BOUIRA.



Source : Etablir par l'étudiant sur la base des documents internes de la banque.

➤ Service du crédit :

Le service crédit occupe une place particulière dans l'agence de la banque car c'est la partie qui contribue le plus à la formation du produit de la banque, et l'agence en particulier. Il est composé de compartiments étroitement liés, qui s'occupent de la réception des demandes des clients, du contrôle de l'utilisation des crédits et de l'examen des dossiers.

3. Les différents produits de la BADR

Le réseau de la BADR dispose d'un éventail de produits mis à la disposition de ses clients et sont structurés comme suit : Comptes bancaires, Cartes monétiques E-Banking.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

3.1 Les différents types de comptes ⁶³

A- Les comptes à vue

Ce sont des comptes chèque non rémunérés et ouverts à des particuliers ou ouverts à des personnes morales non commerçantes (les associations sportives, les syndicats, etc.), pour effectuer des opérations de versements et de retraits. Ce compte peut s'ouvrir d'une façon souple et très facile, loin de toutes formalités compliquée ou excès de paperasses.

- **Le compte courant**

C'est un compte ouvert à toute personne physique ou morale exerçant une activité commerciale, agricole, artisanale ou industrielle pour les besoins de cette activité.

- **Le compte livret épargne**

C'est un compte à vue, ouvert seulement aux personnes physiques, notamment aux mineurs, pour épargner leurs argents moyennant une rémunération. L'épargne rapporte un intérêt calculé à la fin de chaque période. Ces intérêts sont versés automatiquement pour être capitalisés.

B- Dépôt à terme

C'est un compte de dépôt non matérialisé par des titres bancaires, destiné aux personnes physiques ou morales. La caractérisation de ce compte est qu'il a une date d'échéance ; une fois le retrait se fait avant cette date, le client ne bénéficiera plus d'intérêts. Ces intérêts sont payables à terme, soit en espèces, soit par crédit du compte.

Cartes bancaires

- **La carte CBR et la carte interbancaire CIB classique ⁶⁴**

Sont des cartes nationales de retrait et de paiement valable uniquement en ALGERIE sur le réseau interbancaire d'une durée de validité deux (02) ans.

- **BADR et e-Banking**

E-Banking est l'utilisation de l'internet par une banque pour offrir à ses clients une gamme de services, Sa disponibilité permet : l'accès aux comptes, pouvoir effectuer des transactions ou obtenir des informations financières récentes. La BADR net e-Banking concerne notamment :

- La consultation de soldes et de mouvements des comptes.
- Le téléchargement des relevés de comptes.
- La passation d'ordre de virement de masse (pour les entreprises).

⁶³ Documents remis par l'agence BADR-458 BOUIRA.

⁶⁴ Documents remis par l'agence BADR-458 BOUIRA.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

3.2 Les Crédits offert par la BADR-458 BOUIRA ⁶⁵

3.2.1 Les crédits classiques

A- Le crédit d'exploitation

Le crédit d'exploitation est un crédit à court terme (moins d'un an < 01 an), destiné à financer le cycle d'exploitation de l'entreprise (le bas du bilan).

B- Crédit d'investissement

Est un crédit à moyen ou long terme (plus d'un an >01 an), qui ont pour objet financer le haut de bilan, avec pour principal objectif, le développement ou le renouvellement des immobilisations et de l'outil de travail de l'entreprise.

NB : ces types de crédits sont déjà définir en détail dans la partie théorique.

3.2.2 Les crédits spécifiques

A- Le crédit « R'FIG »

IL s'agit d'un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement d'agriculture et éleveurs activant à titre individuel, ou en groupements économique.

➤ Les domaines couverts par le crédit :

- Acquisition d'intrants nécessaires à l'activité de l'exploitation agricole (semences, plants...)
- Acquisition d'aliments pour les animaux d'élevages et de moyens d'abreuvements ;
- Acquisition des produits agricole à entreposer dans le cadre de système de régulation des produits agricoles de large consommation ;
- Repeuplement ou peuplement des étables, des bergeries et des écuries.

➤ Conditions et avantage du crédit « R 'FIG »

- Taux d'intérêt 0%.
- Apport personnel 0 DA.
- Montant prête selon le volume d'activité développé.
- Duré de remboursement variant entre 06 et 24 mois.

B- Le crédit « ETTAHADI »

ETTAHADI est un crédit d'investissement partiellement bonifié, destiné aux nouvelles exploitations agricoles et d'élevage ou aux projets implantés sur des terres agricoles non exploitées, relevant de la propriété privée ou du domaine prive de Etat.

⁶⁵ Documents remis par l'agence BADR-458 BOUIRA.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

➤ **Les domaines couverts par le crédit :**

- Travaux de préparation, d'aménagement et de protection des sols ;
- Opération de développement de l'irrigation agricole ;
- Acquisition de facteurs et de moyens de production ;
- Réalisation d'infrastructures, Stockage, transformation, conditionnement et valorisation ;
- Production artisanale ;
- Protection et développement des patrimoines génétiques animal et végétal.

➤ **Conditions et avantages du crédit « ETTAHADI »**

- Taux d'intérêt 0 % pour les 5 premières années ;
- Apport personnel variant entre 10 % et 20 % du coût de projet ;
- Montant prêté de 1.000.000 DA jusqu'à 100.000.000 DA ;
- Durée de remboursement entre 3 ans et 15 ans.

C- Le crédit « HABITAT RURAL »

Il s'agit d'un crédit immobilier hypothécaire destiné aux particuliers et réservé exclusivement à l'habitat rural, conformément à la nomenclature des communes rurales arrêtée par le ministre de l'agriculture et du développement rural.

➤ **Les domaines couverts par le crédit :**

- Personnes physique de nationalité algérienne (résidents ou non-résidents en Algérie) ;
- Extension de l'habitation existante ;
- Aménagement ou rénovation de l'habitation existante.

➤ **Les caractéristiques du crédit :**

- Taux d'intérêt de 1% à 3 % selon le revenu ;
- Apport personnel 10% du coût du projet ;
- Montant prêté de 1.000.000 DA à 3.000.000 DA ;
- Durée de remboursement jusqu'à 20 ans selon l'âge.

3.2.3 Crédit dispositifs aidés (ANADE, CNAC et ANGEM)

A- Les crédits à l'emploi de jeunes « ANADE ex ANSEJ »

Le dispositif de financement ANADE ex ANSEJ est un crédit à long terme destiné à financer, à hauteur de 70 %, la réalisation de projet dans le cadre du programme de l'emploi de jeunes de l'Etat (pour la création de micro entreprise).

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

➤ **Conditions d'exigibilité ⁶⁶:**

- Etre chômeur âgé de 19 à 35 ans ;
- Le gérant peut avoir 40 ans s'il crée 02 emplois ;
- Titulaire d'un diplôme, qualification professionnelle, attestation de formation ou tout autre document attestant d'un savoir-faire ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités
- Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande d'aide.

B- Les crédits aux chômeurs promoteurs CNAC

Il s'agit d'un crédit long terme destinés au financement des projets de création d'activités par les chômeurs promoteurs (financer à hauteur 70 %).

➤ **Conditions d'exigibilité ⁶⁷:**

- Etre chômeur âgé de 30 à 35 ans ;
- Etre inscrit auprès des services de l'ANEM depuis au moins six mois comme demandeur d'emploi et/ou allocataire CNAC ;
- Titulaire d'un diplôme, qualification professionnelle, attestation de formation ou tout autre document attestant d'un savoir-faire.
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de création d'activité ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités.

C- Le crédit dispositif aidé ANGEM ⁶⁸

Le dispositif de financement ANGEM vise la création d'activités de production de bien et service, y compris à domicile, par l'acquisition de petits matériels et de la matière première de démarrage afin de permettre une intégration sociale et économique des populations ciblées. Le financement du projet par la BADR à la hauteur de 70 %.

➤ **Conditions d'exigibilité :**

- Être âgé de 19 ans et plus ;
- Titulaire d'un diplôme, qualification professionnelle, attestation de formation ou tout autre document attestant d'un savoir-faire ;
- Agents retraités de la garde communale ou ayants droits des agents décidés ;
- Au titre de l'achat de matières premières, mobiliser un apport de 10% du coût global, qui ne saurait dépasser les 30.000 DA ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités.

⁶⁶ Documents remis par l'agence BADR-458 BOUIRA.

⁶⁷ Documents remis par l'agence BADR-458 BOUIRA.

⁶⁸ Documents remis par l'agence BADR-458 BOUIRA.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

D- Structure de financement :

Le tableau suivant représente les différents schémas de financement d'un crédit ANADE (ex ANSEJ), CNAC, ANGEM :

Tableau 2. 1: Structure de financement d'un crédit (ANADE, CNAC, ANGEM.)

Montant du projet	Moins de 5 millions de D.A	plus de 5 millions de D.A
Crédit bancaire	70 %	70 %
Prêt non rémunérée par (ANADE, CNAC, ENGEM)	29 %	28 %
Apport personnel du promoteur	1%	2 %
Total	100 %	100 %

Source : Etablir par l'étudiant sur la base des documents internes de la banque.

4. Les Garanties de la BADR

Afin d'améliorer la sécurité de ses engagements, la BADR exige de ses clients des garanties, ces dernières destinées à éviter au créancier les conséquences d'une éventuelle insolvabilité de son débiteur.

On distingue deux (02) types de garanties exigés par la BADR pour ses clients :

- Garanties personnels.
- Garanties réelles.

4.1 Garanties personnels

Sont constituées par l'engagement d'une ou plusieurs personnes (physiques ou morales) qui s'engagent à régler le créancier si le débiteur s'avère défaillant. Elles se réalisent sous forme juridique de cautionnement, d'aval et les assurances de crédits.

4.2 Garanties réelles

Il s'agit de diverses formes de biens, d'éléments d'actifs que peuvent être donnés en gage au créancier. Ces suretés permettent au banquier de faire saisir et vendre le bien objet de la garantie et de se faire payer sur le produit de la vente. Ces garanties sont :

- Le nantissement porté sur : des équipements, des créances, des titres, des délégations assurances, des marchandises, du matériel et outillage et des fonds de commerce.
- L'hypothèque sur un immeuble affecté au paiement de sa créance.
- Gage du matériel roulant.

NB : Les garanties (réelles et personnelles) sont bien définies dans la partie théorique.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

SECTION 2 : Etude d'un cas pratique d'un crédit d'exploitation « SARL ALPHA »

Dans cette section nous allons présenter une étude de cas pratique de financement d'une PME par un crédit d'exploitation (client de la BADR-458 BOUIRA), on appliquera la méthode d'analyse financière sur les données d'entreprises et enfin une décision d'octroyer le crédit ou non.

1. Présentation succincte de l'affaire

IL s'agit d'une étude demande de renouvellement d'une avance sur marchandises sollicitée par SARL ALPHA avec toutefois la baisse du montant qui lui a été accordé initialement à 10.000.000, pour lui assurer le bon fonctionnement de son exploitation.

NB : On a changé le Nom de l'entreprise pour des raisons confidentielles.

2. Constitution de dossier

Afin de faire face aux besoins de son exploitation, SARL ALPHA a soumis pour étude, en avril 2021, les documents suivants :

- Une demande de crédit ;
- Bilan et C.R fiscaux de l'exercice 2018, 2019, 2020 ;
- Un extrait de rôle apuré ;
- Engagement notarié de fournir la DPAMR ;
- Situation fiscale et parafiscale récente (moins d'un an) ;
- Attestations de mise à jour des cotisations CNAS ;
- Attestation d'affiliation et de mise à jour CASNOS (Gérant et Associée.).

3. Présentation générale de l'affaire

3.1 Présentation de l'entreprise

SARL ALPHA est une Société à responsabilité limitée (SARL) créée en datedu18.02.2008.Exerce une activité commerciale, notamment la vente en gros de produits et matériels agricoles, de bétails et transport de marchandises sur toutes distances.

3.2 Historique de la relation

L'entreprise SARL ALPHA compte parmi les anciennes relations avec l'agence BADR 458 Bouira. Toutes les opérations effectuées par l'entreprise seront domiciliées par la banque.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

3.3 Le mouvement d'affaires confié

Le but de la banque est la domiciliation de toutes les opérations effectuées par l'entreprise. Les chiffres d'affaires réalisés par SARL ALFA et les mouvements confiés au niveau de l'agence BADR 458 pendant les trois (03) dernières années sont détaillés ci-après :

Tableau 2. 2: Les mouvements d'affaires confiées

Exercice	2018	2019	2020	Exercice en cours 2021
Mouvement confiés	34 988 561,30	20 412 621,41	40 711 952,54	16 284 781,02
CA	35 251 513,00	50 215 388,00	7 242 523,00	-
MC/CA	99%	41%	562%	-

Source : Elaboré par l'étudiant sur la base des données de la Banque (BADR)

Commentaires :

On remarque que le mouvement confié en 2019 est inférieur par rapport au chiffre d'affaire donc il s'agit d'une fausse déclaration du CA (CA fictif) ou d'une non centralisation du CA.

Par contre en 2020 le mouvement confié est supérieur au chiffre d'affaire reflète que une fausse déclaration du CA (diminuer le CA pour fuir au fisc), ou d'une réalisation d'opérations hors exploitation.

D'une façon générale, les mouvements confiés au niveau de la banque durant les trois dernières années sont satisfaisants notamment en 2020.

4. Analyse financière de l'entrepris

4.1 Analyse rétrospective

On va analyser la santé financière de l'entreprise sur la base des bilans des trois dernières années 2018,2019 et 2020.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

4.1.1 Les Bilans Financiers

Tableau 2. 3: L'actif des années 2018, 2019,2020.

Rubrique	2018	2019	2020	2019	2020
Actif immobilisé	9 493 487	4 500 875	2 214 354	-53%	-51%
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	9 493 487	4 500 875	2 214 354	-53%	-51%
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
Actif circulant	85 265 191	49 545 087	202 698 359	-42%	309%
Valeurs d'exploitation	31 301 753	15 852 167	71 562 565	-49%	351%
stocks et encours	31 301 753	15 852 167	71 562 565	-49%	351%
valeurs réalisables	33 885 629	33 692 919	131 135 793	-1%	289%
Clients	25 162 817	22 063 541	24 082 341	-12%	9%
Autres débiteurs	8 722 812	11 629 378	107 053 452	33%	821%
valeurs disponibles	20 077 808	-	-	-100%	-
Trésorerie	20 077 808	-	-	-100%	-
TOTAL ACTIF	94 758 679	54 045 962	204 912 713	-43%	279%

Source : Elaboré par les étudiants sur la base des bilans financiers 2018, 2019, 2020.

Commentaires :

A) Structure de l'actif

Actif immobilisée : l'actif immobilisé diminue progressivement entre 2018 et 2020 (53 et 51% respectivement) qui sont due à la cession des immobilisations corporelles.

Actif circulant : ce poste enregistre une grande diminution de 42 % entre 2018 et 2019, puis a connu une augmentation importante de 309% entre 2019 et 2020, Cette augmentation est due à une hausse significative des valeurs réalisables et les valeurs d'exploitation (stocks et en cours).

Ce poste occupe une part aussi importante au total du bilan, du fait que l'entreprise est commerciale.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

Tableau 2. 4: Le passif des années 2018, 2019,2020.

Passif	2018	2019	2020	2019	2020
Fonds propres net (1)	7 838 987	11 765 543	8 976 404	50%	-24%
Capital émis	100 000	100 000	100 000	0%	0%
Résultat Net	- 2 530 963	3 936 556	- 2 423 686	-256%	-162%
Report à nouveau	10 269 950	7 728 987	11 300 090	-25%	46%
DLMT (2)	2 571 640	1 968 019	1 968 019	-23%	0%
Emprunts et dettes financières	2 571 640	1 968 019	1 968 019	-23%	0%
Capitaux Permanents (1+2=3)	10 410 627	13 733 562	10 944 423	32%	-20%
Dettes à court terme (DCT) (4)	84 348 051	40 312 399	193 968 289	-52%	381%
Fournisseurs et compte rattachés	48 974 496	10 439 770	78 650 459	-79%	653%
Impôts	192 835	746 329	168 289	287%	-77%
Autres dettes	33 183 993	25 772 653	111 673 845	-22%	333%
Trésorerie passif	1 996 726	3 353 646	3 475 686	68%	4%
Dettes non bancaire	84 348 051	40 312 399	193 968 289	-52%	381%
dettes bancaire	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIF (3+4)	94 758 679	54 045 962	204 912 713	-43%	279%

Source : Elaboré par l'étudiant sur la base des bilans financiers 2018, 2019, 2020.

B) Structure du passif

- Capitaux permanents

On remarque une augmentation de ce poste de 32% entre 2018 et 2019, cette augmentation est expliquée par l'augmentation remarquée des fonds propres, après une diminution en 2020 de 24% par rapport au 2019 et cette diminution est expliquée toujours par la variation des fonds propres donc la diminution des fonds propres.

- Dettes long et moyen terme

En Ce qui concerne les dettes à long terme, on remarque qu'elles sont en diminution entre 2018 et 2019 de 23%, cela est dû au remboursement des emprunts et dettes financières. Ensuite, on constate une stabilité totale entre 2019 et 2020.

- Dettes à court terme

Pour les dettes à court terme on remarque qu'elles présentent plus de 80% du total passif. On constate une baisse importante de 44.035.652 au 2018 par à apport à 2019 après une grande augmentation en 2020 de 153.655.890 par apport à 2019.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

4.1.2 L'analyse par les soldes intermédiaires de gestion

Tableau 2. 5: les SIG et la CAF

Rubriques	2018	2019	2020
Chiffre d'affaire (CA)	35 251 513	50 215 388	7 242 523
Variation de stock (PF)	-	-	-
Production de l'exercice	35 251 513	50 215 388	7 242 523
Achats consommés	- 31 003 499	- 39 076 785	- 6 035 436
Services extérieures	- 733 888	- 533 025	- 414 024
Consommation de l'exercice	- 31 737 389	- 39 609 811	- 6 449 460
VALEUR AJOUTEE (1) +(2)	3 514 124	10 605 576	793 062
Charge de personnel	- 219 398	- 713 616	- 741 931
Impôts et taxes et versements assimilés	- 493 521	- 710 448	- 101 395
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 801 205	9 181 512	- 50 263
Autres produits opérationnels	-	-	-
Autres charges opérationnelles	- 42 125	- 34 628	- 86 901
Dotations aux amortissements	- 5 147 609	- 4 992 612	- 2 286 521
Reprises sur pertes de valeur	-	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL	- 2 388 529	4 154 271	- 2 423 686
Produits financiers	-	-	-
Charges financières	141 019	217 715	-
RESULTAT FINANCIER	- 141 019	- 217 715	0
Produits extraordinaires	-	-	-
Charges extraordinaires	-	-	-
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	- 2 529 549	3 936 556	- 2 423 686
Impôts exigibles sur résultats	-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 2 529 549	3 936 556	- 2 423 686
Capacité d'autofinancement (CAF)	2 618 060	8 929 168	- 137 165

Sources : Elaboré par l'étudiant sur la base des TCR 2018, 2019, 2020

Commentaire :

L'entreprise réalise des chiffres d'affaires importants entraînant une valeur ajoutée appréciable durant les (02) premières années d'étude, de sorte que le chiffre d'affaire présente une augmentation

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

de 42% en 2019 comparant en 2018, contrairement en 2020 le chiffre d'affaire a connu une diminution significative par rapport au 2019, Ce qui a conduit à une diminution de valeur ajoutée.

L'EBE suit la même tendance que celle du chiffre d'affaire (évolution), affiche 9.181.512 DA en 2019 contre 2.801.205 DA en 2018, en 2020 L'EBE est négatif cela signifie que la valeur ajoutée par l'entreprise ne couvre pas les charges du personnel et versement des impôts liés à l'exploitation.

La différence remarquable entre l'EBE et le RBE (Résultat Brut d'exploitation) est due à l'importance des dotations aux amortissements. Où l'entreprise a enregistré en 2018 et 2020 résultat opérationnel négatif.

Le résultat financier de l'entreprise est négatif en 2018 et en 2019. Cela s'explique par l'importance des intérêts versés à la banque qui sont supérieurs aux produits financiers. En 2020 on constate un résultat financier nul s'explique par l'inexistence des charges financières et des produits financiers.

Le résultat net de l'exercice est négatif en 2018 et 2020, en raison du résultat d'exploitation négatif en 2018 et extrêmement faible au cours de l'année 2020. En 2019, l'entreprise réalise un RN très important qui représente une amélioration de 256% par rapport au 2018.

Concernant la CAF on remarque qui est positive dans les premières années d'étude et marqué une hausse très importante de 241% en 2019 vis-à-vis 2018. en 2020, on constate que la CAF est devenue négative, ce qui signifie que l'entreprise ne génère pas suffisamment de richesse pour couvrir son cycle d'exploitation et qu'elle a donc besoin de crédit d'exploitation.

4.2 La Méthode des Grandes Masses

Il est apprécié à travers les valeurs structurelles ci-dessous

Tableau 2. 6: variations de FR⁶⁹, BFR⁷⁰ et la TN⁷¹ (2018-2019-2020)

Rubriques	2018	2019	2020
Fonds de roulement (FR)	917 140,00	9 232 687,00	8 730 069,00
Besoins en fonds de roulement	- 17 163 942,00	12 586 334,00	12 205 756,00
Trésorerie Nette	18 081 082,00	- 3 353 647,00	- 3 475 687,00

Source : Elaboré par l'étudiant sur la base des données des bilans.

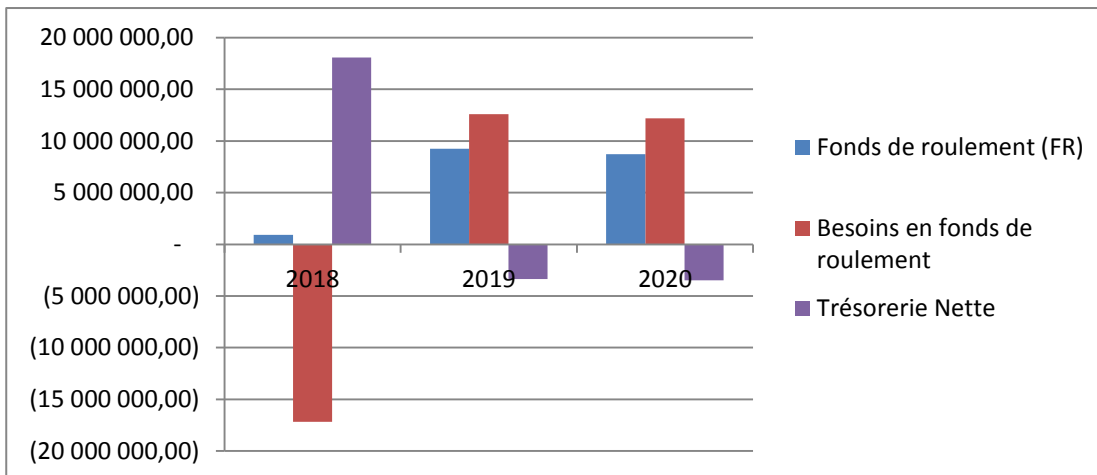
⁶⁹ FR : Fond de Roulement = Capitaux Permanents – Immobilisations nettes.

⁷⁰ BFR : Besoin en Fond de Roulement= Actif Circulant (hors trésorerie active) – Passif Circulant (hors Trésorerie Passive)

⁷¹ T N: Trésorerie Nette= Fonds de Roulement - Besoin en Fonds de Roulement

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

Figure 3. 3: Evolution des indicateurs de l'équilibre financier



Source : Elaboré par l'étudiant sur la base des données du tableau N°3.6

Commentaire :

- Le Fond de Roulement (FR)

Nous constatons que le FR est positif cela signifie que les ressources stables couvrent les emplois stables, ce poste présente une grande augmentation pour l'année 2018 et 2019 par contre en 2020 a connu une chute légère de 5%, cela est due à la réduction des fonds propres. Aussi l'augmentation importante de 2019 est due principalement à l'augmentation des fonds propres.

- Le Besoin de Fond de Roulement (BFR)

En 2018, le BFR est négatif ce qui signifie que le passif circulant couvre l'actif circulant.

Le BFR a connu une augmentation importante de 173% entre 2018 et 2019, cette augmentation est due de l'augmentation de l'actif circulant et la diminution des dettes à court terme.

Entre 2019 et 2020, on remarque que le BFR est presque stable, en raison d'une même augmentation dans l'actif circulant et les dettes à court terme.

- La Trésorerie

Pour l'année 2018, nous constatons que la trésorerie est positive, cela signifie que le fond de roulement est suffisant pour financer le besoin de fond de roulement, constituant ainsi une marge de sécurité pour l'entreprise.

Durant les deux (2) dernières années 2019 et 2020, la trésorerie devient négative, cela signifie que le fond de roulement est insuffisant pour financer le besoin de fond de roulement.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

4.3 La Méthode des Ratios

4.3.1 Les ratios de liquidité

Tableau 2. 7: les ratios de liquidité

Ratio	mode de calcul	2018	2019	2020
La liquidité générale	Actif circulant / Dettes à Court Terme	1,01	1,23	1,05
La liquidité réduite	(Actif Circulant- Stocks) / DCT	0,64	0,84	0,68

Source : Elaboré par l'étudiant d'après des documents fournis par la banque

Commentaire :

Liquidité générale : S'agissant d'une société exerçant une activité commerciale, sa solvabilité est admise comme satisfaisante à court terme, et ce compte tenu du rapport qui est supérieur à 01 pendant les trois (03) années précédentes, cela signifie que l'entreprise peut faire face à des dettes de court terme.

Liquidité réduite : ce ratio est inférieur à 1 dans les trois (03) années d'étude, ce qui explique que l'entreprise ne peut pas honorer ses engagements à court terme sans faire appel à la vente de ses stocks

4.3.2 Ratios de structure financière

Tableau 2. 8: les ratios de structure financière

Ratio	mode de calcul	2018	2019	2020
financement immobilisations	CP/AI	1,10	3,05	4,94
L'autonomie financière	DLMT / Fonds Propres	32,81%	16,73%	21,92%
Financement externe	DLMT / Actif total	2,71%	3,64%	0,96%

Source : Elaboré par l'étudiant sur la base des données fournis par l'entreprise.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

Commentaire :

Le ratio de financement des immobilisations supérieur à 1 durant les trois années vient de confirmer que les ressources stables couvrent complètement les emplois stables et dégage un fond de roulement positif, d'où la structure financière de l'entreprise est satisfaisante.

On remarque que l'entreprise a une autonomie financière car le ratio d'autonomie financière inférieur à 100%, ceci démontre que les capitaux de l'entreprise arrivent généralement à couvrir ses dettes.

Le ratio de financement extérieur est plus faible pendant les trois années et surtout la dernière année d'étude où il ne dépasse pas 1 %. Cela veut dire que le total actif vient de couvrir les dettes à long et moyen terme.

4.3.3 Ratios de solvabilité

Tableau 2. 9: les ratios de solvabilité

Appellation	mode de calcul	2018	2019	2020
Risque liquidatif	fonds propres/total bilan	8,27%	21,77%	4,38%
Capacité de remboursement	DLMT/CAF	0,98	0,22	0
La capacité d'endettement	Fonds propres/capitaux permanents	75.30 %	85.67 %	82.02 %

Source: Elaboré par l'étudiant sur la base des données fournis par l'entreprise.

Commentaire :

L'entreprise est peut solvable car le ratio du risque liquidatif est inférieur à 25%. Notons que ce ratio a une grande importance, ce qui prouve d'ailleurs le volume des fonds propres n'est pas assez consistant par rapport aux autres fonds permanents.

Le ratio de capacité de remboursement est en diminution pendant trois (03) dernière années (en 2020 est nul car la caf est négative), où ce ratio ne dépasse pas 0.98 qui est inférieur au coefficient (03) qui stipule que l'entreprise n'a pas une capacité de remboursement suffisante, ce résultat est définit de l'activité commerciale de l'entreprise (faible de capitaux permanents par apport à l'actif circulant), cette situation est le reflet de notre résultat concentrant le ratio de capacité de remboursement.

Le ratio de capacité d'endettement est supérieur à 50 % pendant les trois (03) années d'étude, cela signifie que l'entreprise dispose une capacité d'endettement.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

4.3.4 Ratios de Gestion

Tableau 2. 10: les ratios de gestion

le Ratio	Mode de calcul	2018	2019	2020
Rotation des stocks	$(stocks*360)/Achats$ consommés	335 j	144 j	3994 j
Les crédits clients	$(Clients\ et\ comptes\ rattachés *360)/CA$	256 j	158 j	1197 j
Les crédits fournisseurs	$(fournisseurs\ et\ compte\ rattachées*360)/Achats$ consommés	555 j	94 j	4390 j

Source : Elaboré par l'étudiant sur la base des données relatives à l'entreprise.

Commentaire :

La rotation des stocks mesure la fréquence par laquelle les stocks de l'exploitation se renouvellent rapidement, cette situation est remarquable pendant l'année 2019 dont le délai de rotation des stocks avoisine cinq (05) mois par rapport à l'année 2018 (onze(11) mois et quatre (04) jours) et notamment pour l'année 2020 dont le délai de stockage est long.

Nous constatons que les délais de paiement obtenus auprès des fournisseurs pour les deux années 2018 et 2020 sont largement supérieurs à ceux accordés aux clients, comparativement à l'année 2019 où les délais fournisseurs sont inférieurs aux délais clients.

Les délais de paiement consentis à la clientèle pour les deux années 2018 et 2019, constituent des emplois de fonds pour l'entreprise et les délais de paiement qui lui sont accordés par ses fournisseurs constituent des ressources.

Donc, on peut dire que la politique menée par l'entreprise en matière de délai de paiement est raisonnable, à l'exception de l'exercice 2020.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

4.3.5 La rentabilité

Tableau 2. 11: les ratios de rentabilité

Ratio	mode de calcul	2018	2019	2020
rentabilité financière	Résultat Net / fond propre	-32%	33%	-27%
rentabilité économique	excédent brut d'exploitation / (immobilisations brute + BFR)	23%	54%	0%
l'effet de levier	La rentabilité financière - La rentabilité économique	-55%	-20%	-27%

Source : Elaboré par l'étudiant sur la base des données relatives à l'entreprise.

Commentaire :

On remarque que les ratios de rentabilité financière pour les années 2018 et 2020 sont négatifs, du fait que l'entreprise a enregistré des charges de consommation et dotation d'amortissement plus élevées en 2018 et un chiffre d'affaire très faible en 2020. Par contre en 2019 le ratio de rentabilité financière est positif et augmente par rapport 2018, cette augmentation est dû d'une augmentation de chiffre d'affaire qui couvre la totalité des charge.

Rentabilité économique, 100 dinars algériens investis dans cette entreprise rapportent 23% en 2018 puis 53% en 2019 il y a donc une augmentation importante de 30%, du fait de l'augmentation du chiffre d'affaires et de la diminution des immobilisations brute. En 2020, ce ratio diminue et devient nul, et ceci est dû à une diminution de l'excédent brut d'exploitation.

L'effet de levier est négatif durant trois (03) années d'étude car la rentabilité financière est inférieure à la rentabilité économique, alors on dit que l'entreprise ne bénéficie pas de l'effet de levier. Donc l'entreprise n'a pas besoin d'investissement.

4.4 Conclusion et décision de la banque :

De ce qui précède et compte tenu qu'il s'agit d'une ancienne relation qui a toujours confié ses recettes à nos guichets, du crédit qui lui a été accordé initialement et afin de lui rassurer un bon

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

fonctionnement de son exploitation, nous émettons un avis favorable pour le renouvellement de notre concours qui est détaillé ci-dessous :

- Type de crédit : avance sur marchandises.
- Montant : 10.000.000,00
- Validité : une (01) année
- Taux : selon taux en vigueur

Les garanties recueillies :

- Actualisation de l'hypothèque d'un bien immeuble sis à Ain-bessem (wilaya de Bouira).
- Bien évalué à 88.466.400,00 DA, suivant le rapport d'expertise.
- CSL des associés suivant acte notarié.
- D.P.A.M.R

Avis personnel

Malgré la situation financière de l'entreprise qui n'est pas vraiment satisfaisante, mais compte tenu de l'importance des mouvements confiées et de garanties recueillies on a partagé l'avis du charge d'étude, ayant pris en charge le traitement du dit dossier, quant à l'octroi des crédits sollicités.

CHAPITRE 03 : Etude de cas d'un dossier du crédit d'exploitation

Conclusion :

Dans la première section de ce chapitre, Nous avons pris connaissance des différents services et de la structure organisationnelle de la BADR et de l'agence, et nous avons observé les différents produits et crédit financiers destinés aux PME ainsi les individus.

La seconde section consacrée au traitement d'un cas pratique, nous avons tenté d'introduire Méthodes analytiques développées dans les chapitres précédents. L'application de ces méthodes nous a permis d'identifier les pratiques de traitement de ce dossier et de confirmer notre opinion sur l'efficacité de ces techniques.

Au terme de notre étude, on a conclu que la banque ne se concentre pas uniquement sur l'analyse financière, même si cette dernière reste primordiale et incontournable dans le travail du banquier. Mais plus de cela, il existe d'autres facteurs très importants pour accorder le crédit par la banque tel que la confiance, la bonne relation et des garanties recueillies.

Conclusion Générale

Conclusion générale :

Comme nous l'avons abordé et explicité tout au long de notre recherche, les conditions et caractéristiques de l'environnement de l'entreprise deviennent volatiles et universels, principalement avec l'avènement de certains paramètres perturbants et inattendus.

Les impacts et rapports de force changent dans la mesure où les grands groupes et entreprises sont touchés et leur pérennité pourrait être perturbée même par les PME naissantes qui pourraient représenter un levier stratégique considérable pour les économies des pays. Cela ne serait envisageable qu'avec l'implication des banques qui œuvrent à proposer des financements, dont principalement des crédits d'exploitation destinés à cette catégorie d'entreprise.

L'objectif de notre recherche a donc porté sur l'étude de la participation des banques au financement des PME dans le cadre de crédits d'exploitation et ce, à travers une analyse observatoire et analytique orientée dans ce sens au niveau de la BADR.

Au cours de ce stage, nous avons testé nos hypothèses de départ et les résultats se présentent comme suit :

- la première hypothèse, stipulant que les PME sont un levier de développement économique important, a été confirmée ; étant donné qu'en prenant connaissance des différentes offres proposées par la BADR, nous avons constaté que beaucoup sont destinées aux PME, ce qui confirme l'importance stratégique et économique de ces dernières
- notre deuxième hypothèse a également été validée, en vue du constat que les offres que nous avons consultées au niveau de l'agence de cette même banque, où les crédits d'exploitation mis en avant répondent aux besoins des PME
- la troisième et dernière hypothèse a, quant à elle, été infirmée, dans la mesure où l'analyse financière n'est pas le principal critère sur lequel se base la décision d'octroi du crédit, aussi importante soit-elle. D'autres conditions, comme la confiance, le relationnel ou les garanties présentées par la PME demandeuse de crédit sont mises en avant.

En complément aux résultats ci-dessus, nous avons pris note d'un constat important qui consiste en le manque important de données concernant les crédits d'exploitations destinés aux PME et qui est dû au fait que la plupart de ces crédits, appelés R'FIG, soient adressés aux agriculteurs qui sont bonifiés, ce qui explique la négligence d'études approfondies, de suivi, ou de la mise en place de certains indicateurs et outils comme les comptes de résultats, les bilans, ...

A cet effet, et en se basant sur la recherche documentaire et exploratoire faite, ainsi que sur notre retour d'expérience, certains outils et méthodes gagneraient à être utilisés par la BADR afin de se baser sur des procédures et indicateurs pertinents dans la validation et le suivi de ces crédits d'exploitation, constituant une ressource importante boostant l'économie d'un pays souffrant du syndrome hollandais, ce qui peut représenter des axes importants pour de futures recherches académiques et empiriques.

✓ **Suggestions et recommandations**

A travers notre travail de recherche et les constats que nous avons faits, nous pouvons formuler les suggestions suivantes :

- Les banques en Algérie doivent nécessairement faire partie du processus économique et devenir des agents influents pour dynamiser l'économie algérienne, et suivre la stratégie économique du pays tel que le soutien des jeunes qui n'est fait que par les banques publiques;
- Abandonner la gestion administrative des crédits au profit d'une gestion économique ;
- Moderniser le service " Engagement" en introduisant les nouvelles techniques de l'information et de la communication ;
- Développer les moyens de paiements électroniques au niveau national et international ;
- Adopter les nouvelles techniques managériales et de marketing ;
- Investir dans le capital humain (formation des cadres) ;

✓ **Perspectives d'avenir**

D'après les limites et les difficultés présentées ci-dessus, nous proposons des pistes de recherches futures qui consistent à utiliser un échantillon au lieu d'une seule entreprise pour améliorer cette étude, il est important d'utiliser les méthodes statistiques dans le but d'éviter les hypothèses qu'il faut respecter pour effectuer l'analyse, et de mener une étude plus performante qui donne des résultats plus fiables et pertinents.

Nous pouvons proposer comme futures voies de recherche des thèmes pouvant compléter l'éventail de notre étude :

- L'identification et la gestion des risques liés au financement ;
- L'impact du développement du secteur bancaire sur le développement numérique des PME.

BIBLIOGRAPHIQUE

Bibliographique

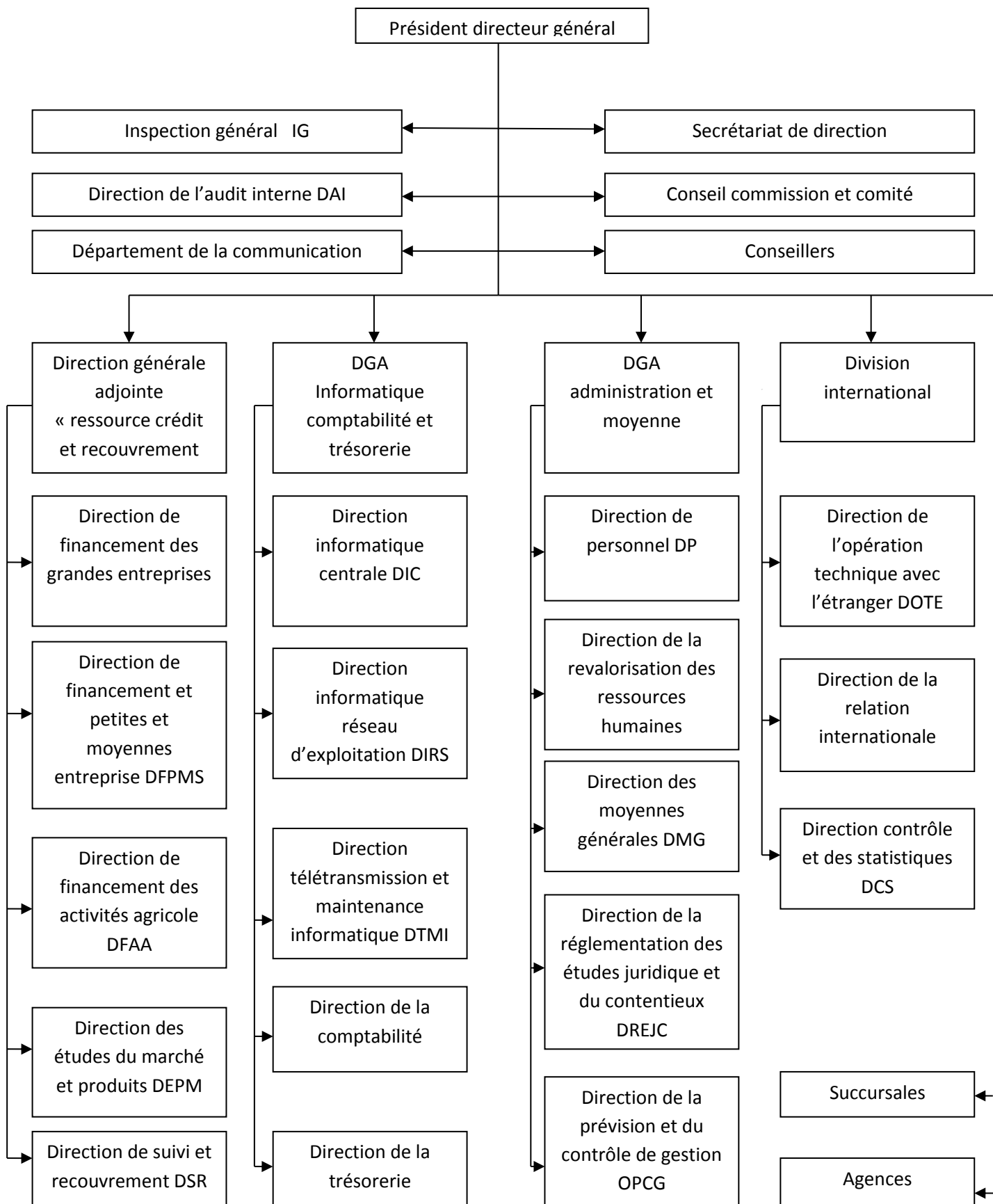
- A Imene, Emploi de jeunes : L'ANSEJ devient officiellement « l'ANADE », Article publié dans Algérie-Eco 09 décembre 2020.
- A.SADRI, « Audit et contrôle interne bancaire » Ed, AGFES, Paris, 2002, P40.
- Alliche Fatima, Djafri Ouardia, bouaichaoui youcef - LES PME ALGERIENNES : Enjeux et défis - The Added Value of Business Economics Journal, N° 02(2020), P.109.
- Article 543 bis 14 du code de commerce algérien
- Article 644 du code civil algérien
- articles 66, 67, 68 et 69 de l'ordonnance 03-11 du 26 aout 2006 relative à la monnaie et au crédit.
- ATTARI Abdennasser, le financement des PME en Algérie par le crédit d'exploitation : Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), mémoire de master, ESC, année 2015/216.
- BEGUIN.J-M et BERNARD, l'essentiel des techniques bancaire, groupe Eyrolles, paris, 2008,
- BOUYACOUB, Farouk. L'entreprise et le financement bancaire, Alger: Edition CASBAH, 2000.
- Bulletin d'information statistique de la PME_N_35, édition novembre 2019,
- Cours d'analyse financière. Monsieur Bouchayeb, EPSE, Annaba 2014.
- décembre 1962.
- Documents remis par l'agence BADR-458 BOUIRA.
- F.Mishkin, monnaie, banque et marché financiers, Pearson, 2010, P.410-411, (9ème Edition).
- Fadoua Anairi, Saïd Radi, « Sources De Financement Des Petites Et Moyennes Entreprises (PME) Et Contraintes De Survie », Revu European Scientific Journal edition Vol.13, N°25/ Septembre 2017, P.318-338.
- Farouk BOUYAKOUB ; « L'entreprise et le financement bancaire » ; p235 ; Casbah ; Alger ; 2001
- GABOUSSA, Ali. KORICH, Yousef. SI LEKHAL. Karim, Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. Revue des sociétés algériennes n°04/décembre 2013, p.29-49.
- GHARBI Samia, Les PME/PMI en Algérie : Etat des lieux. Cahiers du lab.RII : document du travail n° 238. Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation Université du Littoral Côte d'Opale, mars 2011, p. 1-14.
- GILLET.R, Joberd. J-P, Navette.P, Rambourg.P, «Finance d'entreprise, Finance de marché, Diagnostique financier», édition Dalloz, p.143.
- Guide de l'utilisateur pour la définition des PME, Union européenne, 2020, p10.

- HAMITI, Hamid. La PME facteur de développement local : Etude de cas du couloir Est du SEBAOU. Mémoire de magister, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, FSEGC, 2013, p. 162.
- Hubert DE LA BRUSLERIE ; « Analyse financière », 4ème édition ; Dunod, Paris ; 2010.P256.
- Josée.ST-PIERRE ; «La gestion financière des PME » ; p34 ; Presse de l'université du Québec ; 2003.
- Journal officiel de la république Algérienne N°70, création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, et changeant sa dénomination, Décret exécutif n° 20-329 Article 6, 25 novembre 2020, p8.
- J-V. Capal et O. GARNER, « dictionnaire d'économie et de science sociale », Hâtier, Paris, 1996, page20.
- LAKHLEF youcef, MEDOUNI zakaria mahdi, le financement bancaire des PME : cas PNB PARIBAS ; mémoire de master, ESC kolea, année 2017/2018.
- Loi n° 03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit, Article 68
- Loi PME, N° 17-02 du 10.01.2017. art.5.
- Mairif Asma : « Le financement des PME par le Capital Investissement », Mémoire de magister en sciences commerciales et financières Option : finance, Année : 2015-2016.
- Melle RAHMANI Yamina, les déterminants des petites et moyennes entreprises exportatrices en Algérie : cas de l'ouest algérien. Thèse de Doctorat, En Sciences Commerciales, Université d'Oran 2, FSEGC, Année universitaire 2018-2019, p.14.
- MICHAEL, Fontaine, Les modes de financement des PME et TPE, Revue la commission et développement des entreprises de la CCEF, Février-Mars 2013, p. 6-11.
- Mishkin.F, « Monnaie, banque et marché financier », Ed. Pearson, Paris 2010, p8.
- N, Benkhaldi, W. Halimi, Le sculptage de la PME dans un contexte de mutations récentes, Colloque international sur les nécessités de la promotion des PME dans les pays arabes, 2003, p.1-15.
- Office national des statistiques, Les comptes économiques de 2015 à 2018, N° 861.
- Philippe MONNIER et Sandrine Le François-MAHIER : « Les techniques bancaires en 52 fiches » ; p229 ; Dunod ; Paris ; 2008
- Principes de technique bancaire, auteur Luc BERNET-ROLLANDE, 25 édition DUNOD Dunod, Paris, 2008.
- Wtterwulghé Robert, « La P.M.E : une entreprise humaine », département de Boeck université, 1998, p.15.
- web, s. (s.d.). <http://www.jecreemonentreprise.dz>

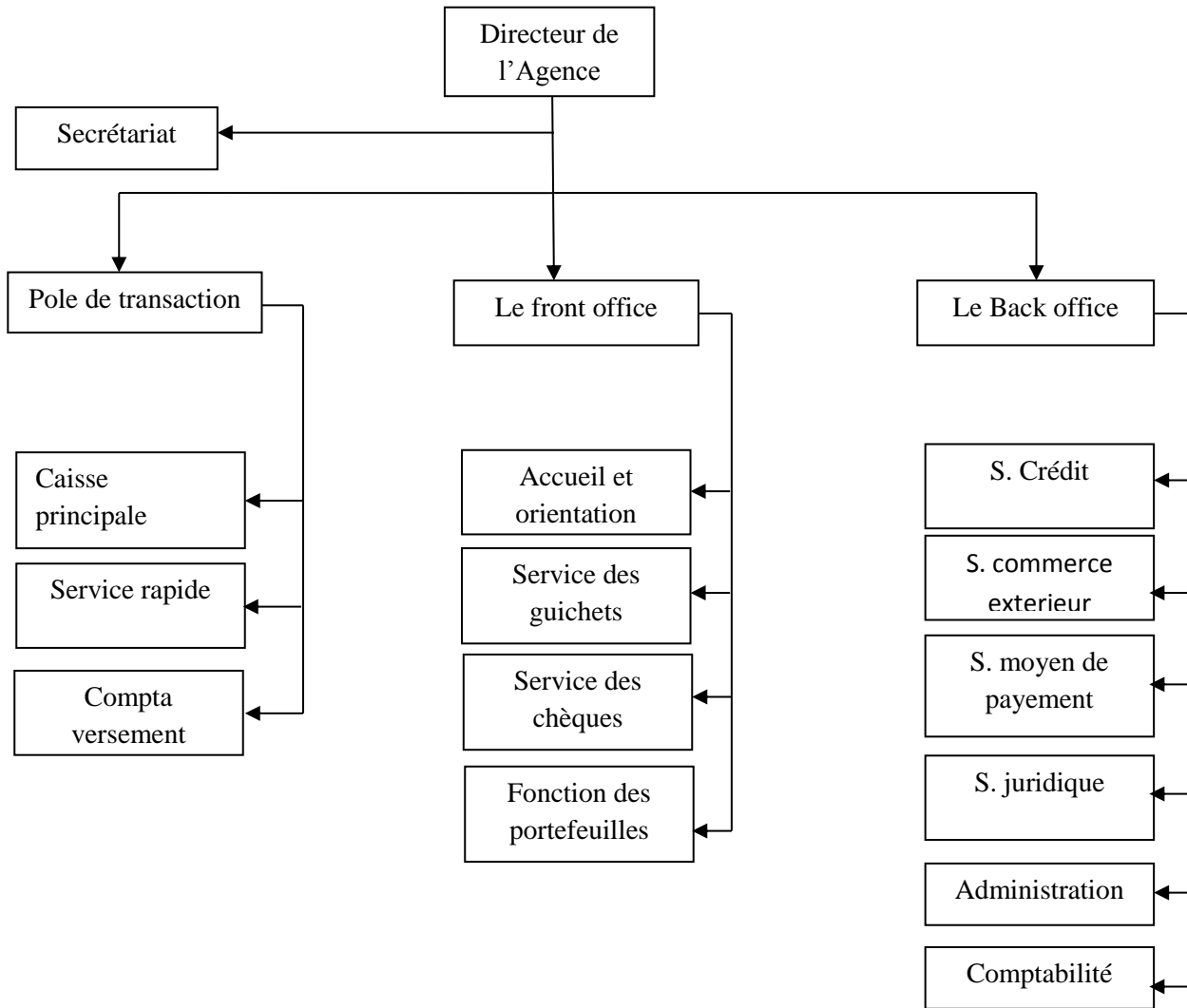
- web, s. (s.d.). www.BADR-bank.dz.
- web, s. (s.d.). www.lafinancepourtous.com
- web, s. (s.d.). www.mfdgi.gov.dz
- web, s. (s.d.). www.tifawt.com

ANNEXES

Annexe n°1 : ORGANIGRAMME GENERALE DE LA BADR



Annexe n°02 : organigramme de l'agence BADR-458-BOUIRA



Annexe n°03 : Bilan Actif de l'entreprise année 2018.

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE	NIF 0000810019001951	(1)
Désignation de l'entreprise:	SARL EL-WASSIM	
Activité:	VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES	
Adresse:	MIN-GRAOUCHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA	

Exercice clos le 31/12/18

BILAN (ACTIF)

ACTIF	Montants Bruts	2018		2017	
		Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Autres immobilisations corporelles	26.094.813	16.601.325	9.493.487		10.359.900
Immobilisations en concession					
Immobilisations encours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
TOTAL ACTIF NON COURANT	26.094.813	16.601.325	9.493.487		10.359.900
ACTIF COURANT					
Stocks et encours	31.301.753		31.301.753		6.564.958
Créances et emplois assimilés					
Clients	25.162.817		25.162.817		25.162.817
Autres débiteurs	8.722.812		8.722.812		4.142.684
Impôts et assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie	20.077.808		20.077.808		16.241.201
TOTAL ACTIF COURANT	85.265.191		85.265.191		52.141.662
TOTAL GENERAL ACTIF	111.360.005	16.601.325	94.758.679		62.471.563

Annexe n°04 : Bilan Passif de l'entreprise année 2018.

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE	N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1	(2)
Désignation de l'entreprise:	SARL EL WASSIM	
Activité:	VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES	
Adresse:	AIN CRAQUECHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA	

Exercice clos le 31/12/18

BILAN (PASSIF)

	2018	2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	100.000	100.000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	(-2.530.963)	1.165.838
Autres capitaux propres - Report à nouveau	10.269.950	11.278.261
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	7.838.987	12.544.100
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	2.571.640	
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	2.571.640	
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés -	48.974.496	49.062.134
Impôts	192.835	223.137
Autres dettes	33.183.993	534.669
Trésorerie passif	1.996.726	107.520
TOTAL III	84.348.051	49.927.462
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	94.758.679	92.471.589

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Annexe n°05 : Compte de Résultat de l'entreprise année 2018.

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE	N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1	(3)
Désignation de l'entreprise:	SARL EL WASSIM	
Activité:	VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES	
Adresse:	AIN-GRAQUECHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA	
Exercice du	01/01/18	au 31/12/18
COMPTE DE RESULTAT		

RUBRIQUES	2018		2017	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises		35.251.513		94.657.871
Production vendue	Produits fabriqués			
	Préstations de services			
	Vente de travaux			
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires nets des Rabais, remises, ristournes		35.251.513		94.657.871
Production stockée ou déstockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Production de l'exercice		35.251.513		94.657.871
Achats de marchandises vendues	31.003.499		82.441.664	
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations				
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Services extérieurs	Sous-traitance générale			
	Locations		3.498.620	
	Entretien, réparations et maintenance		146.675	
	Primes d'assurances	217.086		101.141
	Personnel extérieur à l'entreprise			
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	36.000		72.000
	Publicité			
Déplacements, missions et réceptions	24.609		8.135	
Autres services	456.193		176.184	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
I- Consommations de l'exercice	31.737.389		86.444.220	
II- Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		3.514.124		8.213.651

... la suite sur la page suivante

Annexe n° 06 : Compte de Résultat de l'entreprise année 2018.

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE	N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1	(4)			
Désignation de l'entreprise: SARL EL-WASSIM					
Activité: VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES					
Adresse: AIN-GRAOUECHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA					
Exercice du		01/01/18	au		31/12/18
COMPTE DE RESULTAT					

RUBRIQUES	2018		2017	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Charges de personnel	219.398		156.591	
Impôts et taxes et versements assimilés	493.521		1.325.428	
IV Excedent brut d'exploitation		2.801.205		6.731.431
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles	42.125		853.452	
Dotations aux amortissements	5.147.609		4.712.140	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V Résultat opérationnel	2.388.529			1.657.838
Produits financiers				
Charges financières	141.019			
VI Résultat financier	141.019			
VII Résultat ordinaire (V+VI)	2.529.549			1.657.838
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats				
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2.529.549			1.657.838

(*) A détailler sur état annexe à joindre

Annexe n°07 : Bilan Actif de l'entreprise année 2019.

COPIE

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1

Désignation de l'entreprise: **SARL EL-WASSIM**

Activité: **VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES**

Adresse: **AIN-GRAGUECHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIBA**

Exercice clos le 31/12/2019

BILAN (ACTIF)

ACTIF	2019			2018
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	26 094 813	21 593 938	4 500 875	9 493 487
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	26 094 813	21 593 938	4 500 875	9 493 487
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	15 852 167		15 852 167	31 301 753
Créances et emplois assimilés				
Clients	22 063 541		22 063 541	25 162 817
Autres débiteurs	11 629 378		11 629 378	8 722 812
Impôts et assimilés				
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie				20 077 808
TOTAL ACTIF COURANT	49 545 087		49 545 087	85 265 191
TOTAL GENERAL ACTIF	75 639 901	21 593 938	54 045 962	94 758 678

CHABANE CHABOUH Mer Azezi
Commissaire aux Comptes
et Comptable Agrée (N° 648)
Cité 124 Logis 1944 N°05 BOUIBA

Annexe n°08 : Bilan Passif de l'entreprise année 2019.

COPIE

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1 (2)

Désignation de l'entreprise: **SARL EL-WASSIM**

Activité: **VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES**

Adresse: **MIN-GRAGUECHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA**

Exercice clos le **31/12/2019**

BILAN (PASSIF)

	2019	2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis		
Capital non appelé	100 000	100 000
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	3 936 556	(-2 530 963)
Autres capitaux propres - Report à nouveau	7 728 987	10 269 950
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	11 765 543	7 838 987
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	1 968 019	2 571 640
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	1 968 019	2 571 640
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 439 770	48 974 496
Impôts	746 329	192 835
Autres dettes	25 772 653	33 183 993
Trésorerie passif	3 353 646	1 996 726
TOTAL III	40 312 399	84 348 051
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	54 045 962	94 758 679

CHABANE CHAOUICHE Mohamed Arezki
 Commissaire aux Comptes
 et Coordonnateur des Comptes
 Cité 126 155000

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Annexe n°9 : Compte de Résultat de l'entreprise année 2019.

COPIE

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1 (3)

Désignation de l'entreprise: **SARL EL-WASSIM**

Activité: **VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES**

Adresse: **AIN-GRAQUECHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	2019		2018	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises		50 215 388		35 251 513
Production vendue				
Produits fabriqués				
Prestations de services				
Vente de travaux				
Produits annexés				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		50 215 388		35 251 513
Production stockée ou déstockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
I-Production de l'exercice		50 215 388		35 251 513
Achats de marchandises vendues	39 076 785		31 003 499	
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations				
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Services extérieurs	Sous-traitance générale			
	Locations			
	Entretien, réparations et maintenance			
	Primes d'assurances	91 062		217 086
	Personnel extérieur à l'entreprise			
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	120 000		36 000
Autres services	Publicité			
	Déplacements, missions et réceptions			24 609
Autres services	321 963		456 193	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	39 609 811		31 737 389	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		10 605 576		3 514 124

CHABANE CHAOUCHE Mod Arakki
Commissaire aux Comptes
et Commissaire Auxiliaire
CHABANE CHAOUCHE Mod Arakki

... la suite sur la page suivante

Annexe n°10 : Compte de Résultat de l'entreprise année 2019.

COPIE

IMPRIME DESTINE AU CONTRIBUABLE

N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1

(4)

Désignation de l'entreprise: **SARL EL-WASSIM**

Activité: **VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES**

Adresse: **AIN-GRAOUCHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT/.

RUBRIQUES	2019		2018	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Charges de personnel	713 616		219 398	
Impôts et taxes et versements assimilés	710 448		493 521	
IV-Excédent brut d'exploitation		9 181 512		2 801 205
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles	34 628		42 125	
Dotations aux amortissements	4 992 612		5 147 609	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		4 154 271	2 388 529	
Produits financiers				
Charges financières	217 715		141 019	
VI-Résultat financier	217 715		141 019	
VII-Résultat ordinaire (V+VI)		3 936 556	2 529 549	
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats				
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 936 556	2 529 549	

(*) A détailler sur état annexe à joindre

Annexe n°11 : Bilan Actif de l'entreprise Année 2020.

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1

Désignation de l'entreprise: SARL EL-WASSIM

Activité: VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES

Adresse: AIN-GRAQUECHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA

Exercice clos le 31/12/2020

CH. BANE
et Commissaire aux Comptes
Cité 126 Logis El Jé Bouira
Tel: 076 - 72 - 92 - 05

BILAN (ACTIF)

ACTIF	2020			2019
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	26 094 813	23 880 459	2 214 354	4 500 875
Immobilisations en concession				
Immobilisations encours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	26 094 813	23 880 459	2 214 354	4 500 875
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	71 562 565		71 562 565	15 852 167
Créances et emplois assimilés				
Clients	24 082 341		24 082 341	22 063 541
Autres débiteurs	107 053 452		107 053 452	11 629 378
Impôts et assimilés				
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie				
TOTAL ACTIF COURANT	202 698 359		202 698 359	49 545 087
TOTAL GENERAL ACTIF	228 793 172	23 880 459	204 912 713	54 045 962

Annexe n°12 : Bilan Passif de l'entreprise année 2020.

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1

Désignation de l'entreprise: **SARL EL-WASSIM**
 Activité: **VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES**
 Adresse: **AIN GRAOUECHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA**

prorogée
 CABINET CHADOUCHE Moutamad
 Commissaires Aux Comptes
 et Comptables Agrés (n° 048)
 Gite 126 Logis El Wadi BOUIRA
 Tel: 076 72 02 06

Exercice clos le 31/12/2020

BILAN (PASSIF)

	2020	2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	100 000	100 000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	(-2 423 686)	3 936 556
Autres capitaux propres - Report à nouveau	11 300 090	7 728 987
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	8 976 404	11 765 543
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	1 968 019	1 968 019
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	1 968 019	1 968 019
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	78 650 459	10 439 770
Impôts	168 298	746 329
Autres dettes	111 673 845	25 772 653
Trésorerie passif	3 475 686	3 353 646
TOTAL III	193 968 289	40 312 399
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	204 912 713	54 045 962

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Annexe n°13 : Compte de Résultat de l'entreprise année 2020.

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1

Désignation de l'entreprise: SARL EL-WASSIM

Activité: VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES

Adresse: AIN-GRAOUECHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT

Handwritten: pour BARK
ABANE CHADOUCHE Med Arezki
 Commissaire Aux Comptes
 et Consultant Agré (No 640)
 Cité 126 Lagouat El 36 n°3 BOUIRA
 Tél: 026 - 72 - 02 - 06

RUBRIQUES	2020		2019:	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises		7 242 523		50 215 388
Production vendue	Produits fabriqués			
	Prestations de services			
	Vente de travaux			
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		7 242 523		50 215 388
Production stockée ou déstockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
I-Production de l'exercice		7 242 523		50 215 388
Achats de marchandises vendues			39 076 785	
Matières premières	6 035 436			
Autres approvisionnements				
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations				
Rabais; remises, ristournes obtenus sur achats				
Services	Sous-traitance générale			
	Locations			
Services extérieurs	Entretien, réparations et maintenance			
	Primes d'assurances		91 062	
	Personnel extérieur à l'entreprise			
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	240 000		120 000
	Publicité			
	Déplacements, missions et réceptions			
Autres services	174 024		321 963	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	6 449 460		39 609 811	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		793 062		10 605 576

... la suite sur la page suivante

Annexe n°14 : Compte de Résultat de l'entreprise année 2020.

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTRATION

N.I.F 0 0 0 8 1 0 0 1 9 0 0 1 9 5 1

Désignation de l'entreprise: SARL EL-WASSIM

Activité: VENTE EN GROS PRODUITS AGRICOLES

Adresse: AIN-GRAOUCHE PROPRIETE 21 N°3 BOUIRA

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT ..I..

HABANE GHAOUCHE (Mad A 221)
Commissaire Aux Comptes
et Comptable Agréé (N° 648)
Cité 120 Logis B.P. 155 BOUIRA
Tél: 026-72-02-03

RUBRIQUES	2020		2019	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Charges de personnel	741 931		713 616	
Impôts et taxes et versements assimilés	101 395		710 448	
IV-Excédent brut d'exploitation	50 263			9 181 512
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles	86 901		34 628	
Dotations aux amortissements	2 286 521		4 992 612	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel	2 423 686			4 154 271
Produits financiers				
Charges financières			217 715	
VI-Résultat financier			217 715	
VII-Résultat ordinaire (V+VI)	2 423 686			3 936 556
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats				
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 423 686			3 936 556

(*) A détailler sur état annexe à joindre

Annexe n°15: Notification D'Accord de Financement bancaire 2021.

AGENCE LOCALE D'EXPLOITATION
458 DRAA EL BORDJ BOUIRA

Bouira le: 04/04/2021

N/REF: A.G.117

Mr. **TALEB BELGACEM**
Gérant de la SARL ELWASSIM AGRICULTURE
Rue CHERAREK AHMED N°02 BOUIRA
Wilaya de BOUIRA

NOTIFICATION D'ACCORD DE FINANCEMENT BANCAIRE

Objet : A/S de votre demande de crédit ASM
Activité : Vente en gros de produits et matériels agricoles

En réponse à votre demande de financement, nous avons le plaisir de vous informer que notre établissement est disposé à vous octroyer le crédit ci dessous détaillé:

- ◆ Type de prêt : avance sur marchandises.
- ◆ Montant : 10.000.000,00 DA.
- ◆ Validité : 01 année.
- ◆ Taux : selon taux en vigueur.

Cependant nous attirons votre aimable attention, sur le fait que ce crédit ne pourra connaître le début d'utilisation, que lorsque les réserves figurant ci-après auront été levées:

A priori :

- Actualisation de l'hypothèque d'un bien immeuble sis à Ain Bessem, W de Bouira.
- CSL des associés
- Engagement notarié de fournir la DPAMR.
- Mises à jour CNAS/CASNOS.
- Extrait de rôles apuré.
- L.C.A.C.

A posteriori :

- D.P.A.M.R.

Dans l'attente de votre passage, Veuillez agréer, Monsieur nos meilleures salutations.

La Direction

Copies : GRE de Bouira -010-
Sce du Crédit.

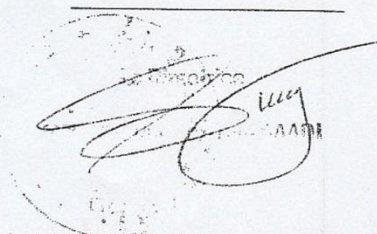


TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

DEDICACES

RESUME

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX..... I

LISTE DES FIGURESII

LISTE DES ABREVIATIONS III

INTRODUCTION GENERALE :..... A

CHAPITRE 01 : GENERALITES SUR LES PME

INTRODUCTION:..... 1

SECTION 01 : NOTION DE BASES DES PME2

1. DEFINITION DE LA PME2

1.1 Définition de la PME en Algérie.....2

1.2 Définition de l'Union Européenne.....3

2. Critères d'identification de la PME4

2.1 Les critères quantitatifs4

2.1.1 Le nombre d'employés :.....5

2.1.2 Selon le chiffre d'affaires5

2.1.3 Le total du bilan.....5

2.2 Les critères qualitatifs5

2.2.1 La dimension humaine et qualité de la gestion de l'entreprise5

2.2.2 Le rapport Bolton6

3. La classification des PME6

3.1 Classification par secteur économique.....6

3.2 La classification selon la forme juridique7

3.2.1 Les entreprises du secteur privé7

3.2.2 Les entreprises publiques9

3.2.3 Les entreprises parapubliques ou semi publiques9

SECTION 02 : LA CONTRIBUTION DES PME DANS L'ECONOMIE ALGERIENNE..... 10

1. Importance et rôle des PME dans l'économie algérienne. 10

1.1 La création d'emplois : 10

1.2 La création de la valeur ajoutée : 11

1.3 Distribution des revenus..... 11

1.4 Contribution au commerce international..... 11

2. L'évolution des PME en Algérie..... 12

3. Les contraintes de développement des PME en Algérie 13

3.1 Les contraintes découlant des activités informelles dites souterraines 13

3.2 Les contraintes financières..... 13

3.3 Les contraintes relatives au marché de travail 14

3.4 Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire 14

3.5 Les contraintes d'informations..... 14

SECTION 03 : LES MODALITES DE FINANCEMENT DES PME	15
1. Les sources de financement.....	15
1.1 Le financement interne.....	16
1.2 Le financement externe	17
1.2.1 Le financement par la banque (indirect)	17
12.2 Le Financement via le marché financier (Direct).....	18
2. Les organismes d'appui pour le développement des PME en Algérie.....	18
2.1 L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI).....	19
2.2 L'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) ex (ANSEJ).....	19
2.3 L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).....	20
2.4 La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)	21
CONCLUSION :.....	22
CHAPITRE 02 : LE FINANCEMENT BANCAIRE DES PME	
INTRODUCTION :.....	23
SECTION 01 : LES CREDITS BANCAIRES DESTINES AU FINANCEMENT DES PME.....	24
1. Définition de la Banque.....	24
2. Définition du crédit bancaire :.....	24
3. Typologie des crédits bancaires accordés aux PME	25
3.1 Le crédit d'investissement	25
3.1.1 Définition.....	25
3.1.2 Les types de crédit d'investissement.....	25
3.2 Le financement du commerce extérieur.....	27
3.2.1 Le crédit documentaire.....	27
3.2.2 Le crédit fournisseur.....	27
3.2.3 Le crédit acheteur	28
3.2.4 Les crédits de préfinancement à l'exportation	28
3.2.5 La mobilisation des créances nées à l'étranger	28
3.2.6 Transfert libre	28
3.3 Le crédit d'exploitation.....	28
4. Les risques du crédit.....	29
4.1 Le risque de non remboursement	29
4.2 Le risque opérationnel.....	29
4.3 Le risque de liquidité.....	29
4.4 Le risque de change.....	30
4.5 Le risque de taux	30
4.6 Le risque d'immobilisation	30
5. Les garanties du crédit.....	30
5.1 Les garanties personnelles	30
5.1.1 Cautionnement.....	30
5.1.2 L'aval.....	31
5.2 Les garanties réelles	31
5.2.1 L'hypothèque.....	31
5.2.2 Le nantissement.....	32
5.2.3 Les assurances	32

5.2.4 Le privilège.....	33
SECTION 02 : LES CREDITS D'EXPLOITATIONS	33
1. Les crédits d'exploitation par caisse	33
1.1 Les crédits par caisse globaux.....	33
1.1.1 La facilité de caisse	34
1.1.2 Le crédit de campagne.....	35
1.1.3 Le découvert.....	35
1.1.4 Le crédit relais ou de soudure.....	37
1.2 Les crédits par caisse spécifiques.....	37
1.2.1 Escompte commercial	37
1.2.2 L'avance sur marchandises	38
1.2.3 L'avance sur marché public	38
1.2.4 Avances sur titres	38
1.2.5 L'avance sur factures.....	39
1.2.6 L'affacturage (factoring)	39
2. Les crédits par signature (indirect).....	39
2.1 L'aval	39
2.2 L'acceptation.....	39
2.3 Le cautionnement.....	40
SECTION 03 : MONTAGE ET ETUDE DE DOSSIER D'EXPLOITATION	40
1. Documents constitutifs d'un dossier de crédit d'exploitation	40
1.1 Une demande écrite de l'entreprise.....	40
1.2 Documents administratifs et juridiques.....	40
1.3 Documents financiers et comptables.....	41
1.4 Les documents techniques et économiques	41
1.5 Les documents fiscaux et parafiscaux.....	41
1.6 Documents commerciaux.....	41
1.7 Le compte rendu de visite	42
2. Identification du demandeur de crédit et la collecte d'information	42
3. Classification de la clientèle.....	42
3.1 Historique de la relation.....	43
3.2 Les mouvements d'affaires confiés.....	43
3.3 Le Niveau d'utilisation des concours autorisés.....	44
3.4 Les incidents de paiements	44
4. Le diagnostic économique et financier de l'entreprise.....	45
4.1 Analyse rétrospective	45
4.1.1 Le Bilan comptable (Selon le S.C.F).....	45
4.1.2 Le compte de résultat (CR)	47
4.1.3 Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)	47
4.2 Analyse de la structure financière de l'entreprise.....	49
4.2.1 L'approche par la méthode des masses financières.....	49
4.2.2 La Méthode Des Ratios	53
CONCLUSION :.....	57

CHAPITRE 03 : ETUDE DE CAS D'UN DOSSIER DU CREDIT D'EXPLOITATION AU SEIN DE BADR BANQUE

INTRODUCTION :	58
SECTION 1 : PRESENTATION DE L'AGENCE D'ACCUEIL (BADR458-BOUIRA)	59
1. Présentation générale de la banque BADR	59
1.1 Missions et objectifs de la BADR.....	61
1.1.1 Les missions de la BADR	61
1.1.2 Les principaux objectifs de la banque BADR	61
2. Présentations de l'agence d'accueil.....	63
3. Les différents produits de la BADR	64
3.1 Les différents types de comptes	65
Cartes bancaires.....	65
3.2 Les Crédits offert par la BADR-458 BOUIRA	66
3.2.1 Les crédits classiques	66
3.2.2 Les crédits spécifiques.....	66
3.2.3 Crédit dispositifs aidés (ANADE, CNAC et ANGEM)	67
4. Les Garanties de la BADR	69
4.1 Garanties personnels	69
4.2 Garanties réelles	69
SECTION 2 : ETUDE D'UN CAS PRATIQUE D'UN CREDIT D'EXPLOITATION « SARL ALPHA ».	70
1. Présentation succincte de l'affaire.....	70
2. Constitution de dossier	70
3. Présentation générale de l'affaire	70
3.1 Présentation de l'entreprise.....	70
3.2 Historique de la relation.....	70
3.3 Le mouvement d'affaires confié	71
4. Analyse financière de l'entrepris	71
4.1 Analyse rétrospective	71
4.1.1 Les Bilans Financiers	72
4.1.2 L'analyse par les soldes intermédiaires de gestion	74
4.2 La Méthode des Grandes Masses.....	75
4.3 La Méthode des Ratios.....	77
4.3.1 Les ratios de liquidité	77
4.3.2 Ratios de structure financière	77
4.3.3 Ratios de solvabilité	78
4.3.4 Ratios de Gestion.....	79
4.3.5 La rentabilité.....	80
4.4 Conclusion et décision de la banque :	80
CONCLUSION :	82
CONCLUSION GENERALE :	83
BIBLIOGRAPHIQUE	
ANNEXES	
TABLE DES MATIERES	

